

PRÉSIDENTE

Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

P. 24

LA SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAINE, WENDY SHERMAN L'A DÉCLARÉ :

«Les relations algéro-américaines sont "larges et profondes"»

P. 24

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

Aboul Gheit salue le «fort enthousiasme» de l'Algérie à l'idée d'abriter le prochain Sommet arabe

P. 24

LU DANS LA REVUE *EL DJEÏCH* DANS SON DERNIER NUMÉRO

Campagnes haineuses pour tenter d'entraver la marche de la nouvelle Algérie

Des parties connues pour leur "haine" et leur "rancœur" envers l'Algérie continuent de "distiller leur poison et de répandre des mensonges", dans le but d'"entraver la marche de la nouvelle Algérie", a affirmé la revue *El Djeïch* dans son dernier numéro. "En réaction à cette détermination déclarée de l'Algérie et de son Président à concrétiser les espoirs et les aspirations du citoyen en un avenir meilleur, certaines parties connues pour leur haine et leur rancœur envers notre pays continuent de distiller leur poison et de répandre des mensonges, dans l'espoir d'entraver la marche de la nouvelle Algérie qui mène une course contre la montre, à pas sûrs et étudiés, pour rattraper le retard et raccourcir les distances vers un avenir dont les perspectives commencent à se préciser pour tous et à différents niveaux", a écrit la revue dans son éditorial.

P. 24 APS



BELDJOUÏ DEVANT LE PARLEMENT :

«Le "pouvoir de substitution du wali" mis en œuvre dans 17 APC à travers le pays»

P. 3

À L'OCCASION DU RAMADHAN

Le marché algérien approvisionné de 54.500 tonnes de viandes rouges

P. 6

COVID-19

M. Benbouzid participe à la réunion des ministres africains de la Santé sur l'accélération de la vaccination

P. 10

SANTÉ

CERVEAU

3 exercices simples pour l'entretenir

Pp 12-13

F O O T B A L L

COUPE DE LA CAF (GR.B/ 4^e JOURNÉE)

JSS-AL-ITTIHAD LIBYEN

Victoire impérieuse pour les Bécharis

P. 21



RÉSEAU 4G Mobilis couvre toutes les wilayas avec un taux moyen de 66,88%

P. 17

COUR D'ALGER Ouverture d'une enquête sur l'incident de piratage du compte «Twitter» du ministère de la Justice

P. 2

PRÉSIDENCE

Le Président Tebboune nommé M. Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini recteur de Djamaâ El-Djazaïr



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, jeudi, M. Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, recteur de Djamaâ El-Djazaïr avec rang de ministre, indique un communiqué de la présidence de la République.

«Après consultation du Premier ministre, M. Aïmen Benabderrahmane, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, aujourd'hui, M.

Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, recteur de Djamaâ El-Djazaïr avec rang de ministre», précise la même source.

BMS

Des pluies sous forme d'averses orageuses à l'Est du pays dès l'après-midi de samedi

Des pluies sous forme d'averses orageuses affecteront dès l'après-midi de ce samedi plusieurs wilayas de l'Est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Le phénomène météorologique de niveau de vigilance orange concerne les wilayas de Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras, précise le communiqué de l'ONM.

La validité de ce BMS s'étendra jusqu'à samedi 12 mars à 22h00, précise la même source, soulignant que les quantités de ces pluies accompagnées des rafales de vents sous orages sont estimées entre 20 et 40 mm.

COUR D'ALGER

Ouverture d'une enquête sur l'incident de piratage du compte «Twitter» du ministère de la Justice

Le parquet de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur l'incident de piratage, vendredi, du compte «Twitter» du ministère de la Justice, a indiqué, samedi, la cour d'Alger dans un communiqué.

«Suite au piratage du compte Twitter du ministère de la Justice, vendredi 11 mars 2022 et en application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le Parquet général de la cour d'Alger tient à informer l'opinion publique que le parquet de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire pour investiguer sur cet incident».

La mission d'investigation a été confiée «aux services de la police judiciaire spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité», précise la même source.

«L'opinion publique sera informée des résultats des investigations en temps voulu», a ajouté le Parquet général.

POUR AVOIR COMMIS UNE FAUTE GRAVE LORS DE L'ACCOMPLISSEMENT DE SES MISSIONS

Le Président Tebboune met fin aux fonctions du ministre des Transports Aissa Bekkai



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a mis fin, jeudi, aux fonctions du ministre des Transports, Aissa Bekkai, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Après consultation du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a mis fin, ce jour, aux fonctions du ministre des Transports, Aissa Bekkai pour avoir commis une faute grave lors de l'accomplissement de ses missions», lit-on dans le communiqué.

Le Président Tebboune a «chargé le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri d'assurer l'intérim du ministère des Transports».

AGRICULTURE

Le salon international de l'élevage et de l'agroéquipement prévu du 14 au 17 mars

Le salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroéquipement SIPSA-FILAHA et AGROFOOD 2022 se tiendra du 14 au 17 mars courant au Palais des expositions des Pins maritimes SAFEX (Alger).

Placée sous le thème «pour une agriculture intelligente post Covid face au défi d'une sécurité alimentaire et sanitaire durable», la 20e édition de ce salon est organisée sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, indiquent les initiateurs du salon dans un communiqué.

«L'évènement se tient dans un contexte économique nouveau marqué par la valorisation des produits agricoles nationaux dans l'agro-industrie», ajoute le communiqué.

Par ailleurs des forums portant sur plusieurs thèmes sont prévus du 14 au 16 mars en marge de cet évènement.

Il s'agira notamment des thèmes sur agriculture, l'écologie et le développement durable.

Un thème qui mettra l'accent sur l'impératif de promouvoir une agriculture qui permettra de produire des aliments sains en quantité suffisante et tout en respectant le potentiel naturel des variétés et races locales.

Au programme, il y aura également un forum dédié aux interprofessionnels avicoles et celles du lait afin de débattre des questions de régulation et de structures des prix de ce marché «volatil» exposé aux fluctuations des cours sur le marché international.

Selon les initiateurs du salon, ces forums constituent un espace de dialogue qui mettra en lumière les pistes à valoriser pour une agriculture capable de rassembler l'engagement de tous en matière de production, agriculture rurale, péri-urbaine et urbaine.

Il s'agit également de promouvoir une agriculture d'économie d'eau, d'énergies renouvelables, de commercialisation et de certification en circuits courts, de transport, d'éco-construction qui intègre dans son raisonnement environnement, et le phénomène du changements climatiques», conclut le communiqué.

RENFORCEMENT DES VOLS D'AIR ALGÉRIE

Début de la vente des billets vendredi



La compagnie nationale Air Algérie a annoncé jeudi, dans un communiqué, l'ouverture progressive de la vente des billets d'avion, à partir de vendredi, à destination de 10 pays, conformément à la décision prise par les autorités de renforcer le programme des vols internationaux. L'ouverture progressive de la vente de billets concerne les vols à destination de l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique, Le Royaume Uni, la Turquie, l'Égypte, les Emirats Arabes Unis, le Sénégal et la Mauritanie, a indiqué Air Algérie dans son communiqué publié sur sa page Facebook.

La vente des billets est disponible au niveau de toutes les agences Air Algérie, l'application mobile Air Algérie et le site web de la compagnie, a ajouté la même source. Exceptionnellement pour ce week-end, du 11 et 12 mars, les principales agences Alger (Audin), Oran (Emir Abdelkader) et Constantine (Abane Ramdane) seront ouvertes de 9 à 17h, a précisé également la compagnie.

Le ministère des Transports a annoncé mercredi un programme supplémentaire pour les vols d'Air Algérie vers les différentes destinations internationales, à raison de 108 vols par semaine, à partir du 15 mars et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer le programme des vols actuel. Cette décision est motivée par «l'amélioration de la situation pandémique en Algérie et dans le monde», a souligné le ministère dans son communiqué.

MINISTÈRE DU TOURISME

Le P-DG du groupe HTT relevé de ses fonctions

Le P-DG du Groupe «Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme» (HTT), Lazhar Bounafaa a été relevé jeudi de ses fonctions, indique un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. M. Smaïl Aït Habouche a été nommé Directeur général par intérim «Il a été décidé, en ce jeudi 10 mars 2022, de mettre fin de fonctions de M. Lazhar Bounafaa, en sa qualité de PDG du groupe HTT, et de nommer M. Smaïl Aït Habouche, en qualité de Directeur général par intérim du même établissement», précise la même source.

ATELIER

Atelier sur l'écosystème des micro-entreprises en Algérie

Les services du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, ont organisé jeudi à Alger, en collaboration avec le bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) en Algérie, un atelier sur l'écosystème des micro-entreprises en Algérie. Les travaux de cet atelier consacré à l'étude sur «l'écosystème incitatif pour les micro-entreprises en Algérie», ont été l'occasion de saluer les récentes réformes réalisées par le gouvernement algérien dans le domaine des micro-entreprises et de l'entrepreneuriat, notamment l'unification des dispositifs d'appui sous la tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise», a précisé un communiqué des services du ministre délégué.

L'atelier a permis de souligner «l'importance des autres réformes administratives et financières dans le secteur qui contribuent directement à la réalisation des objectifs de développement durable, domaine où l'Algérie a fait des progrès qualitatifs», a ajouté la même source.

Les travaux ont en outre permis d'évoquer les recommandations des experts de l'OIT pour la mise en œuvre de ces réformes à travers un écosystème qui encourage l'activité des micro-entreprises et la culture entrepreneuriale.

«La nature de l'appui assuré par le bureau de l'OIT en Algérie au secteur des micro-entreprises a également été évoquée, de même que certains projets qui seront concrétisés à l'avenir dans de nombreux domaines», selon le communiqué.

PARLEMENT

Le «pouvoir de substitution du wali» mis en œuvre dans 17 APC à travers le pays

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamal Beldjoud, a fait savoir, jeudi, que le «pouvoir de substitution du wali» était mis en œuvre dans 17 Assemblées populaires communales (APC) à travers le pays, affirmant que ces assemblées sont «parfaitement» gérées.

S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, à laquelle a pris part le ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Beldjoud a précisé que les élections locales du 27 novembre dernier, qui ont permis aux citoyens de choisir leurs représentants en consécration de la démocratie et en renforcement de la souveraineté du peuple dans un Etat de droit, ont constitué une opportunité pour poursuivre le processus de réformes politiques initiées par le Président de la République lors de la dernière révision de la Constitution.

«Toutes les APC élues et tous les organes représentatifs ont été installés, à l'exception de 17 APC, soit un taux ne dépassant pas 1% du nombre global des communes qui s'élève à 1541», a-t-il ajouté, indiquant que «les autorités locales ont mis en œuvre le pouvoir de substitution du wali prévu dans la loi 10-11 de 2011 relative à la commune».

A une question sur l'habilitation du wali à exercer «le pouvoir de substitution», le ministre a précisé que les articles 100, 101 et 102 de la Loi sur la commune disposent qu'il est fait recours au pouvoir de substitution du wali en cas d'épuisement de tous les moyens accordés aux autorités locales, pour rapprocher les vues entre les membres de l'APC objet de blocage et le pouvoir de substitution du wali, ajoutant qu'il est susceptible de garantir le fonctionnement normal des services communaux et la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre du programme de développement.

«En parallèle, les autorités locales poursuivent leurs efforts soutenus pour régler des conflits à l'origine du blocage des assemblées et assurer la reprise d'une gestion normale», a-t-il ajouté.

Concernant les cas où le président de l'APC fait l'objet de poursuite judiciaire, M. Beldjoud a indiqué qu'il s'agit «d'un autre cas de figure qui ne constitue pas une situation de blocage et n'exige pas nécessairement la mise en œuvre des mesures du pouvoir de substitution du wali», précisant que le P/APC est remplacé en vertu de l'article 72 de cette même



loi par un vice-président ou l'un des membres de l'assemblée jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu par les juridictions compétentes».

Par ailleurs et concernant les mesures prises en vue de créer la richesse et assurer l'autofinancement des communes, le ministre a affirmé que «dans le cadre de l'aménagement du climat en vue de la création d'activités commerciales et de services au niveau local, le plan d'action du Gouvernement a renfermé plusieurs programmes publics, dont le recrutement des jeunes qui vise à développer et à diversifier l'infrastructure, promouvoir l'emploi, lutter contre le commerce parallèle et appuyer les porteurs de projets».

Il a relevé que ses services «veillent à accompagner les Assemblées populaires communales (APW) fraîchement élues dans l'exploitation de tous les moyens dont elles disposent, dont les biens fonciers consistant en magasins réalisés, d'autant que les facilitations ont été données en vue de leur exploitation dans les différentes activités, les professions libérales et la création des micro-entreprises».

Dans le cadre de la mise en valeur de ces biens, poursuit M. Beldjoud, «la propriété de ces magasins a été transférée de la propriété privée de l'Etat aux propriétés privées des communes, tout en les mettant à la disposition des bénéficiaires».

Abordant le processus de la réforme fiscale locale, le ministre a indiqué que ses services ont initié, en coordination avec les services du

ministère des Finances, un ensemble des mesures à court-terme et à moyen-terme visant à améliorer la situation financière des Collectivités locales, d'autant que ces mesures visent essentiellement à simplifier le régime fiscal local, à adopter de nouveaux mécanismes dans sa gestion, en vue d'assurer sa bonne performance, en sus de revoir la répartition des produits d'impôts directs et indirects entre l'Etat et les Collectivités locales, et ce, dans le cadre d'une réforme globale de la fiscalité ordinaire de l'Etat».

Il a ajouté que dans le but d'améliorer les recettes fiscales des communes et d'introduire une souplesse sur l'amélioration des taxes qui lui reviennent, «les dispositions des articles 60, 69, 98 et 111 de la Loi de finances de l'exercice 2022, ont stipulé l'augmentation des tarifs et de l'assiette fiscale de la taxe de la résidence et de l'enlèvement des ordures ménagères et le transfert du produit de la taxe d'habitation entièrement aux communes».

Les mêmes dispositions ont prévu également l'amendement des dispositions relatives à la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les opérations réalisées à l'importation, notamment les opérations que les bureaux de douane par voie terrestre pourraient réaliser, d'autant que le quota résultant sera consacrée au Fonds de solidarité et de garantie pour les collectivités locales et directement aux communes frontalières relevant de la même wilaya et sera répartie à égalité».

PARTIS-ACTIVITÉS

Le mouvement El Binaa "attaché à renforcer ses alliances politiques" pour l'édification de l'Algérie nouvelle

Le président du Mouvement El Binaa, Abdelkader Bengrina a affirmé, samedi à Alger, que sa formation politique "est attachée à renforcer les alliances politiques", soulignant l'importance "d'adopter une vision commune et de faire des concessions pour le pays" dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle.

Dans une allocution à la rencontre des élus locaux de son parti dans les wilayas du centre, M. Bengrina a mi en l'avant "l'attachement du mouvement à renforcer ses alliances politiques", car convaincu de l'importance "d'adopter une vision commune et de faire des concessions pour le pays" pour l'édification d'une Algérie nouvelle.

Il a souligné, dans ce sens, l'impératif de "promouvoir la coordination et d'étendre le champ d'entente entre la classe politique nationale engagée, de même que la complémentarité entre la classe politique et les institutions de l'Etat", en veillant à consacrer "une véritable cohésion entre le peuple et ses institutions".

L'Algérie est appelée aujourd'hui à relever le défi "d'un changement sûr", d'où l'impératif de "renforcer le contrôle, se partager les charges et de revoir les priorités du développement", a-t-il soutenu.

Par ailleurs, M. Bengrina a affirmé que l'objectif de l'organisation de cette rencontre est "d'accompagner" les élus et de "les soutenir, écouter leurs points de vue et échanger des expériences", et de "tracer des politiques de développement et élargir le cercle de la participation sociale à la gestion des affaires publiques", outre "la contribution à l'accélération de la cadence de l'intérêt accordé à la sécurité nationale, protéger la stabilité nationale et permettre au front intérieur de faire face aux défis croissants".

A cette occasion, le président du Mouvement El Binaa a mis en avant la nécessité "d'accélérer le renouvellement du système juridique national conformément à la constitution de 2020, notamment en ce qui concerne les codes de la commune et de la wilaya, ainsi qu'une révision des lois sur l'information et les partis politiques, et les textes sur la concurrence et l'investissement".

Sur le plan international, le même responsable a réitéré le soutien du Mouvement El Binaa à la cause palestinienne, saluant dans ce contexte "les démarches entreprises par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de rassembler les factions palestiniennes", soulignant que ces démarches entrent dans la continuité de "la position algérienne historique qui reflète la position des Algériens" envers la cause palestinienne.

A cette occasion, il a également réitéré le soutien de sa formation politique au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant que l'occupant marocain "a échoué dans sa démarche visant à négocier l'unité de la position africaine et la vente de la Palestine".

Le mouvement Ennahda appelle au renforcement du front interne face aux défis extérieurs

Le secrétaire général du mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, a appelé vendredi à Alger à la consolidation du front interne face aux défis extérieurs et aux changements "accéléérés et complexes" induits.

M. Benaïcha a indiqué à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil de la Choura du mouvement, que «la conjoncture internationale actuelle aura des répercussions politiques et socio-économiques qui imposent de renforcer le front interne pour faire face aux défis extérieurs et aux changements accélérés et complexes induits». Le SG d'Ennahda a appelé à la préservation de la stabilité sociale notamment à travers le renforcement du pouvoir d'achat du citoyen et la création d'emplois en faveur des jeunes chômeurs, la relance de l'économie nationale et la levée des restrictions et entraves bureaucratiques sur l'investissement.

S'agissant de sa formation politique, M. Benaïcha a affirmé que «malgré le recul de sa position, le mouvement Ennahda continue de croire en une coexistence fondée sur le droit et la justice et reste attaché au dialogue (...) loin de la violence et de l'extrémisme».

Sur le plan international, le Mouvement Ennahda a salué «les positions de la diplomatie algérienne notamment après sa victoire relative à la suspension de la qualité de membre de l'entité sioniste au sein de l'Union africaine (UA), ainsi que son soutien aux causes justes dans le monde notamment la cause palestinienne».

Zerouati met l'accent sur le rôle prospectif de la femme dans la préservation de la société

La présidente du parti Tajamou Amal El Djazair (TAJ), Fatima Zohra Zerouati a mis l'accent, jeudi à partir de Djelfa, sur l'importance de la femme dans la concrétisation du développement et de son rôle prospectif dans la préservation de la société.

Présidant une cérémonie organisée par sa formation politique en l'honneur de femmes qui se sont distinguées chacune dans son domaine, Mme Zerouati a déclaré que les nouveaux défis et les menaces qui ciblent notre pays, notamment les guerres médiatiques, font que nous avons besoin d'une femme clairvoyante qui a une vision prospective à même de faire office de rempart solide pour la stabilité de la société.

Lors de cette cérémonie qui a été organisée à la maison de la Culture «Ibn Rochd», Mme Zerouati a honoré des femmes de la wilaya de Djelfa qui se sont illustrées dans plusieurs domaines, à l'instar de la santé, de l'enseignement supérieur, de l'éducation, de la sûreté et des forêts ainsi que des femmes de la société civile, des récitrantes du Saint Coran et des médaillées dans des compétitions sportives.

RADIO - CÉLÉBRATION

Baghali supervise la cérémonie de célébration du 13^e anniversaire de la création de la radio régionale de Mila

Le Directeur général de la Radio nationale, Mohamed Baghali a supervisé mercredi à Mila la cérémonie de célébration du 13^e anniversaire du lancement de cette station radiophonique et du prolongement jusqu'à minuit du volume horaire de sa diffusion.

S'exprimant lors de cette cérémonie organisée à la Maison de la culture M'barek El Mili au chef lieu de la wilaya, M. Baghali a affirmé que l'augmentation du volume horaire de cette radio se veut un message adressé aux citoyens de cette wilaya,

exemplaire en apports nationalistes et historiques, qu'il «demeure souverain et que sa voix sera entendue face aux forces des ténébreux qui tentent de déstabiliser sa foie en son pays».

Le DG de la Radio nationale a mis en avant, dans ce cadre, l'importance de la contribution de la radio face aux tentatives malveillantes d'atteindre à la stabilité du pays, notamment à travers la diffusion des fakenews.

Pour sa part, le wali de la wilaya, Abdelwahab Moulaï a salué la contribution de la radio de Mila,

créée le 9 mars 2009, une radio qui a été un partenaire efficace dans l'effort de développement et l'expression des préoccupations locales.

La cérémonie a été marquée par la présentation de deux interventions sur «les informations tendancieuses à l'ère du numérique», le professeur El Amri Abdelwahab de l'université d'Oum El Bouaghi ayant souligné l'importance d'immuniser la nation contre «le virus de l'information erronée», relevant que cette démarche ne saurait se concrétiser dans la réali-

sation d'une immunité contre l'information fautive et tendancieuse.

A son tour, le professeur Badreddine Zouag de l'université de Batna a évoqué l'industrie de l'image visuelle et mentale, estimant que la violence symbolique induite par ces informations sur la société est plus grave que les autres formes de violence. La cérémonie a également vu la remise des prix du concours «Meilleure texte littéraire dans l'amour de la patrie» dans le cadre de l'émission radiophonique «Nostalgi».

TRAVAUX PUBLICS

Réception du tunnel de Djebel El-Ouahch à Constantine début 2025

La réception du tunnel de Djebel El-Ouahch dans la wilaya de Constantine est prévue fin 2024 ou début 2025, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, Kamel Nasri.

Lors d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, conduite par son président, Salah Goudjil, M. Nasri a relevé la difficulté des travaux de forage, notamment depuis le glissement de terrain survenu au niveau du tunnel en janvier 2014.

Ce glissement de terrain a compliqué la reprise des travaux du projet, a-t-il dit, précisant qu'il a fallu réaliser une étude approfondie, qui a pris «beaucoup de temps», pour la poursuite des travaux de forage selon les normes internationales établies. Les travaux de réalisation du tunnel ont été confiés au consortium japonais Cojaal avant la résiliation du contrat qui liait à l'ancienne Agence nationale des autoroutes (ANA) en 2016, suite à quoi la poursuite des travaux a été confiée à une autre entreprise. Cosider en l'occurrence, a rappelé le ministre. Le projet est actuellement à 59% de réalisation, a fait savoir M. Nasri.

A une autre question sur les mesures prises pour mettre fin à la fraude dans la peinture de marquage routier, le ministre a affirmé que son département avait élaboré un nouveau cahier des charges définissant la méthode de contrôle de ces travaux.

Ce cahier des charges sera intégré dans les appels d'offres nationaux et de nouvelles mesures adaptées pour l'approbation des produits de marquage routier seront prises en parallèle, a ajouté le ministre.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature d'une convention pour accompagner les programmes de sensibilisation des associations

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a signé, jeudi à Alger, une convention avec nombre d'associations et organisations nationales en vue de renforcer le partenariat et accompagner les programmes et campagnes de sensibilisation des associations dans le domaine de la formation professionnelle. Signée lors d'une rencontre sur la méthodologie d'élaboration des programmes de formation, cette convention porte sur l'organisation par les associations concernées de campagnes de sensibilisation destinées aux différentes franges de la société quant à l'importance de la formation avec l'accompagnement du secteur de la formation professionnelle qui assurera les moyens nécessaires et les espaces disponibles à cet effet. Les deux parties ont convenu de coordonner l'action en matière d'enrichissement de la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels et l'actualisation des programmes pédagogiques.

Le secteur de la formation professionnelle participera aux différents événements et campagnes de sensibilisation menées par les associations dans le domaine de la formation. Il assurera les programmes de formation continue au profit des adhérents aux associations et organisations qui, à leur tour, veilleront à l'organisation de l'activité de soutien à la formation professionnelle. Le ministre a affirmé que cette convention vise à «renforcer l'action commune et permanente entre le secteur et la société civile qui joue un rôle important dans la sensibilisation et l'orientation des différentes franges de la société quant à l'importance de la formation, mettant en avant le rôle des établissements de formation pour assurer «le soutien nécessaire» aux projets des associations dans ce domaine.

Concernant cette rencontre, M. Merabi a affirmé que le secteur a adopté des approches pédagogiques afin de répondre aux exigences du marché de l'emploi en termes de main d'œuvre qualifiée et permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences professionnelles requises.

GESTION BUDGÉTAIRE

Raouya : «Le SIGB, élément clé de la modernisation des finances publiques»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a souligné jeudi à Alger que le projet du Système Intégré de Gestion Budgétaire (SIGB) était un élément clé du programme de modernisation des finances publiques, indique un communiqué du ministère.

Présidant la 2ème réunion du Comité de pilotage du SIGB au niveau de son département ministériel, M. Raouya a expliqué que ce projet «offrira en tant qu'outil d'aide à la décision, des capacités d'intervention inédite aux décideurs, acteurs budgétaires et utilisateurs en matière de gestion budgétaire et comptable».

Rappelant que la loi organique relative aux lois de Finances constituait un «virage majeur» en direction du renouveau économique, le ministre a ajouté que le projet du SIGB, dont le Comité chargé de superviser sa mise en œuvre a été installé en avril 2021, «permet d'offrir un cadre dans lequel s'effectuera la rénovation de l'ensemble des instruments et des outils de gestion budgétaire et comptable».

Il a précisé que «cette solution nous permettra de nous hisser aux standards internationaux en matière de crédibilité et de transparence budgétaire», tout en exprimant «sa satisfaction de l'état d'avancement des travaux».

M. Raouya a exhorté l'ensemble des acteurs concernés à «redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs fixés en



cette période marquée par de multiples défis nés du contexte économique et sanitaire».

Le ministre a salué «les efforts consentis par les différentes structures du ministère des Finances impliquées dans les travaux de mise en œuvre de cette solution ainsi que les partenaires de l'assistance technique, pour leur appui dans la réalisation de ce projet d'envergure», lit-on dans le communiqué qui souligne que le projet entamait une «phase décisive» relative à l'expérimentation pilote sur cinq (05)

sites. Il s'agit du ministère des Finances, du ministère des Travaux publics, du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur et du ministère de l'Agriculture.

Par ailleurs, le communiqué a fait savoir que des réunions d'appui et d'accompagnement ont été organisées avec l'ensemble des comités budgétaires ministériels relatives à la validation des structures de programmes ainsi que la proposition des actions, le cas échéant, les sous-actions

pour chaque ministère et institution publique, le retour d'expérience concernant l'élaboration des Rapports sur les Priorités de la Planification (RPP) pour l'exercice 2022 à titre démonstratif, et le lancement d'un vaste programme de formation dont l'objectif portait sur la formation de 400 formateurs devant assurer, à termes, la formation à grande échelle de plus de 6000 agents.

A propos de la formation, le ministère des Finances a indiqué qu'«elle constitue l'une des assises fondamentales qui permettront une mise en place efficace et pertinente de la réforme budgétaire».

«Ce système informatisé couvre les besoins de la gestion budgétaire en mode programme et ceux de la gestion comptable en dépenses et en recettes», a rappelé le communiqué, précisant qu'il permettra de «rationaliser les processus budgétaires en appliquant les principes de la saisie unique par l'initiateur de l'opération, accélérer le traitement des actions liées à la dépense, et assurer la concordance des données des ordinateurs, des comptes et des contrôleurs».

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE LA SÉCURITÉ

«Le volume des eaux usées épurées estimé à 500 millions m³/an»

Le ministre des Ressources en eau et de la sécurité hydrique, Karim Hasni a affirmé, jeudi à Alger, que le volume des eaux usées épurées était de l'ordre de 500 millions m³/an.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président de Chambre haute du Parlement, Salah Goudjil, le ministre a affirmé que l'Algérie disposait de 200 stations d'épuration d'une capacité de production de 500 millions m³/an.

Les capacités de production de ces stations devraient atteindre 1 milliard m³/an à l'horizon 2032, ajoute le ministre qui précise que son secteur s'emploie à réutiliser les eaux épurées pour l'irrigation de 24.000 hectares de terres agricoles d'ici à 2024 et atteindre, à l'horizon 2030, quelque 400.000 hectares, dont 16.000 hectares dans les hauts plateaux.

Outre le secteur agricole, les efforts de développement des capacités d'épuration

visent l'utilisation de cette ressource dans d'autres domaines, tels l'industrie, l'irrigation des jardins publics, la lutte contre les feux de forêts ainsi que le projet du barrage vert, a précisé le ministre, affirmant que la concrétisation de ce programme «important et ambitieux» à la fois demeure tributaire de la mise en place de l'enveloppe financière nécessaire pour mener à bien ces divers projets.

Concernant le stress hydrique, il a rappelé que les autorités publiques avaient adopté un programme visant l'augmentation du taux de recours aux eaux dessalées de 17% actuellement à 42% à l'horizon 2024, et 60% d'ici à 2030.

Ces projets profiteront aux populations des villes côtières et aux villes voisines dont la densité démographique équivaut à 80% du total de la population nationale. Il a rappelé que ce programme sera réalisé en deux phases, la première concerne la réalisation de cinq stations entre 2022-2024 à

savoir «Cap Blanc» à Oran, Alger-Ouest (Fouka), Alger-Est (Cap Djinet), Bejaia et Taref, et la seconde comporte la réalisation de six stations supplémentaires entre 2025-2030 à Mostaganem-Est, Tlemcen, Chlef-Est, Tamda (Tizi Ouzou), Jijel et Skikda.

A une question sur l'amélioration du service public de l'eau dans la wilaya de Ouargla, le ministre a indiqué que celle-ci a bénéficié d'un projet de réalisation de neuf stations de déminéralisation, l'objectif étant de réduire le taux des sels minéraux dans les eaux à forte salinité atteignant parfois 2,5 g/litre, à moins de 0,6 g/litre en vue d'assurer une meilleure qualité de l'eau. Il a rappelé la réception en avril 2018 de six des neuf stations de déminéralisation programmées, affirmant que les trois stations restantes seront réceptionnées au cours du mois de mars, sachant que la capacité de production de chaque station est de 70.500 m³/jour.

AGRICULTURE

Une cérémonie en l'honneur des femmes du secteur de l'Agriculture à l'occasion de leur Journée internationale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a coprésidé avec la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, une cérémonie organisée en l'honneur des femmes cadres du secteur et des femmes leaders du domaine agricole, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme.

M. Henni a mis en avant, lors de cette cérémonie, la production agricole de qualité réalisée par la femme, promettant que son secteur accorde

ra toutes les facilitations et les aides, en vue d'encourager la femme rurale.

De son côté, Mme. Krikou a salué le rôle de la femme rurale dans la relance du développement économique et la réalisation de la sécurité alimentaire, réaffirmant le soutien de l'Etat à la femme rurale, à travers les mécanismes d'appui financier et les sessions de formation. Elle a également évoqué la question des nouvelles coopératives agricoles instituées en vertu du décret de 2021, sur initiative du secteur de l'Agriculture et du

Développement rural et qui sont à même de faciliter l'opération de commercialisation des produits des femmes actives dans ce domaine, insistant sur la nécessité d'encourager la création par les agricultrices de ces coopératives à travers tout le territoire national, à l'effet de faciliter les opérations de commercialisation.

A son tour, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Abderrahmane Hamzaoui qui a assisté à cette cérémonie, a relevé les expériences réussies menées par la femme rurale et

les projets qu'elle a réalisés, grâce aux associations qui ont contribué aux opérations de sensibilisation et d'information de la femme sur les multiples formules existantes en vue de bénéficier des crédits et de l'appui de l'Etat, à l'effet de financer et de développer des projets. Relevant également la contribution active des associations à l'accompagnement de la femme rurale, M. Hamzaoui a mis en avant le rôle de la société civile dans le développement économique global.

ALGÉRIE - TURQUIE Signature de plusieurs conventions interuniversitaires

Plusieurs conventions ont été signées, jeudi à Alger, entre un groupe d'établissements universitaires algériens et turcs en vue de renforcer l'échange, la formation et les programmes communs de recherche.

Le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Nouredine Ghouali a coprésidé, au siège de l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL), avec le recteur de l'Université d'Istanbul, Mahmut Ak et le président de la Fondation d'histoire turque, Birol Cetin, la cérémonie de signature de ces conventions portant sur l'échange scientifique, la formation et les programmes de recherche communs aux deux parties.

Ces conventions ont été signées par les recteurs et directeurs de l'ENSSMAL, des Universités d'Alger 2, de Blida, de Bordj Bou Arreridj et du Centre national des archives du côté algérien et de l'Université d'Istanbul et de la Fondation d'histoire turque du côté turc.

Elles constituent «un apport positif dans les rela-



tions entre les deux pays visant l'échange, la formation et la mise en place de programmes de recherche profitables aux laboratoires algériens et turcs», a déclaré M. Ghouali. Dans le cadre de l'élargissement de ses relations avec les établissements universitaires et de recherche de par le monde, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

assurera «l'accompagnement et l'appui à ces conventions», a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur de l'Université d'Istanbul a estimé que les accords conclus entre les universités algériennes et turques, contribueront à «renforcer l'amitié entre les deux pays et ouvriront la voie aux chercheurs et étudiants». Le président de la Fondation d'histoire turque, qui a 90 ans

d'existence, a affirmé, à son tour, que sa fondation a pour objectif principal de «récrire la véritable histoire et non l'histoire des impérialistes et du colonisateur occidental», saluant dans ce sens, les conclusions des participants au 4e Colloque international sur le patrimoine commun algéro-ottoman, sur les pas de «Piri Reis», histoire de l'Algérie au 19e siècle, à travers le livre de la marine (du 9 au 12 mars 2022), lors duquel «l'importance de l'écriture de notre histoire commune» a été soulignée, a-t-il dit. Pour sa part, la directrice de l'ENSSMAL a souligné que «les défis scientifiques futures nous incitent à œuvrer avec professionnalisme et sérieux, pour développer notre compréhension des systèmes environnementaux maritimes et unifier notre vision scientifique dans le domaine de l'économie bleue».

ALGÉRIE - SÉNÉGAL La ligne maritime Alger-Dakar renforcera les échanges commerciaux

La Conseillère à l'ambassade du Sénégal en Algérie, Maram Kai Fal, a relevé jeudi à Oran, l'importance de la ligne maritime Alger-Dakar pour l'accroissement des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Ouest ainsi que toute l'Afrique de l'Ouest.

Maram Kai Fal indiquée à l'APS en marge de la première édition du Salon africain des affaires qu'abrite le centre des conventions d'Oran «Mohamed Benahmed», que la ligne maritime Algérie-Sénégal qu'Alger s'approprie à ouvrir prochainement, permettra de renforcer les échanges commerciaux au profit des deux pays.

Lors de la réunion du Conseil des ministres du 27 février dernier, le Président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'ouverture d'une ligne maritime commerciale reliant Alger à la capitale sénégalaise, Dakar, dans les plus brefs délais.

Cette ligne maritime «permettra à l'Algérie de pénétrer les marchés de l'Afrique de l'Ouest», a déclaré la conseillère à l'ambassade du Sénégal, soulignant que le marché sénégalais «accueille déjà divers produits algériens tels que les produits alimentaires».

Maram Kai Fal a estimé possible, également, d'alimenter le marché algérien en divers produits sénégalais, à l'instar des légumes, des fruits tropicaux, des produits marins et d'artisanat. Pour rappel, une ligne maritime

commerciale Alger-Nouakchott a été inaugurée en février dernier au port d'Alger.

Elle devra faciliter et consolider les échanges commerciaux entre les deux pays et se veut un portail pour accéder aux marchés africains.

Les travaux du Salon africain des affaires se poursuivent jusqu'à demain vendredi avec la participation de 16 pays africains et près de 45 opérateurs économiques algériens.

Prendront part à ce Salon aux côtés de l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Sénégal, le Nigeria, le Burkina Faso, l'Ethiopie, la Côte d'Ivoire, le Congo démocratique, l'Angola, le Zimbabwe, la Guinée, la Tanzanie et le Cameroun.

ALGÉRIE - JORDANIE Tourisme: M. Hamadi passe en revue avec l'ambassadeur de Jordanie les voies et moyens de consolider la coopération bilatérale

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a passé en revue jeudi avec l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie en Algérie, Chaker Attallah El Amouch, les voies et moyens de consolider la coopération entre les deux pays dans le domaine du tourisme, a indiqué le ministère dans un communiqué. Selon la même source, les deux parties ont exprimé «leur fierté quant au niveau des relations de fraternité et des liens historiques solides unissant les deux pays», mettant en avant «leur attachement à hisser le niveau des relations, de manière permanente, dans le domaine du Tourisme et de l'Artisanat».

A ce titre, le ministre a souligné «la nécessité de préparer le terrain pour un

mémorandum d'entente dans les meilleurs délais, englobant plusieurs axes susceptibles de promouvoir et de consolider les relations bilatérales, notamment dans le domaine du tourisme thermal et thérapeutique, de mettre en valeur et promouvoir le produit touristique thermal, l'investissement touristique, la formation des formateurs dans le domaine d'hôtellerie et de restauration, et d'échanger les expertises dans le domaine de l'artisanat».

De son côté, l'ambassadeur jordanien a salué toutes les propositions présentées par M.

Hamadi, faisant part de sa «disposition à développer les relations de coopération bilatérale dans le domaine du Tourisme et de l'Artisanat au mieux des

intérêts des deux pays frères». En dernier, les deux parties ont convenu de «la nécessité d'intensifier les efforts pour la concrétisation des points soulevés à travers la tenue de séances

communes de travail, à l'effet de préparer le projet du mémorandum d'entente, un document de nature à assoir un partenariat efficace et sérieux servant les intérêts communs».

DU 23 AU 26 MARS À ORAN Le 8^{ème} Salon international de l'industrie agroalimentaire

La 8^{ème} édition du Salon international de l'Industrie agroalimentaire (SIAG) se tiendra du 23 au 26 mars courant au centre des conventions d'Oran (CCO) avec la participation de près de 150 exposants locaux et étrangers, a indiqué jeudi un communiqué de l'organisateur.

«Le Salon international de l'industrie agroalimentaire revient avec sa huitième édition du 23 au 26 mars 2022.

Sans la crise sanitaire qui a touché toute la planète et les restrictions de circulation du fait de la Covid-19, il aurait atteint une décennie d'existence cette année», a précisé l'agence de communication Expolne, spécialisée dans l'organisation des foires et salons internationaux.

Présenté comme l'événement «incontournable» qui accompagne les professionnels et industriels de l'agroalimentaire, de l'emballage, des procédés de fabrication et de trans-

ALGÉRIE - TUNISIE La Tunisie ambitionne de donner un nouveau souffle aux relations commerciales algéro-tunisiennes

La Tunisie ambitionne de donner un nouveau souffle aux relations commerciales algéro-tunisiennes et développer de nouveaux domaines de coopération, a-t-on appris jeudi à Oran du chef de mission commerciale tunisienne Rafik Mansouri.

«La Tunisie vise, comme première étape, à rétablir les échanges commerciaux algéro-tunisiens à leur état antérieur à la pandémie du Coronavirus et, en seconde étape, les augmenter et diversifier les domaines de coopération», a déclaré à l'APS M. Mansouri, chef de la mission commerciale tunisienne à Oran relevant de l'ambassade de la République de Tunisie en Algérie, en marge des travaux de la deuxième journée du Salon africain des affaires organisé à Oran. Le même responsable a souligné l'importance de renforcer la coopération économique et commerciale dans tous les secteurs, notamment le tourisme, l'industrie, les services et la santé, soulignant «nous ambitionnons d'élargir la coopération dans d'autres domaines comme l'agriculture et l'environnement, entre autres».

D'autre part, M. Mansouri a mis l'accent sur la nécessité d'encourager les sociétés tunisiennes et algériennes à lancer des projets communs et une production commune, «afin de pénétrer en force les marchés africains avec des produits excellents conformes aux normes internationales».

Les travaux du Salon africain des affaires se poursuivent jusqu'à demain vendredi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran avec la participation de 16 pays africains et 45 opérateurs économiques algériens. En plus de l'Algérie, plusieurs pays africains prennent part au salon africain des affaires, notamment la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, l'Égypte, le Niger, le Mali, le Sénégal, le Nigeria, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Congo démocratique, l'Angola, le Zimbabwe, la Guinée, la Tanzanie et le Cameroun.

ALGÉRIE - MAURITANIE La ligne maritime entre l'Algérie et la Mauritanie revêt une grande importance pour l'économie des deux pays

Le chef de la délégation mauritanienne Mohamed Lamine Abdelfatah a affirmé jeudi au deuxième jour de la première édition du Salon africain des affaires à Oran que la ligne maritime commerciale reliant l'Algérie à la Mauritanie, entrée en service dernièrement «revêt une grande importance pour l'économie des deux pays». «Cette ligne maritime revêt une grande importance pour les économies mauritanienne et algérienne», a indiqué M. Abdelfatah dans une déclaration à l'APS en marge de cette manifestation économique qu'abrite le Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed, soulignant que la Mauritanie constitue une autre portière de l'Afrique pour l'Algérie pour commercialiser ses produits.

«Cette ligne commerciale contribuera à la promotion et à l'accroissement du volume des échanges commerciaux entre les deux pays d'une part, et avec l'Afrique, d'autre part», a-t-il déclaré, signalant que les marchandises et les produits algériens dont a besoin le marché mauritanien, sont les denrées alimentaires, les matériaux de construction et la technologie.

«Nous aspirons au raffermissement des relations et au développement des échanges commerciaux entre les deux pays suivant le principe gagnant-gagnant», a affirmé, à ce propos, le chef de la délégation mauritanienne D'autre part, Mohamed Lamine Abdelfatah a estimé que la route transsaharienne est à même d'ouvrir un nouvel horizon pour les échanges entre l'Algérie et l'Afrique et aura un grand impact sur l'avenir de l'Afrique. Les travaux du Salon africain des affaires se poursuivent jusqu'à demain vendredi et ce, avec la participation de 16 pays africains et près de 45 opérateurs économiques algériens.

Prendront part au salon économique, aux côtés de l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Sénégal, le Nigeria, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Congo démocratique, l'Angola, le Zimbabwe, la Guinée, la Tanzanie et le Cameroun.

formation», le SIAG s'étalera sur 4 jours et offrira aux participants et aux visiteurs plusieurs activités et conférences afin de débattre sur les véritables enjeux du secteur et de son développement.

Ainsi, près de 150 exposants locaux et étrangers présenteront leurs produits et nouveautés lors de ce salon.

Ce qui reflète, selon le communiqué, «le grand dynamisme de l'agroalimentaire, de l'emballage et le conditionnement dans l'économie en Algérie».

L'édition de cette année sera enrichie par le lancement de deux médias dédiés à l'événement. Il s'agit de «SIAG TV», avec son plateau qui se veut une tribune d'expression pour les professionnels et «La Gazette du SIAG», un journal du salon pour les visiteurs, a fait savoir l'organisateur.

ENERGIE

Sonelgaz annonce de nouvelles mesures réglementaires pour la fusion de certaines de ses sociétés

Le Groupe Sonelgaz a annoncé, jeudi dans un communiqué, de nouvelles mesures réglementaires relatives à la mise en œuvre d'opérations de fusion de certaines de ses sociétés, en vue de rationaliser les dépenses, créer des sociétés «plus fortes» et uniformiser la grille des salaires et des primes. «Dans le cadre de la mise en œuvre de sa vision stratégique, le groupe Sonelgaz a engagé un ensemble de mesures réglementaires, dans le but d'assurer un climat plus stable et plus adéquat au développement des performances, en concertation permanente avec le partenaire social, lit-on dans le communiqué. Ces changements structurels visent à «déférer, partager et réactiver les ressources et moyens et remporter des acquis plus grands, en vue de les réintégrer dans les projets stratégiques, qui visent à satisfaire la clientèle et assurer le service public», ajoute la même source. Dans ce cadre, Sonelgaz a décidé de mettre en œuvre les opérations de fusion au niveau de certaines de ses sociétés, en vue de «rationaliser les dépenses, maîtriser le coût et créer des sociétés plus fortes permettant de créer de la valeur ajoutée et d'assurer un développement économique à long-terme». Il s'agit de la création de deux sociétés avec de nouvelles dénominations et missions, par la fusion de la Société de travaux et montage électriques (KAHRAKIB), la Société de travaux d'électricité (KAHRIF), la Société de réalisation des canalisations (KANAGHAZ), et la fusion de la Société de montage industriel (ETTERKIB) et de la Société de réalisation d'infrastructures (INERGA). Dans ce cadre, la majorité des activités de la société Maintenance et prestations véhicules (MPV) seront rattachées à la Société algérienne de distribution d'électricité et du gaz (SADEG). A son tour, la Compagnie de l'engineering de l'électricité et du gaz (KDL CEEG) a été rattachée à la Société algérienne de gestion du réseau de transport d'électricité (GRTE), comme fut le cas pour (KDG CEEG) en vue d'assurer «une bonne prise en charge des dossiers relatifs à la réalisation des nouvelles structures et un meilleur suivi des chantiers», a ajouté la même source. Le groupe Sonelgaz vise à unifier la grille des salaires et à revoir les primes et garantir des salaires «équitables» pour «mettre fin aux inégalités enregistrées et mieux récompenser l'ensemble des travailleurs pour leurs efforts», a expliqué le gr oupe dans son communiqué. Pour ce faire, il a été procédé à l'installation de la commission paritaire de haut niveau, a rappelé le groupe, soulignant la volonté de Sonelgaz de «mobiliser tous les moyens pour l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des employés de toutes les filiales du groupe».

INDUSTRIE

Intégrer la filière de l'industrie des remorques dans un cluster

Le Directeur général du développement industriel au ministère de l'Industrie, Ahmed Salem Zaid a mis l'accent, jeudi, sur la nécessité d'intégrer tous les acteurs de la filière de l'industrie des remorques et des semi-remorques dans un cluster pour assurer davantage d'efficacité et une complémentarité des investissements et encourager la production nationale, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie. Cette déclaration est intervenue lors d'une rencontre consacrée au suivi et au développement des activités liées à l'industrie des remorques et des semi-remorques organisée par le ministère de l'Industrie sous la présidence de M. Zaid qui a mis l'accent sur la nécessité d'intégrer tous les acteurs de cette filière dans un cluster pour assurer davantage d'efficacité et une complémentarité des investissements de manière à encourager la production nationale, réduire les coûts et proposer des produits concurrentiels aux plans local et international». Le responsable a évoqué la proposition d'un projet de cahier de charges spécifique à cette filière industrielle comprenant des facilitations pour les différents opérateurs activant dans ce domaine. Cette rencontre, à laquelle ont pris part une quarantaine d'opérateurs économiques, a permis de jeter la lumière sur les problèmes et les insuffisances dont souffre l'industrie des remorques et semi-remorques et de tenter de trouver des solutions, notamment en exploitant les capacités industrielles disponibles et en assurant une complémentarité entre les différentes entreprises activant dans ce domaine, selon la même source. Cette initiative vise à développer cette filière, indique le ministère, précisant que cette rencontre a permis d'asseoir des règles solides pour un bon démarrage de l'industrie des remorques et des semi-remorques. Les participants à cette rencontre ont salué la démarche du ministère de l'Industrie de tenir des rencontres similaires en vue d'organiser et de développer cette filière industrielle, à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs.

En fête de ces mesures figure la récente décision du président de la République relative au nouveau régime d'imposition appliqué pour cette catégorie qui sera soumise à un impôt de 5 % sur leurs bénéfices et non pas leur chiffre d'affaires.

Ces mesures ont été examinées dans le cadre des réunions de coordination regroupant les représentants des secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, de l'environnement, des finances, de l'intérieur, des ressources en eau et des associations professionnelles des boulangers, en vue de prendre en charge les préoccupations de cette catégorie. Quatre réunions de coordination ont été tenues jusqu'à présent entre ces parties, ayant donné lieu à plusieurs autres «acquis» dont la réduction des charges de consommation de l'électricité au profit des boulangers, en leur per-



mettant de bénéficier de la tarification n° 53 par l'utilisation de compteurs portant deux index, a fait savoir le même responsable. Il a été convenu avec le secteur de l'industrie d'intégrer les boulangers dans le système de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés pour que les boulangers puissent bénéficier des autorisations d'importation des équipements d'occasion (en bon état de marche), desti-

nés aux boulangeries. M. Mokrani a annoncé la tenue dans les prochains jours d'une réunion avec les services du ministère des Finances pour examiner l'application du nouveau régime d'imposition relatif aux boulangers annoncé par le président de la République.

Il sera question également durant la même réunion d'étudier les autres propositions au profit des boulangers dont la réduction de la taxe sur

la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane sur certains intrants (levure et améliorants). Toutes les recommandations seront appliquées «progressivement» conformément à un calendrier fixé en concertation avec toutes les parties concernées, a souligné M. Mokrani, ajoutant que les réunions de coordination se poursuivront jusqu'à l'application de toutes les mesures convenues afin de «préserver ce métier, d'une part et le pouvoir d'achat des citoyens d'autre part». Après avoir mis en garde contre la hausse des prix du pain, le même responsable a rappelé que le prix de cet aliment essentiel est réglementé et des mesures «strictes» seront prises à l'encontre des contrevenants. Les services de contrôle relevant du ministère du Commerce ont effectué dernièrement 7964 interventions ayant donné lieu à 658 infractions, a-t-il dit.

Le marché algérien approvisionné de 54.500 tonnes de viandes rouges à l'occasion du Ramadhan

Une quantité de 54.500 tonnes de viandes rouges sera injectée sur le marché à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, a indiqué à l'APS un responsable du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère, Ahmed Mokrani a affirmé que cette quantité sera assurée grâce à «l'abatage prévu de 29.000 de têtes bovines, soit l'équivalent de 14.500

tonnes de viandes, et près de 1 million de têtes ovines, soit 30.000 tonnes de viandes rouges locales, alors que la quantité de 10.000 tonnes de viandes restante sera assurée par les wilayas du sud». «La société algérienne Frigomedit et l'Algérienne des viandes rouges (Alviar) ont été chargées d'importer des quantités supplémentaires de viandes congelées estimées à 3.000 tonnes pour renforcer l'approvisionnement du marché durant

le mois sacré», a-t-il ajouté. Pour ce qui est des viandes blanches, M. Mokrani a souligné que le marché sera approvisionné en «grandes» quantités estimées à 47 000 tonnes, dont 10 000 tonnes assurées par l'Ofice national des aliments du bétail (ONAB) et 37 000 tonnes par les opérateurs privés, via un réseau soumis au contrôle sanitaire, composé de 154 abattoirs de volailles et 980 structures d'abatage agréées.

IMPORTATIONS POUR LA VENTE EN L'ÉTAT

Des documents supplémentaires dans le dossier d'importation à compter d'aujourd'hui

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a informé les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières et de marchandises destinées à la revente en l'état, que le dossier d'importation doit comporter, à partir de dimanche prochain, des documents supplémentaires. «Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des

opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état, qu'outre les documents constituant le dossier d'importation et devant être déposés au niveau des inspections frontalières, le dossier doit inclure d'autres documents à compter du 13 mars 2022», lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook du ministère.

Désormais, il faudra fournir «une copie du certificat de conformité aux conditions et modalités d'exercice de l'activité d'importation des matières premières, des produits et des marchandises destinés à la vente en l'état, une copie de la facture domiciliée, en plus d'une copie de la liste de colissage en cas d'importation de cargaisons non-homogènes», note la même source.

Ces mesures viennent en

application des dispositions de l'article 30 de la loi 09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression de la fraude ainsi que l'article 03 du décret exécutif 05-467 fixant les conditions et les modalités de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés, «dans le but d'encadrer les importations et d'assainir l'activité du commerce extérieur des pratiques illégales», conclut la publication.

BTPH

L'AGEA formule 14 recommandations pour la relance post-Covid du secteur

L'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) a formulé 14 recommandations pour la relance du secteur du BTPH, notamment pour la période post-Covid. Dans un document regroupant 14 propositions issues des conclusions d'une réunion du bureau national de l'AGEA tenue le 9 mars, l'organisation professionnelle a appelé à organiser «dans les meilleurs délais possibles» les 4ème assises nationales du BTPH pour relancer la renaissance du secteur, incluant des ateliers spécialisés autour du code du commerce, du code de l'investissement, du code des marchés publics et du code de travail.

Outre ces assises, l'AGEA re-

commande "la prise en charge des surcoûts liés au Covid-19 par l'annulation des charges fiscales et sociales des deux derniers exercices" et "la dépenalisation fiscale et parafiscale des entreprises du secteur, la mise en place d'un mécanisme d'incitation à l'investissement local, la mise en place d'un plan massif de rénovation des bâtiments et le retour à un taux réduit de TVA à 7% pour l'ensemble des travaux".

Afin de mettre un terme ou atténuer la spéculation dans le marché de la location immobilière, l'AGEA recommande d'encourager l'entreprise nationale à construire des habitations destinées pour 50% à

la location et 50% à la vente.

Concernant les bureaux d'études (BET), l'organisation appelle à confier les études et les missions de conception et de suivi des projets de l'Etat à des B.E.T algériens par des concours d'architecture ou concours de projet.

De plus, l'AGEA recommande de mettre en place un mécanisme de mise à disposition de zones d'activité du BTPH par wilaya, d'inclure l'AGEA dans les commissions de wilayas chargées des marchés et de l'investissement en rapport avec le BTPH, de mettre en place un observatoire national pour la PME/PMI/TPE et d'associer l'université aux associations patronales. Il s'agit aussi

selon l'AGEA de mettre en place des mécanismes d'implication "effective" des banques leurs permettant de s'investir pour accompagner les entreprises dans la réalisation et le suivi des projets de construction. L'organisation professionnelle évoque également la mise en œuvre de la charte partenariat public-privé (P.P.P.), proposant l'installation des organes de travail pour la bonne mise en œuvre des textes d'application relatifs à la loi.

Le patronat du BTPH estime que la Construction représente près de 1,5 million d'emplois et près de 350.000 entreprises en Algérie, essentiellement des TPE/PME.

PÉTROLE

L'Iran est prêt à fournir le pétrole nécessaire au marché mondial, selon un responsable

Le PDG de la National Iranian Oil Company (NIOC) a affirmé vendredi que l'Iran était prêt à fournir le pétrole nécessaire au marché mondial et à stabiliser les prix, a rapporté l'agence de presse officielle IRNA.

Le gouvernement iranien a déployé tous les efforts possibles pour récupérer la part du pétrole iranien sur le marché et l'augmenter, a confié à l'IRNA Mohsen Khojasteh Mehr, PDG de la NIOC.

"Les mesures nécessaires sont prises pour les sanctions et la période post-sanctions" de façon à ce que l'Iran revienne sur le marché mondial, a affirmé M. Khojasteh Mehr, cité par IRNA. La position de l'Iran dans l'approvisionnement du monde en pétrole est spéciale, a-t-il dit, ajoutant que les raffineurs européens



son convaincus que l'Iran est un fournisseur d'énergie durable. "A la NIOC, nous sommes prêts

à répondre aux besoins des entreprises européennes, ainsi que d'autres entreprises", a-t-il noté. L'Iran est tout à fait prêt à fournir tout ce que le marché attend du pétrole iranien, a souligné M. Khojasteh Mehr. L'industrie pétrolière iranienne et ses exportations sont soumises à des sanctions unilatérales américaines depuis l'été 2018, période au cours de laquelle l'ancien président américain a retiré Washington de l'accord sur le nucléaire de 2015 et a rétabli de nouvelles sanctions contre Téhéran.

COMMERCE

L'Inde et le Canada relancent les négociations sur l'Accord de partenariat économique global

L'Inde et le Canada ont convenu de relancer officiellement les négociations en vue d'un Accord de partenariat économique global (CEPA). Selon un communiqué du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, les deux pays ont également envisagé un «accord intermédiaire» ou «un accord commercial précoce» qui pourrait «apporter des gains commerciaux rapides aux deux pays», et ce lors de la réunion tenue, vendredi à New Delhi, entre le ministre indien du Commerce et de l'Industrie, Piyush Goyal, et la ministre canadienne des Petites en-

treprises, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Mary Ng. Les deux ministres ont mis l'accent sur les complémentarités commerciales existantes entre l'Inde et le Canada et souligné que l'accord commercial contribuerait à développer le commerce bilatéral de biens et de services en libérant le potentiel dans tous les secteurs, ajoute la même source. Une gamme d'autres questions bilatérales en matière de commerce et d'investissement ont été discutées au cours de la réunion, note le ministère indien, ajoutant que les deux

pays ont convenu d'intensifier les travaux en ce qui concerne la reconnaissance de l'approche systémique du Canada en matière de gestion des risques phytosanitaires dans les légumineuses et l'accès aux marchés pour les produits agricoles indiens comme le maïs et les bananes. Le commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et l'Inde a atteint 10,1 milliards de dollars en 2019, toutefois, en raison principalement de la pandémie de Covid-19, le volume du commerce bilatéral a diminué à 8,7 milliards de dollars en 2020.

ALLEMAGNE

La majorité des Allemands favorables à l'approvisionnement en énergie nucléaire

Près de 57% des citoyens allemands sont favorables à la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires dans le pays pour s'assurer un approvisionnement en énergie, selon un sondage publié vendredi. Cette enquête de l'institut Politbarometer, diffusée par la chaîne de télévision ZDF, révèle que presque autant d'Allemands étaient favorables à ce que les centrales au charbon fonctionnent plus longtemps que prévu. Dans le même temps, 92% d'entre eux comptaient également sur une expan-

sion accélérée des énergies renouvelables, selon le sondage réalisé auprès de plus de 1.300 électeurs éligibles. En début de semaine, le ministre de l'économie et de l'action climatique, Robert Habeck, et le ministre de l'Environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs, Steffi Lemke, se sont prononcés contre la prolongation de la durée d'exploitation des dernières centrales nucléaires du pays, malgré les éventuels goulets d'étranglement en ma-

tière d'approvisionnement énergétique dus à la crise ukrainienne.

«Après avoir pesé les avan tages et les risques, la prolongation de la durée d'exploitation des trois centrales nucléaires restantes n'est pas recommandée, même au vu de la crise gazière actuelle», selon un rapport conjoint du ministère de l'économie et de l'action climatique et du ministère de l'Environnement, de la protection de la nature, de la sûreté nucléaire et de la protection des consommateurs. O A la suite de la ca-

tastrophe nucléaire de Fukushima au Japon en 2011, l'Allemagne a accéléré sa sortie de l'énergie nucléaire. Les trois dernières centrales nucléaires opérationnelles du pays devraient être fermées définitivement d'ici à la fin de 2022 au plus tard. Selon l'accord de coalition des partis au pouvoir en Allemagne, l'abandon définitif du charbon doit être avancé de 2038 à 2030. Les énergies renouvelables doivent être développées plus fortement et couvrir 80 % des besoins en électricité du pays d'ici à 2030.

MARCHÉS

Wall Street termine en baisse, le rebond n'a pas tenu

La Bourse de New York a terminé en repli vendredi une nouvelle semaine folle, incapable de trouver un semblant d'élan à l'approche du week-end et handicapée par un mauvais indicateur macroéconomique américain. Le Dow Jones a perdu 0,69%, l'indice Nasdaq, à forte coloration technologique, a lâché 2,48%, et l'indice élargi S&P 500, 1,30%. Sur le marché obligataire, le taux des emprunts d'Etat américains à deux ans est monté à 1,76%, pour la première fois depuis 30 mois. La courbe des taux s'aplatit de plus en plus (les taux à court terme se rapprochent de ceux à long terme), signe que le marché se prépare à un cycle de relèvements par la Banque centrale américaine (Fed) mais n'est pas convaincu par la vigueur de la croissance à long terme. Comme souvent, avec le retour de l'aversion pour le risque, les valeurs de croissance ont souffert, à l'instar de Netflix (-4,61%), Tesla (-5,12%) ou la plateforme de cryptomonnaies Coinbase (-7,46%). Le constructeur

de véhicules électriques Rivian dérapait (-7,56% à 38,05 dollars) après avoir annoncé jeudi, après Bourse, qu'il ne prévoyait de produire que 25.000 exemplaires de ses modèles, alors que les analystes anticipaient 40.000. Il a entraîné avec lui ses concurrents Nikola (-5,53%) et Lucid (-5,33%). Le groupe de logiciels et d'informatique à distance (cloud) Oracle (+1,53% à 77,82 dollars) a profité de prévisions de croissance encourageantes. Nouvelle journée difficile pour les valeurs chinoises cotées à Wall Street, en particulier pour Yum China (-15,51% à 37,48 dollars), le groupe qui contrôle les restaurants KFC, Taco Bell et Pizza Hut en Chine. Jeudi, le régulateur américain des marchés (SEC) a mis en demeure plusieurs entreprises chinoises, dont Yum China, de se mettre en conformité avec de nouvelles obligations comptables légales, faute de quoi elles pourraient être radiées de la cote d'ici 2024. Aucun des 248 groupes chinois cotés à New York ne s'est envolé, pour l'instant, à ces obligations.

Les géants chinois du commerce électronique Alibaba (-6,68%), JD.com (-8,63%) ou Pinduoduo (-10,15%) ont subi vendredi le contre-coup de la première salve du régulateur.

LIBAN

Le pays interdit l'exportation d'aliments produits localement pour lutter contre la pénurie alimentaire

Le Liban a interdit vendredi l'exportation de plus de 20 denrées alimentaires produites dans le pays en raison de la grave pénurie alimentaire exacerbée par le conflit russo-ukrainien, selon un communiqué du ministère libanais de l'Industrie. Les produits alimentaires tels que la viande, les fruits et légumes transformés, les produits laitiers, les produits céréaliers moulus, le sucre, le pain, le café en grains et le thé sont tous interdits à l'exportation, indique le communiqué. Les producteurs ne peuvent exporter leurs produits qu'après avoir obtenu un permis du ministère de l'Industrie, qui doit être signé exclusivement par le ministre de l'Industrie George Bouchikdian. Le Premier ministre libanais Najib Mikati et le ministre de l'Economie et du Commerce Amin Salam sont en contact avec plusieurs pays depuis début mars pour trouver des fournisseurs de blé, selon un communiqué publié jeudi par le ministère de l'Economie et du Commerce.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or à plus de 2000 dollars l'once

Le cours de l'or qui avait atteint un sommet depuis août 2020 et frôlé son plus haut historique mardi, s'est stabilisé à un niveau élevé sur la semaine, profitant de son statut de valeur refuge. L'once d'or a atteint mardi 2.070,44 dollars, à quelques dollars de son record historique à 2.075,47 dollars atteint à l'été 2020, dans les premiers mois de la pandémie de Covid-19.

«Le niveau de l'or reste clairement dicté par le conflit en Ukraine, avec un élan vers les valeurs refuges qui est très visible», commentent des analystes. Mais le prix du métal précieux finit la semaine presque au même niveau que sept jours plus tôt (1.978,16 dollars l'once contre 1.970,70 dollars). Le palladium a pour sa part atteint lundi un plus haut historique à 3.442,47 dollars l'once.

La production de ce métal précieux également utilisé par l'industrie automobile dépend énormément de la Russie. «Le palladium qui vient à 40% de Russie est acheminé essentiellement par avion. L'once de palladium coûtait vendredi 2.768,64 dollars contre 3.011,50 dollars sept jours plus tôt). Le nickel, dépendant des exportations russe, a vu son prix dépasser les 100.000 dollars la tonne mardi pour la première fois de son histoire, soit une hausse de plus de 110% par rapport à la clôture de la veille. La Russie est le troisième producteur mondial de nickel, le deuxième producteur mondial de nickel raffiné, et le groupe russe Rusal étant le deuxième producteur industriel d'aluminium du monde. Comme le nickel, l'aluminium est également dépendant des exportations russes. L'aluminium a dépassé pour la première fois lundi la barre des 4.000 dollars la tonne, à 4.073,50 dollars, prix le plus élevé de son histoire. Le cuivre a également touché lundi un nouveau plus haut historique à 10.845 dollars la tonne. Les prix sont depuis descendus de leurs sommets, la tonne cuivre s'échangeait vendredi à 10.146,50 dollars contre 10.674,00 dollars à la clôture sept jours plus tôt, et la tonne d'aluminium évoluant à 3.445,50 dollars, contre 3.849,00 dollars à la clôture une semaine auparavant.

PAYS BAS

Le gouvernement néerlandais dévoile un plan d'aide pour répondre à la hausse des prix de l'énergie et à l'inflation

Le gouvernement néerlandais a annoncé un ensemble de mesures d'aide de 2,8 milliards d'euros pour

contrer la hausse des prix de l'énergie et l'inflation persistante. Le ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, Karien van Gennip, a indiqué vendredi qu'une allocation énergétique unique pour les familles à faibles revenus passerait de 200 euros à 800 euros. En outre, la taxe sur la valeur ajoutée sur l'énergie sera réduite de 21 % à 9 %, tandis que les droits d'accise sur l'essence et le diesel seront réduits de 21 %. Dans le même temps, la ministre a déclaré dans une lettre au parlement que le gouvernement prendrait des mesures pour aider les personnes à revenus faibles et moyens à faire face à la hausse des prix de l'énergie et à l'inflation persistante. Selon Mme van Gennip, l'inflation pourrait augmenter fortement et atteindre 5,2 % cette année, principalement en raison de la hausse des prix de l'énergie, tandis que le pouvoir d'achat devrait chuter de 2,7 % en moyenne.

BLIDA

Deux morts dans un accident de la route

Deux personnes sont mortes dans un accident de la circulation survenu samedi à l'aube sur l'autoroute Est-ouest, reliant Blida à Chiffa, suite au dérapage d'un camion remorque, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 3h50, à hauteur de l'échangeur menant vers l'unité principale de la Protection civile, lorsqu'un camion remorque a dérapé et a heurté la glissière en ciment, a-t-on précisé. Suite à cet accident, le moteur du camion a pris feu et les flammes se sont propagées vers la cabine à bord de laquelle étaient les deux victimes, qui sont mortes brûlées, a-t-on indiqué.

Les éléments de l'unité de la Protection civile de Blida appuyés par l'unité principale de ce même corps constitué, sont intervenus, en coordination avec la Gendarmerie nationale qui a sécurisé la voie, pour éteindre le feu et transférer les corps des deux victimes vers l'hôpital Frantz Fanon, selon la même source. La circulation automobile sur cet axe routier demeure perturbée, suite à l'accident, a-t-on signalé.

KHENCHELA

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie et l'usurpation de fonctions

Un réseau composé de quatre individus spécialisés dans l'escroquerie et l'usurpation de fonctions a été démantelé à Khenchela par les services de sécurité, a-t-on appris jeudi de source sécuritaire.

Selon la même source, les dénommés Charidi Ahmed et Samir, Hamzaoui Aïssa et El Ayeche Abdelhalim, membres de ce réseau, ont été arrêtés pour escroquerie et usurpation de fonctions de hauts gradés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des hautes autorités.

Les quatre individus ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Khenchela, lequel a ordonné le placement sous mandat de dépôt du dénommé Charidi Ahmed au niveau de l'établissement pénitentiaire de Babar (Khenchela) et le placement sous contrôle judiciaire des dénommés Charidi Samir et El Ayeche Abdelhalim, précise la source sécuritaire.

MOSTAGANEM

Arrestation de deux organisateurs de traversées clandestines

Les services de police de Mostaganem ont arrêté deux organisateurs d'émigration clandestine par mer, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants suite à une plainte déposée par une femme contre l'un des passeurs, selon laquelle elle a été escroquée de 1,2 million de dinars et 10.200 euros, a-t-on indiqué dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, dont l'APS a reçu une copie.

La victime a indiqué que le suspect lui a fait croire qu'il allait organiser une traversée clandestine et qu'il avait reçu d'une autre victime une somme en devises de 8.000 euros pour les mêmes raisons. Après avoir avisé le procureur de la République territorialement compétent, les policiers ont déclenché leur enquête, qui a dévoilé que le suspect principal de ce réseau attirait les candidats à l'émigration clandestine via les réseaux sociaux, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, car résidant en Espagne.

Les investigations ont démontré que la femme du suspect avait pour tâche de ramasser l'argent à l'extérieur du pays, alors que la sœur du suspect avait pour mission d'héberger les candidats à l'émigration clandestine dans son domicile à Mostaganem, selon la même source.

Après avoir accompli toutes les procédures légales et surveillé les mouvements du suspect, les policiers ont arrêté ce dernier, qui a été présenté, ainsi que sa sœur, devant le parquet du tribunal de Mostaganem et placé en détention provisoire et sa sœur sous contrôle judiciaire, a-t-on fait savoir.

AÏN DEFLA

Ouverture du forum national des responsables des SMA de la catégorie cadets

Cinquante-huit (58) représentants des Scouts musulmans algériens (SMA) issus des différentes wilayas du pays prennent part au forum national des responsables de la catégorie cadets de ce mouvement de jeunesse ouvert vendredi à l'Institut national multi spécialités de la formation professionnelle de Aïn Defla.

«L'objectif de cette rencontre, de deux jours, a trait à la maîtrise de la méthode inhérente à la formation du jeune scout tout en prenant en ligne de compte les spécificités caractérisant ce dernier, notamment sur le plan psychologique afin que les responsables chargés de cette frange s'acquittent de leur mission avec réussite», a indiqué le membre du commandement général des SMA, Habib Bouras.

A la faveur de cette session de formation, a-t-il noté, les représentants des scouts de chaque wilaya acquerront un certain nombre d'outils, de connaissances et de compétences qu'ils transmettront aux responsables locaux des différentes unités dans le but de perfectionner le travail effectué à l'adresse des jeunes éléments de cette entité.

Des ateliers portant notamment sur les missions



dévolues aux responsables de la wilaya encadrant les jeunes scouts (entre 6 et 11 ans) seront mis en place à l'occasion de cette rencontre, a fait savoir le même responsable.

De son côté, le responsable national de la catégorie cadets des SMA, Imad Eddine Bessekri, a mis en exergue les connaissances et les techniques dont se ren-

forceront les participants à cette rencontre.

«Tout au long de cette rencontre, le représentant de chaque wilaya bénéficiera de connaissances et de techniques qu'il répercutera aux responsables locaux des SMA afin que ces derniers adoptent une démarche tenant compte des spécificités des jeunes scouts, en vue d'atteindre

des objectifs comportementaux, ainsi que ceux liés aux connaissances et aux compétences», a-t-il souligné.

Représentant la wilaya de Tizi-Ouzou, Arboub Abdelaziz, s'est félicité, pour sa part, de l'opportunité offerte par le forum de retrouver des camarades et amis de diverses régions du pays.

«Outre l'aspect formation, cette rencontre nous a permis de retrouver des camarades que nous n'avons pas vu depuis bien longtemps (excepté par le biais des réseaux sociaux) à cause des restrictions imposées suite à la propagation de la pandémie de la Covid-19», s'est-il réjoui.

Un programme inhérent au volet récréatif consistant en une visite au profit des invités de Aïn Defla vers les lieux touristiques de la wilaya a également été mis en place à l'occasion de cette rencontre.

M'SILA

Réhabilitation du périmètre du barrage vert au cours de l'année 2022

Des opérations de réhabilitation du périmètre du barrage vert à M'sila seront programmées progressivement «au cours de l'année 2022», ont annoncé samedi les services de la wilaya.

Cet espace qui concerne 36 communes de la wilaya, avec une superficie de 438 350 ha, fera l'objet de multiples opérations de reboisement, de création de surfaces réservées aux pâturages ainsi que la création d'aires pour les attractions, qui seront confiées à des investisseurs de la

wilaya, des jeunes notamment, ont précisé les mêmes services.

Il a été décidé, dans ce contexte, en vue de la concrétisation de ces opérations, l'installation d'une commission composée des secteurs de la wilaya et de l'université Mohamed Boudiaf de M'sila, a-t-on ajouté, soulignant que cette commission effectuera des visites sur les sites du barrage vert réservés aux opérations de reboisement, au pâturage et à l'investissement. Une étude relative aux phases de réhabilitation du barrage vert sur

dix ans (2020 - 2030), a été finalisée dernièrement par le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER) et concerne 36 communes localisées à proximité du barrage vert, a relevé la même source.

Les opérations de réhabilitation permettront d'offrir un plan de charge aux entreprises agréées par le secteur des forêts, de créer des emplois pour la main-d'œuvre non qualifiée et de promouvoir le tourisme environnemental, ont conclu les services de la wilaya.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

13 morts et 345 blessés en 48 heures

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 345 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, 5 personnes sont mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone

(CO) émanant de leurs appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, à Alger (2 personnes), Batna (2), et Tlemcen (1), précise la même source, ajoutant que 5 personnes incommodes par le même gaz ont été secourues à Médéa (4) et Batna (1). Les éléments de la Protection civile sont inter-

venus, durant la même période, suite à une explosion de gaz survenue dans un appartement d'une bâtisse de 5 étages à Annaba, qui a fait un mort (un enfant de 9 ans) et 7 blessés.

S'agissant de la lutte contre la pandémie de coronavirus (covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même

période, 32 opérations de sensibilisation pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect des gestes barrières, en plus de 14 opérations de désinfection générale à travers le territoire national ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ainsi que des zones d'habitation.

OUARGLA

Semaine de l'aide sociale à domicile: aides de solidarité au profit des retraités

Des fauteuils roulants, des couvertures et des matelas orthopédiques ont été attribués à des retraités à Ouargla, dont des malades, des personnes âgées et d'autres aux besoins spécifiques, dans le cadre de la Semaine de l'aide sociale à domicile, a-t-on appris jeudi des responsables de l'antenne locale de la Caisse nationale de retraite (CNR).

Des visites à domicile au profit des retraités, notamment les personnes handicapées souffrant de difficultés de mobilité, ont été au programme de cette initiative, afin de les aider à effectuer leurs actes administratifs auprès des différentes institutions publiques, a pré-

cisé le directeur de l'antenne de CNR, Saïd Sakri.

Des facilités spécifiques sont accordées aux retraités aux besoins spécifiques en leur permettant d'obtenir à domicile des équipements assurés par les services de l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH), a-t-il ajouté.

La Semaine de l'aide sociale à domicile est organisée par la CNR, avec le concours de plusieurs organismes relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, dont la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), la Caisse nationale de sécurité

sociale des non-salariés (CASNOS) et l'ONAAAPH. La création du dispositif d'aide sociale à domicile par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale s'inscrit dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics de pérenniser le caractère social de l'Etat, et ce dans le but d'humaniser les relations avec cette frange sociale, a-t-on souligné à la CNR. Les cas concernés par les prestations du dispositif d'aide sociale à domicile sont identifiés en mettant à leur disposition la carte nationale des retraités, inscrits aux services de sécurité sociale, selon la même source.

BRÉSIL Déforestation record en Amazonie pour un mois de février

La déforestation de la forêt amazonienne au Brésil a battu un nouveau record en février, selon les données satellitaires rendues publiques vendredi.

Les images du programme de surveillance Deter de l'agence spatiale brésilienne INPE montrent que 199 kilomètres carrés de couverture forestière ont disparu.

Il s'agit du chiffre le plus élevé pour un mois de février depuis le début de ce programme, en août 2015, et une augmentation de 62% par rapport à février l'an passé.

Ce chiffre est d'autant plus inquiétant que le mois de février est celui de la saison des pluies en Amazonie, généralement une période creuse pour la déforestation.

«Les deux premiers mois de cette année ont tous deux établi des records en matière de déforestation, 629 kilomètres carrés jusqu'à présent, soit plus du triple que l'année dernière», s'est alarmé Romulo Batista, de Greenpeace. Les craintes sont



grandes que 2022 ne batte le triste record de déforestation de 13.235 kilomètres carrés enregistré entre août 2020 et juillet 2021, selon un autre programme de surveillance de l'INPE, Prodes, dont les relevés ont été buté à 1988. «Cette aug-

mentation absurde montre l'absence de politiques de lutte contre la déforestation et les crimes environnementaux en Amazonie de la part de l'actuelle administration.

La destruction ne s'arrête tout simplement pas», a ajouté

M. Batista dans un communiqué. Le président Jair Bolsonaro, qui fait pression pour ouvrir des terres protégées à l'agriculture et à l'exploitation minière, s'est attiré les foudres de la communauté internationale en raison de l'augmentation de la déforestation et des incendies en Amazonie.

Depuis que le président d'extrême droite a pris ses fonctions en 2019, la déforestation annuelle moyenne de l'Amazonie brésilienne, une ressource cruciale pour freiner le changement climatique, a augmenté de plus de 75% par rapport à la décennie précédente. Des milliers d'hectares de forêts sont détruits pour étendre les surfaces agricoles du Brésil, le plus grand exportateur mondial de bœuf et de soja.

ENVIRONNEMENT

L'Afrique subit de plein fouet les effets du changement climatique

L'Afrique est l'un des continents qui contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre (GES) mais elle subit de plein fouet les effets du changement climatique, averti vendredi le Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC).

Selon le dernier rapport des experts de l'ONU sur le climat, le réchauffement climatique affecte tous les secteurs de développement, notamment la perte de biodiversité, la pénurie d'eau, la réduction de la production agricole et la perte en vies humaines parfois.

Les conséquences du changement climatique s'accroissent et conduisent à une menace pour le bien-être humain et la santé de la planète, malgré les appels répétés à réduire rapidement les émissions des GES.

L'un des collaborateurs pour le volet Afrique du rapport, Edmond Totin, appelle à plus d'efforts au niveau du continent pour garder le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés.

Déjà au-delà de 1 degré, il redoute des changements «irréversibles» (pertes animales et végétales) pouvant affecter la sécu-

rité alimentaire. Fin février dernier, le président du GIEC, Hoesung Lee, a indiqué avant le début du processus d'approbation d'un nouveau rapport sur les impacts du réchauffement, que les enjeux en matière de lutte contre le changement climatique «n'ont jamais été aussi élevés».

Dans le premier volet de son rapport publié en août dernier, le GIEC estimait que le mercure atteindrait autour de 2030, soit dix ans plus tôt qu'escompté, le seuil de +1,5 C, objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris sur le climat.

INDONÉSIE

Des centaines d'évacuations suite à l'éruption du volcan Merapi

Le volcan Merapi en Indonésie est entré en éruption envoyant des nuages de fumées brûlantes dans le ciel tandis que des coulées de laves se sont déversées sur ses pentes, forçant plus de 250 personnes à évacuer la zone, ont indiqué vendredi les autorités. Le volcan, l'un des plus actifs au monde, a projeté à de multiples

reprises dans la nuit du gaz, des cendres volcaniques et des roches sur une distance de cinq kilomètres du cratère, a indiqué le chef de l'agence indonésienne de gestion des catastrophes.

«En raison des nuées ardentes, 253 personnes ont été évacuées vers des refuges», a expliqué Abdul Muhari dans un communiqué. Les autorités ont

demandé aux habitants des environs de ne pas pénétrer dans une zone d'un rayon de sept kilomètres autour du cratère du Merapi qui risque de projeter de la lave ou d'autres matières volcaniques, a ajouté le responsable. Le niveau d'alerte du volcan Merapi a été relevé au deuxième le plus élevé en novembre 2020 après avoir

montré une reprise d'activité. La dernière éruption majeure de ce volcan voisin de la ville de Jogjakarta a fait plus de 300 morts en 2010 et provoqué l'évacuation de quelque 280.000 personnes. L'Indonésie, archipel de plus de 17.000 îles et îlots situé sur la «ceinture de feu» du Pacifique, compte près de 130 volcans actifs.

MOZAMBIQUE

Un nouveau cyclone fait au moins huit morts

Un nouveau cyclone, qui a frappé vendredi le Mozambique, a fait au moins huit morts dans la province de Nampula (nord-ouest), indiqué l'Institut national de la gestion des risques liés aux catastrophes.

Un enfant est mort dans l'effondrement d'une maison dans le district de Monapo, a précisé dans la soirée cet organisme public, portant le bilan à huit morts.

Le président Filipe Nyusi avait auparavant fait état de sept morts, depuis Pretoria où il se trouvait en déplacement.

Le cyclone Gombe a frappé dans la nuit de jeudi à vendredi avec des vents très violents, les prévisions avaient annoncé des pointes à 160 km/h, et des pluies diluviennes, causant aussi d'importants dégâts aux maisons, selon les services météo du pays. «Les premières informations font état de sept morts, deux dans la ville de Nampula dans l'écroulement de maisons et cinq autres à Angoche», 170 km au sud-est sur la côte de l'océan Indien, «dont l'un

est mort électrocuté», avait précédemment déclaré le président Nyusi.

Le chef de l'Etat a évoqué des «problèmes de communication avec les districts les plus touchés» de la province et a mis en garde contre «les risques de débordement de la rivière Licungo».

Il a aussi appelé la population à «continuer de faire attention en raison des nombreux arbres tombés et des pylônes électriques à terre qui peuvent causer des dégâts».

Le cyclone s'était ensuite affaibli dans la journée, se transformant en tempête tropicale et charriant encore beaucoup de pluies, y compris dans les provinces voisines.

A Nampula, le cyclone a provoqué des coupures de courant et d'approvisionnement en eau, ainsi que des difficultés de communication via les téléphones mobiles, selon plusieurs témoignages.

Les vols vers la province avaient été annulés dès la veille par précaution, avait annoncé la compagnie aérienne nationale LAM. Plusieurs ONG ont indi-

qué se tenir prêtes à intervenir, le pays ayant déjà été durement frappé en janvier par la tempête tropicale Ana qui avait tué une centaine de personnes entre Madagascar, Mozambique, Malawi et Zimbabwe.

CAMEROUN

Le Cameroun lance une campagne pour lutter contre le paludisme

Le gouvernement camerounais a lancé, jeudi, une vaste campagne destinée à mobiliser les ressources pour une lutte plus efficace contre le paludisme, ont rapporté vendredi des médias.

Dénommée «Stop malaria, agissons maintenant», ladite campagne ambitionne de susciter l'implication effective des leaders et décideurs à tous les niveaux en impliquant désormais les élus locaux à la promotion de la santé à travers la gestion de l'environnement, l'assainissement des zones d'habitation ainsi que l'appui à l'amélioration de l'hygiène des populations.

USA

Tir mortel sur un tournage : Alec Baldwin a voulu finir le film après le drame

L'acteur Alec Baldwin a tenté de relancer le tournage du western «Rust» sur lequel la cinéaste Halyna Hutchins avait été accidentellement tuée, afin «d'honorer sa mémoire» et d'indemniser sa famille, selon une procédure d'arbitrage déposée vendredi à Los Angeles.

Au moment du drame, le 21 octobre dans un ranch de Santa Fe (Nouveau-Mexique), Alec Baldwin manipulait un revolver tandis qu'il travaillait une scène avec Mme Hutchins, directrice de la photographie du film.

On lui avait présenté l'arme comme étant inoffensive car elle était censée ne contenir que des balles factices mais le coup était parti, blessant mortellement la cinéaste de 42 ans.

Alec Baldwin, qui est également l'un des producteurs de «Rust», fait depuis lors l'objet de plusieurs plaintes au civil pour obtenir des indemnités, dont l'une déposée par Matt Hutchins, époux de la victime, et leur jeune fils. Dans le cadre d'une procédure d'arbitrage pour demander le soutien financier des autres producteurs du film en arguant de leurs obligations contractuelles, les avocats d'Alec Baldwin révèlent qu'il a tenté de relancer le tournage de «Rust» après le drame.

«Baldwin a engagé des efforts soutenus pour contacter la distribution de «Rust» dans l'espoir de gagner leur soutien en vue de finir le film.

Il a agi ainsi dans l'intention d'honorer la mémoire d'Halyna en achevant sa dernière oeuvre et d'indemniser (Matt) Hutchins et son fils grâce aux bénéfices du film», indique le document, déposé vendredi auprès d'une firme spécialisée à Los Angeles. Selon le texte, Alec Baldwin avait réussi à convaincre l'équipe du film, dont son réalisateur Joel Souza également blessé le jour du drame, de terminer la production.

Mais Matt Hutchins a refusé l'offre d'accord amiable que lui proposait Alec Baldwin et a fini par porter plainte contre Alec Baldwin et la production, leur réclamant des dommages et intérêts «substantiels» en citant une longue liste de manquements. Dans son dossier d'arbitrage, Alec Baldwin demande à la production de «Rust» de prendre en charge les frais de procédure et d'avocat lié à l'accident sur le tournage, ce qui est selon lui prévu dans son contrat.

Dans un entretien télévisé, l'acteur avait déclaré l'an dernier ne se sentir ni coupable ni même «responsable» de la mort d'Halyna Hutchins, assurant que c'est elle qui lui avait demandé de pointer vers elle son revolver et que le coup était parti sans qu'il ait pressé la détente. Parallèlement aux nombreuses procédures civiles engagées par des membres de l'équipe du film, une enquête criminelle est toujours en cours. Les policiers cherchent notamment à savoir comment des munitions réelles ont pu se trouver sur le tournage, ce qui est en théorie formellement interdit.

Installation des nouveaux membres du Comité intersectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a procédé, jeudi soir, à l'installation des nouveaux membres du Comité intersectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences de santé publique de portée internationale, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a indiqué que l'introduction de la prise de conscience quant aux menaces sanitaires à potentialité épidémique et aux urgences de santé publique de portée internationale dans la politique sanitaire nationale, a conduit à «un engagement politique conforté par l'adhésion de l'Algérie au règlement sanitaire international l'année 2005 et la promulgation du décret sanitaire n 13-293 du 4 août 2013 relatif à la publication du règlement sanitaire international de l'année 2005».

M. Benbouzid a souligné que cet engagement politique et le fondement juridique constituaient «un engagement indiscutable pour la pérennité et la continuité de la lutte contre ces risques», mettant la lumière sur le rôle principal que joue ce Comité, plus que jamais, dans la lutte contre les risques sanitaires, et ce, à travers «la préparation et l'alerte continue pour protéger la population».

Dans ce cadre, le ministre a indiqué que «l'engagement de tous à œuvrer de manière précoce, dans le cadre d'une réponse coordonnée, est désormais indispensable, notamment après l'apparition de la pandémie de la Covid-19», soulignant l'importance du décret exécutif n 15-210 du 25 chaoual 1436 correspondant au 10 août 2015.

Ledit décret prévoit «la création, l'organisation et le fonctionnement du comité intersectoriel chargé de la prévention et de la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences de la santé publique de portée internationale», a-t-il rappelé, précisant qu'il visait à «appuyer l'approche intersectorielle nécessaire pour l'exécution des activités préventives et la lutte contre les dangers sanitaires de portée internationale».

Composé de 13 départements ministériels et 07 administrations, établissements et instances sous tutelle, outre 10 experts en la matière, le comité est un organe permanent de consultation, de concertation, de suivi et d'évaluation de l'ensemble des activités de prévention et de lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique.

Le comité est chargé également de diffuser les informations aux départements ministériels compétents et autres secteurs concernés, les services de santé publiques et les points d'entrée, apporter l'appui technique nécessaire aux différents secteurs concernés dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de prévention.

Il a pour mission aussi de proposer toute mesure de financement des activités du plan d'action national.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 19 nouveaux cas, 23 guérisons et un décès

Dix-neuf (19) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 23 guérisons et un décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique, samedi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.410, celui des décès à 6.862, alors que le nombre des patients guéris est

passé à 178.031 cas. Par ailleurs, 10 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

En outre, 36 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, alors que 12 autres ont enregistré de 1 à 9 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

COVID-19

M. Benbouzid prend part à la réunion des ministres africains de la Santé sur l'accélération de la vaccination

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a pris part, jeudi, par visioconférence à une réunion de haut niveau des ministres africains de la Santé sur l'accélération de la cadence de vaccination contre la pandémie (Covid-19), a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère de la Santé.

Cette rencontre intervient après le sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) tenu en février dernier et consacré à l'examen de la situation pandémique en Afrique.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont convenu de



poursuivre «l'action commune de manière efficiente et efficace et de renforcer la coordination entre les pays mem-

bres». Le Sommet de février a porté essentiellement sur les stratégies de mise en œuvre de cet objectif pour «atteindre un taux de vaccination de 70% de la population globale en Afrique à la fin juin 2022, et parvenir à l'immunité collective», ajoute le communiqué.

Pour rappel, l'UA et les centres africains de lutte et de prévention contre les maladies et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) continuent d'appuyer les pays membres dans la mise en œuvre de leurs stratégies d'accélération de la vaccination anti-covid pour protéger les vies humaines et relancer l'économie.

MALADIES NON-TRANSMISSIBLES

Nouveau Plan stratégique multisectoriel pour la lutte contre les facteurs de risque

La sous-directrice chargée des maladies non-transmissibles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamilia Nadir a annoncé, jeudi à Alger, le lancement prochain du nouveau Plan stratégique national multisectoriel de lutte intégrée contre les facteurs de risque des maladies non-transmissibles. Un nouveau Plan stratégique national multisectoriel pour la lutte contre les facteurs de risque 2022-2030 a été mis en place après celui de 2015/2019, a affirmé la responsable à l'occasion d'une journée d'études organisée par le ministère de la Santé en célébration de la journée mondiale contre l'obésité.

Ce plan stratégique, explique Mme.

Nadir, repose sur 11 objectifs, 30 plans et 113 mesures devant être appliquées en milieu scolaire, sanitaire et professionnel tout en ciblant certaines tranches d'âge en vue de réduire les facteurs de risque, en tête desquels l'obésité. Une batterie de mesures sera mise en œuvre par le Gouvernement dans le cadre de cette stratégie, a fait savoir la responsable, citant entre autres, la promotion de l'alimentation saine en réduisant le taux de sucre, de sel et de matières grasses notamment en agroalimentaire.

Elle a rappelé, dans ce sens, le décret exécutif relatif à la lutte contre les facteurs de risque contre les maladies non-trans-

missibles. Entre autres les mesures qui seront entreprises par le gouvernement dans le cadre de cette stratégie, la même intervenante a fait état de l'instauration par les ministères de la Santé et de la Jeunesse et des Sports, d'une journée nationale pour la promotion de l'activité sportive le 26 novembre de chaque année, ainsi que la détermination d'un parcours pour la pratique de cette activité au profit des malades du CHU Issaad Hassani de Beni Messous en vue d'améliorer leur mode de vie et réduire leurs souffrances.

Annonçant le lancement du plan national de lutte contre l'obésité à la faveur du renforcement des structures de proximité, du développement des unités de soins spécialisées et du soutien de la formation et de la communication, Dr Nadir a mis en garde contre le danger de l'obésité et du surpoids qui enregistrent une évolution alarmante dans le monde et provoquent des maladies mortelles.

Elle a évoqué les facteurs génétiques et biologiques à l'origine l'obésité et d'autres comportementaux qui peuvent être maîtrisés par l'alimentation saine et l'activité sportive.

Se référant aux données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Nadir a rappelé que 45 % des cas Covid-19 hospitalisés souffraient d'obésité et figuraient en tête des mortalités suite à la conta-

mination à ce virus. Pour sa part, Dr Samira Souami de l'Institut national de santé publique a indiqué que le phénomène de surpoids et d'obésité auprès des enfants de moins de 5 ans en Afrique du Nord a atteint un taux de 11,3 % et a décuplé ces dernières années auprès de la tranche d'âge de 5-19 ans.

Le représentant de l'OMS en Algérie, Hamadou Nouhou a précisé, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'obésité, placée sous le thème «Tout le monde doit agir», que la pandémie du covid-19 a causé en 2021 la mort de 2,2 millions de personnes qui souffraient d'obésité notamment dans les pays où les populations souffrent de surpoids.

M. Nouhou a, par ailleurs, rappelé les mesures urgentes édictées par l'OMS pour lutter contre ce phénomène, parmi lesquelles figurent la promulgation de lois portant réduction du taux de sucre dans les aliments agroalimentaires et imposition de taxes sur les boissons qui contiennent un taux élevé de sucre, ou encore la garantie d'une bonne alimentation pour les nourrissons et les enfants et l'encouragement de l'exercice physique.

Au volet coopération entre le ministère de la Santé et l'OMS, l'Organisation réitère son soutien aux autorités algériennes de la santé en vue de réduire la prévalence des maladies non transmissibles.

TÉBESSA

«Najda humanitaire» octroi des équipements médicaux au service d'oncologie de l'hôpital de Bekkaria

Le bureau de l'association «Najda humanitaire» de la wilaya de Tébéssa a fait don, jeudi, d'un lot d'équipements médicaux au profit du service d'oncologie de l'établissement public hospitalier (EPH) Bouguera Boulaires de la commune de Bekkaria.

«Ce don s'inscrit dans le cadre du projet national baptisé «Optimisme pour les patients atteints de cancer», lancé depuis le début du mois de mars courant par l'association «Najda humanitaire», a précisé à l'APS, le chef du bureau de wilaya de l'association, Dr. Salim Meradi.

Plusieurs équipements de bureau, des lits et des fournitures médicales ont été remis, selon M. Meradi pour assurer une meilleure

prise en charge des patients qui suivent un traitement de chimiothérapie dans ce service, l'unique du genre au niveau de la wilaya.

Dr. Meradi a relevé qu'une campagne de collecte d'équipements au profit de ce service a été lancée et a connu un écho favorable auprès de médecins privés, d'hommes d'affaires et de bienfaiteurs, permettant l'acquisition d'équipements médicaux répartis sur les cinq salles réservées à la chimiothérapie. Il a, dans ce sens, détaillé qu'il s'agit de cinq (5) fauteuils médicaux pour les séances de traitement, trois (3) fauteuils roulants, cinq (5) couvertures chauffantes et cinq (5) tensiomètres.

Une opération de bénévolat a également été lancée, avec la participation de jeunes

volontaires, pour repeindre les murs de ce service et faire don de matériel et de fournitures pour les bureaux des médecins et la salle d'attente, en plus de cinq (5) téléviseurs et un chauffe-eau dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des praticiens et d'accueil des patients, selon Dr. Meradi.

D'autre part, la même source a indiqué qu'au cours des mois de janvier et février 2022, plusieurs actions de solidarité ont été entreprises au profit de citoyens démunis, nécessiteux et malades, par des praticiens adhérents à l'association «Najda humanitaire» en offrant des consultations gratuites pour des dizaines de patients dans diverses spécialités dont l'ophtalmologie, la médecine

interne, la chirurgie dentaire, la pneumologie et autres.

Des fauteuils roulants, des béquilles, des tensiomètres, des lits médicaux et des couvertures ont également été remis, selon le même responsable qui a indiqué que des analyses médicales, des radios et des lunettes de correction ont été assurées aux patients et aux écoliers. Pour rappel, durant la pandémie de Covid-19, le bureau de wilaya de Tébéssa de l'association «Najda humanitaire» a acquis 168 concentrateurs d'oxygène consacrés pour les patients contaminés par le virus et hospitalisés à domicile, ainsi que des masques et des oxymètres.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

BILAN DU CORONA DANS LE MONDE

Au moins 6.026.306 morts

La pandémie de coronavirus a fait officiellement au moins 6.026.306 morts dans le monde depuis fin décembre 2019, sur plus de 451 millions de contaminations confirmées.

Les Etats-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de décès (967.061), devant le Brésil (654.556), l'Inde (515.714) et la Russie (359.585). Mais rapporté à la population, les pays où l'épidémie a fait le plus de ravages sont le Pérou avec 641 décès pour 100.000 habitants, la Bulgarie (518) et la Bosnie-Herzégovine (476), selon un bilan établi par l'agence AFP vendredi L'Organisation mondiale de la



santé (OMS) estime, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19,

que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui qui est officiellement établi.

ILE MAURICE

Plus d'obligation de test PCR négatif pour les voyageurs vaccinés

Le test PCR négatif ne sera désormais plus obligatoire pour les voyageurs vaccinés arrivant à l'île Maurice, rapportent samedi, des médias.

Jusqu'ici, les voyageurs complètement vaccinés devaient présenter un test PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant leur

départ. Selon un communiqué de la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), repris par des médias, le ministère de la Santé et du Bien-être a levé cette exigence à compter du 12 mars.

«Cette mesure facilitera les déplacements des voyageurs d'affaires et de loisirs

vers cette île de l'océan Indien. Elle est accueillie favorablement par le secteur touristique», selon le directeur de la MTPA, Arvind Bundhun.

«Nous accueillons cette décision du ministère de la Santé et du Bien-être favorablement car cela facilitera et simplifiera l'expérience des voya-

geurs. Un coup de pouce est attendu aux arrivées touristiques alors que la demande pour les voyages vers Maurice est en hausse», a-t-il déclaré.

A ce jour, 75% de la population adulte mauricienne est complètement vaccinée et 43% ont reçu la dose de rappel.

VACCINS

La Chine fait don d'un 3^e lot de vaccins contre la Covid-19 à l'UNRWA

La Chine a fait don d'un troisième lot de vaccins Sinopharm contre la Covid-19 à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a annoncé cette organisation dans un communiqué.

Ces vaccins ont déjà été distribués aux trois champs d'opération de l'UNRWA, à savoir la Jordanie, le Liban et la Syrie, lors de la dernière semaine de février, et ils devraient contribuer à protéger les réfugiés palestiniens et à soutenir les programmes de vaccination nationaux des pays hôtes, ajoute cette organisation.

«Ce don généreux survient en réponse immédiate de la Chine aux besoins de [cette] agence dans le contexte de contraintes mondiales sur l'approvisionnement en vaccins contre la Covid-19, et d'incertitudes émer-

gentes sur le déploiement de la vaccination dans l'ensemble de la région», observe ce communiqué.

Grâce à ce don, le gouvernement chinois «envoie un message clair de solidarité avec les réfugiés palestiniens, qui ont été de plus en plus exposés à la pandémie et au conflit régional persistant», ajoute-t-il. Akihiro Seita, directeur du département de la santé de l'UNRWA, a estimé que ce don «offre une couche de protection décisive pour les réfugiés palestiniens et favorise un accès équitable et rapide aux vaccins.

«Cela renforcera également notre collaboration avec les pays hôtes car ils ont eu la bonté d'inclure les réfugiés palestiniens dans leur programme de vaccination national», a-t-il observé.

De son côté, Guo Wei, directeur du bureau de la République populaire de Chine auprès de l'Etat de Palestine, a

salué la fourniture continue par l'UNRWA d'une assistance et de services importants aux réfugiés palestiniens au Moyen-Orient depuis longtemps.

«La Chine soutiendra, comme toujours, le travail de l'UNRWA et continuera de fournir une assistance pratique aux réfugiés palestiniens», a-t-il observé.

«L'aide à la vaccination contre la Covid-19 de la Chine a pour but de mettre en oeuvre l'Initiative d'action de coopération mondiale en matière de vaccins, dont le coeur consiste à accélérer un accès équitable aux vaccins dans les pays en développement», a ajouté M. Guo. Outre le don de vaccin, la Chine fournit également des contributions financières régulières pour soutenir la livraison d'une aide alimentaire d'urgence aux réfugiés palestiniens à Gaza, selon l'UNRWA.

CORÉE DU SUD

Plus de 300.000 cas d'infections quotidiennes au Covid-19

La Corée du Sud a enregistré, jeudi, plus de 300.000 cas d'infections quotidiennes au Covid-19 et ce pour la deuxième journée consécutive.

L'Agence coréenne de contrôle et de prévention des maladies (KDCA) a recensé 327.549 nouvelles infections, portant le nombre total des infections à 5.539.650 depuis le début de la pandémie il y a plus de deux ans.

La vague sans précédent des infections a entraîné une hausse du nombre de décès dus au Covid-19. Le pays a

ajouté 201 décès supplémentaires liés au Covid-19, portant le total de morts à 9.646, selon la KDCA.

Les autorités sanitaires avaient estimé que la vague d'Omicron atteindrait probablement quelque 354.000 le 12 mars, mais compte tenu de la tendance actuelle, le virus semble se propager à un rythme plus rapide.

Les experts ont prédit qu'une fois que les infections quotidiennes auront atteint 250.000-350.000 dans une ou deux semaines, elles diminueraient ensuite lentement.

Citant les cas d'autres pays, ils ont indiqué que le décompte quotidien entrera probablement dans une tendance baissière seulement après que le cumul des patients infectés par le virus a ura atteint 10 millions, soit 20 pc de la population totale.

Lundi, la KDCA a relevé le niveau de risque épidémique du pays au plus haut pour la semaine en cours.

Confronté à une pénurie de ressources médicales, le gouvernement sud-coréen s'est concentré sur le traitement des cas graves et la pré-

vention des décès, mettant fin à son programme rigoureux de recherche des cas contacts.

Malgré la flambée des transmissions, Séoul a assoupli une partie de ses restrictions antivirales afin de réduire les difficultés financières des petites entreprises.

Depuis samedi, les cafés et restaurants ont été autorisés à rester ouverts jusqu'à 23h, alors que le gouvernement maintenait le plafond des rassemblements privés à six personnes.

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins en date du 12 mars à 00H00 GMT :

Pays	Cas confirmés
Monde	454.507.289
Etats-Unis	79.489.001
Inde	42.984.261
Brésil	29.259.206
France	23.565.214
Royaume-Uni	19.673.170
Russie	16.993.625
Allemagne	16.891.541
Turquie	14.513.774
Italie	13.268.459

TUNISIE

8 décès et 364 nouvelles contaminations enregistrés en 24h

Huit décès supplémentaires et 364 nouvelles contaminations par la Covid-19 ont été enregistrés en Tunisie avec un taux de positivité de 15,79%.

Selon le dernier bilan publié samedi par le ministère de la Santé, depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, 1.028.717 cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés, dont 28.031 sont morts et 981.311 se sont rétablis. D'après le même bilan, en date du 10 mars, 32 nouvelles hospitalisations ont été enregistrées dans les établissements de santé publics et privés portant le nombre total des malades hospitalisés atteints de la Covid-19 à 488 dont 109 placés en réanimation et 40 sous respirateurs artificiels.

CÔTE D'IVOIRE

La vaccination étendue aux enfants de 12 ans

La Côte d'Ivoire a décidé d'élargir la vaccination contre la Covid-19, aux enfants de 12 ans, a indiqué le ministère de la santé et de l'hygiène, dans un communiqué publié vendredi soir. Les adolescents recevront «uniquement les vaccins à ARN messenger notamment le vaccin de Pfizer, avec le consentement écrit d'un parent ou accompagné du parent», a précisé le texte. Le ministère rappelle par ailleurs que «le délai entre les 2 doses de Pfizer est de 8 semaines après l'administration de la première dose», exhortant les acteurs de la vaccination «à se conformer à cette nouvelle disposition». A la date du 10 mars 2022, la Côte d'Ivoire comptait 81.577 cas confirmés dont 80.623 personnes guéries, 795 décès et 150 cas actifs.

PALESTINE

2 décès et 290 nouveaux cas en 24 heures

La ministre palestinienne de la Santé, Mai Alkaila, a annoncé deux décès dus au coronavirus et 290 nouvelles infections par le virus au cours des dernières 24 heures dans le pays.

Dans son rapport quotidien vendredi sur la pandémie de Covid-19, Mme Alkaila a précisé qu'un décès a été enregistré à Gaza et l'autre à El Qods, alors qu'aucun cas n'a été enregistré en Cisjordanie occupée. Dans la bande de Gaza, 136 tests de coronavirus se sont révélés positifs, tandis que la Cisjordanie comptait 64 nouveaux cas et 90 nouveaux cas à El Qods. Dans son rapport, le ministère a mentionné que 58 patients sont traités dans les centres et des hôpitaux en Cisjordanie occupée, tandis que 41 patients se trouvent actuellement dans les soins intensifs, alors que 21 sont sous respirateurs artificiels.

CERVEAU

3 EXERCICES SIMPLES POUR L'ENTRETEENIR

La mémoire fonctionne comme un muscle : plus on la travaille plus on la développe. Voici 3 exercices aussi simples qu'efficaces pour développer ses capacités de mémorisation, développés par la sophrologue Carole Serrat.

LA VISUALISATION D'UN MOMENT DE BONHEUR

Le cerveau a besoin de pensées positives et de souvenirs heureux pour bien fonctionner et former de nouvelles connexions neuronales.

On ferme les yeux et on se remémore une scène de notre vie qui nous a fait plaisir : vacances, réussite personnelle ou professionnelle, instant de bonheur...

On s'imprègne des sensations agréables que nous a procurées cet épisode de notre vie. On retrouve les personnes qui nous entouraient, les sons, les odeurs, les couleurs...

On se revoit : sûre de soi et confiante, en harmonie avec son environnement... On revit cet instant intensément, en s'y replongeant comme si l'évènement se déroulait ici et maintenant. On se laisse porter par ces impressions « ressourçantes ». Le fait de visualiser ces moments du passé a un effet très bénéfique sur la mémoire.

LA CONCENTRATION PAR LA DÉTENTE

Dix minutes de relaxation par jour suffisent à favoriser le bon fonctionnement de la mémoire.



On s'assoit ou on s'allonge confortablement sur un matelas, et on ferme doucement les yeux. On commence par

détendre ses oreilles et ses pieds, puis ses chevilles. On sent l'énergie qui monte de la terre... des pieds jusqu'aux genoux,

et qui détend les jambes... On détend les cuisses, puis on relâche tous les muscles des hanches, du ventre, du buste... en

progressant jusqu'au sommet de la tête. Une fois qu'on est bien relaxé, on mémorise un extrait de poème, une formule arithmétique, un numéro de téléphone, des mots de passe...

Pour bien imprimer ces informations dans son esprit, on effectue un « ancrage mémoriel » en contractant tous les muscles de son corps pendant 3 secondes et en relâchant.

LA MÉDITATION AUTOUR D'UN OBJET

Une demi-heure par jour de méditation améliore la mémoire et nous offre tous ses bienfaits : calme, paix intérieure, créativité. Elle consiste à se concentrer sur un objet : un caillou, une fleur, la flamme d'une bougie ou tout autre objet à condition qu'il ne soit pas trop complexe. On fixe d'abord son attention sur l'objet que l'on a choisi. L'esprit se focalise sur son aspect extérieur : sa forme, sa texture, sa couleur...

On ferme les yeux et on visualise l'objet que l'on vient de contempler : on essaye de le recréer mentalement dans ses moindres détails. Pour terminer, on ouvre les yeux et on porte à nouveau son regard sur l'objet. On recommence deux ou trois fois de suite.

Notre cerveau change tout au long de la vie

Le cerveau change tout au long de notre vie et n'évolue de la même façon chez les hommes et les femmes.

L'évolution de la structure cérébrale aux cours de l'âge et en fonction du sexe a été identifiée, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale de l'Alzheimer's Disease Neuroimaging Initiative.

Une équipe de chercheurs composée d'informaticiens, de spécialistes du

cerveau et de biologistes a analysé 3000 IRM afin de suivre l'évolution de plusieurs structures cérébrales (par ex : l'hippocampe) et des tissus composant le cerveau (par ex : la matière grise) pour tous les âges de la vie (allant du bébé de quelques mois à la personne âgée de plus de 90 ans).

Pour mener à bien leurs recherches, les scientifiques ont utilisé la plateforme volBrain mise en place par le

CNRS, l'université de Bordeaux et l'université de Valence (en Espagne).

Les résultats de cette étude ont permis d'obtenir les valeurs normales de référence de chaque structure cérébrale pour un âge et un sexe donnés. Elle offre donc un nouvel outil pour déterminer des diagnostics de pathologies neurologiques. « En effet, en fournissant un cadre de référence, cette étude permet de vérifier si les volumes des

structures cérébrales d'un nouveau patient sont dans la normale ou non. Par exemple, un volume plus faible que prévu de l'hippocampe peut indiquer un cas possible d'Alzheimer. De plus, cette étude a également montré qu'il existe des différences dans l'évolution du cerveau des hommes et des femmes. Entre autres résultats, il apparaît que le cerveau féminin atteint son pic de maturité avant celui des hommes et que la

vitesse à laquelle le cerveau s'atrophie est plus grande chez les hommes que chez les femmes après 80 ans », explique Pierrick Coupé, chercheur au CNRS.

Les chercheurs vont mettre en place de nouvelles études dans le cadre de la maladie d'Alzheimer. Ils vont essayer de découvrir à quel moment l'évolution des cerveaux sains et des cerveaux pathologiques diverge.

Le cerveau serait capable de mémoriser des informations pendant certaines phases du sommeil

Apprendre en dormant ? D'après une étude menée par le CNRS et le Centre du sommeil et de la vigilance de l'hôpital parisien de l'Hôtel-Dieu et publiée dans la revue Nature Communications, ce serait possible car le cerveau aurait la capacité de mémoriser de nouvelles informations pendant le sommeil. « Avant, on pensait que le cerveau endormi était isolé et que l'information sensorielle était bloquée », explique Thomas Andrillon, un des auteurs de l'étude et chercheur au CNRS, à BFMTV. « L'idée d'apprendre en dormant était donc perçue comme un mythe. Mais d'autres études ont démontré que le cerveau était capable de traiter des informations extérieures pendant le sommeil. Ça a relancé le débat ». Pour confirmer cette idée, Thomas Andrillon et son équipe ont analysé l'activité cérébrale d'une vingtaine de per-



sonnes, âgées de 18 à 35 ans. Pendant plusieurs nuits, un bruit inconnu leur était diffusé durant leur sommeil. Au réveil, les chercheurs ont observé que les participants étaient capables de le reconnaître. L'étude rapporte cependant qu'il n'est pas possible d'apprendre à n'importe quel moment du sommeil. D'après les chercheurs, deux phases de sommeil sont particulièrement propices à l'apprentissage : la phase de sommeil léger (soit 50 % de notre nuit) et le sommeil paradoxal (près de 25 % de la nuit) qui représente le moment où l'on rêve. « Le sommeil lent léger et le sommeil paradoxal sont des états favorables à la plasticité cérébrale et à la consolidation active de la mémoire », précise l'étude. Au contraire, le sommeil profond aiderait la mémoire à faire le vide, et certaines informations sont même « effacées ».

Le romarin, un booster de mémoire

C'est l'une des plantes favorites des amateurs de tisane, tant ses vertus sont nombreuses. Une nouvelle étude en rajoute une à la liste : celle de booster de mémoire.

Le romarin présente de nombreuses vertus. Plante incontournable en phytothérapie et en aromathérapie, c'est un diurétique léger, un stimulant hors pair pour chasser la fatigue ou favoriser la digestion, ou encore une solution efficace pour soigner plus d'un mal.

Mais connaissez-vous ses qualités de booster de mémoire et de performances cognitives ? Une nouvelle étude, publiée ce mois-ci dans le *Journal of Psychopharmacology* les révèle.

Pour ce faire, les chercheurs de l'Université Northumbria (Royaume-Uni) ont étudié l'effet, sur le fonctionnement cognitif et l'activité vasculaire cérébrale, d'une boisson contenant un extrait d'hydrolat de romarin. Au hasard, 80 personnes ont consommé ces 250 ml d'eau de romarin ou bien de l'eau minérale ordinaire.

Vingt minutes après l'ingestion, les participants ont effectués une série d'évaluations leur capacité à retenir et à manipuler l'information. Dans le même temps, leur débit sanguin cérébral (hémoglobine totale, oxygénée et non oxygénée) a été mesuré par spectroscopie, pour évaluer l'efficacité avec laquelle le corps extraie l'énergie.

« TURBOCOMPRESSEUR POUR LE CERVEAU »

Au final, le groupe ayant consommé l'eau de romarin a vu ses performances augmenter de 15 % en moyenne par rapport au groupe placebo. Leurs niveaux de globules rouges désoxygénés dans le flux sanguin cérébral étaient également plus élevés.

Cela indique que les participants poussaient l'énergie dont ils avaient besoin pour accomplir la tâche plus efficacement. Les chercheurs estiment que l'étude est « la preuve d'un bénéfice cardiovasculaire de l'ingestion de romarin » et qu'elle « suggère une meilleure extraction de l'oxygène et du groupe témoin au cours de tâches cognitives ».

Ces résultats confirment une précédente étude réalisée par la même équipe, qui montrait déjà que l'ingestion de romarin stimulait les performances cognitives. « Le romarin offre un certain nombre d'applications intéressantes pour la promotion de la santé, allant des activités antioxydantes et antimicrobiennes aux activités hépatoprotectrices et antitumorales », explique dans un communiqué le Dr Mark Moss, auteur du rapport. Selon lui, la plante agit comme un « turbocompresseur pour le cerveau », c'est-à-dire qu'il le suralimente en énergie.

Les scientifiques soulignent par ailleurs que le romarin est associé à l'amélioration de la mémoire depuis l'Antiquité, où les étudiants grecs en portaient une branche autour du cou lors de leurs examens.

« Ils citent aussi la pièce *Hameau des Rois* de Molière, où la scène 5, « Il y a du romarin, c'est pour le souvenir. Prie, mon amour, souvenez-vous ».

COMMENT STIMULER SON CERVEAU ?

S'il n'existe pas de recette toute faite, une certaine hygiène de vie est indispensable pour stimuler son cerveau et le garder aussi longtemps que possible en pleine forme.

Lorsque l'on apprend, des connexions supplémentaires apparaissent tandis que d'autres, existantes, se renforcent ou s'affaiblissent. « Un peu comme Internet, en somme : la "toile" comporte d'innombrables réseaux, petits et grands, reliés entre eux, compare Michel Le Van Quyen, chercheur à l'Inserm. Elle est le siège d'une constante évolution de ses connexions, qui se réorganisent en fonction des besoins ou des intérêts du moment. Le cerveau a naturellement la capacité d'aller très loin, pour peu qu'on le maintienne régulièrement en activité », assure-t-il.

C'est d'ailleurs recommandé puisqu'en cas de lésion (A.V.C.), ceux qui disposent d'un nombre plus élevé de neurones et de connexions cérébrales présenteraient des troubles moins sévères. En d'autres termes, plus on a stimulé son cerveau, plus il se développe et plus il est développé, mieux il résistera aux assauts de l'âge et des troubles cérébraux. Un cercle vertueux en quelque sorte.

Pour mémoriser, il faut l'attention, la concentration et l'énergie

Sans plaisir, pas d'envie d'agir, ni de motivation à être curieux, entreprendre, tester, pratiquer, nouer des liens sociaux... « On peut tout à fait vieillir en gardant une mémoire remarquable, à condition d'être motivé et de la stimuler chaque jour, en se faisant plaisir », insiste Bernard Dutour, pharmacien et spécialiste de la nutrition.

L'important : que vos activités et vos interactions (professionnelles et amicales) soient perçues comme satisfaisantes, donc utiles de vous mettre au Sudoko si vous n'avez aucun attrait pour ça. Et même, chez les personnes présentant un trouble cognitif, les expériences montrent, au début de la maladie, un effet protecteur des émotions positives sur les capacités résiduelles de mémoire. « Tout est bon dès lors que l'on s'appuie sur l'intérêt, la motivation et le plaisir, confirme le Dr Hervé Chneiweiss, médecin neurologue à la Pitié-Salpêtrière (Paris). Pour mémoriser, il faut l'attention, la concentration et l'énergie avec des phases d'action et



de repos, et toujours la répétition."

Pour mémoriser, il faut varier les activités

Autre règle : la diversité. Chaque activité, quelle qu'elle soit, stimule différentes zones du cerveau. L'idéal est donc de varier les activités sans se focaliser sur les zones cérébrales. Certes, la lecture implique toutes nos aires cérébrales et les mots croisés stimulent les deux parties du cerveau, mais cela ne suffit pas. Pas plus que les grilles de Sudoko ou les échecs. Sortir, discuter, jardiner, aller au cinéma, lire, préparer de bons petits plats ou partir en voyage sont des activités tout aussi importantes pour entretenir les connexions des neurones, mémoriser de nouvelles informations et mobiliser celles déjà en stock. Tout au long de sa vie professionnelle, on peut aussi profiter du CPF (Compte personnel de formation) pour se remettre aux études, apprendre de nouvelles compétences, une langue étrangère, se perfectionner dans un domaine... Le fait de jouer d'un instrument augmente également la quantité de substance grise, quel que soit notre niveau, et retarde l'apparition de maladies dégénératives comme Alzheimer. La mémoire vieillit mieux.

Bien sûr, cela demande quelques efforts et il faut persévérer pour obtenir des résultats positifs, mais ensuite on se sent valorisé et encore

plus motivé. Plus modestement, on peut aussi travailler son attention, par exemple en se focalisant entièrement sur une tâche pendant quelques minutes, qu'il s'agisse de cuisiner ou de regarder les infos à la télé. Dans notre société du zapping, être pleinement à ce que l'on fait est de plus en plus rare, et pourtant cette attention est essentielle pour apprendre et mémoriser.

Pour mémoriser, il faut savoir faire des pauses

« Contrairement à ce que l'on pense, prendre soin de son cerveau n'est pas synonyme de toujours faire plus et mieux, insiste Michel Le Van Quyen. C'est aussi savoir parfois faire des pauses pour reposer son cerveau et lui donner le temps de se régénérer. Le confinement, qui nous a obligés à sortir de notre rythme de travail habituel et à arrêter l'incessante course à laquelle nous nous livrons jour après jour, a sans doute été bénéfique pour notre cerveau. Ce n'est pas l'éloge de la paresse, mais du repos, indispensable à la concentration pour apprendre et retenir, et du "silence, bénéfique pour la créativité et la mémorisation."

Pour mémoriser, il faut méditer

On ramène le passé, on redoute l'avenir... notre cerveau est distrait en permanence, ce qui mobilise son énergie, inutilement le plus souvent, et nous rend malheureux. Les pratiques méditatives visent à nous

ramener au moment présent, en focalisant son attention sur un mantra, sa respiration, ses sensations corporelles...

"Cette pratique a une action bénéfique sur le corps et le cerveau en particulier", assure Michel Le Van Quyen. Une étude américaine a même révélé que méditer permettrait de reconstruire notre matière grise en seulement huit semaines et qu'en agissant directement sur l'amygdale (noyau des émotions), la méditation de pleine conscience stimule la création de nouvelles connexions neuronales, améliore le fonctionnement du cortex préfrontal et, par là même, le système vasculaire, musculaire et hormonal. Pratiquée 30 minutes par jour, elle permet de réguler son système nerveux autonome par la respiration. Être attentif à sa posture, à ses pensées permet aussi de délester son attention et sa concentration (et donc ses capacités d'apprentissage).

C'est aussi donner un sens à sa vie. Donner un sens à sa vie, selon le Pr Yves Agid, neurologue à l'Institut du cerveau, le dernier ingrédient essentiel : « Nous ne sommes que de passage, il faut en avoir conscience, accepter de mourir, réfléchir à qui l'on est, à ce que l'on veut faire intelligemment et être heureux. C'est bon pour le cerveau, cela donne un élan vital et permet de compenser quelques défaillances de manière très efficace."

LES MOTS CROISÉS CONTRE LE DÉCLIN COGNITIF

Pour stimuler son cerveau et le garder en bonne santé, il serait efficace de s'adonner régulièrement aux mots croisés.

Les amateurs de mots croisés protègent leur cerveau du déclin cognitif, selon les résultats d'une étude dévoilée à l'Association International Conference (AAIC) 2017. Se confronter régulièrement à ce type d'énigmes verbales permettrait de réduire l'âge du cerveau de 10 ans.

Les experts de l'Université de l'École de médecine d'Exeter et du Kings College de Londres au Royaume-Uni ont analysé les données provenant de plus de 17 000 personnes en bonne santé de 50 ans et plus. L'équipe a demandé aux participants à quelle fréquence ils

faisaient des mots croisés. Les chercheurs ont utilisé des tests des systèmes de tests cognitifs en ligne CogTrackTM et PROTECT pour évaluer les aspects essentiels de la fonction cérébrale des participants. Ils ont constaté que, plus d'une étude dévoilée à des énigmes tels que les mots croisés, plus ils ont été performants sur des tâches évaluant l'attention, le raisonnement et la mémoire.

À partir de leurs résultats, les chercheurs ont calculé que les personnes qui jouent à des énigmes ont une fonction cérébrale équivalente à dix ans de moins que leur âge, en particulier sur les tests de la vitesse de raisonnement grammaticale et sur la mémoire à court terme. « Nous avons trouvé des relations directes entre la fré-

quence de l'utilisation des mots croisés et la rapidité et la précision de la performance sur neuf tâches cognitives évaluant différents aspects de la fonction, comme l'attention, le raisonnement et la mémoire. Par exemple, sur les mesures de test de la vitesse de raisonnement grammatical et de la précision de la mémoire à court terme, nous avons observé une réduction liée à l'âge d'environ 10 ans. Nous devrions maintenant suivre cette association très intéressante dans un essai clinique, pour déterminer si faire des casse-têtes entraîne une amélioration de la fonction cérébrale », a affirmé Keith Wesnes, Professeur de Neurosciences cognitives à l'Université de l'École de médecine d'Exeter et auteur de l'étude.

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION Le Conseil de sécurité appelé à accélérer le processus

L'Afrique du Sud et le Mozambique ont exhorté vendredi le Conseil de sécurité des Nations unies à accélérer le processus à même de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue de la visite de travail du président mozambicain, Filipe Nyusi, en Afrique du Sud, les deux pays ont «exhorté le Conseil de sécurité des Nations unies à accélérer le processus vers la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc.

En décembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a conclu que le Sahara occidental est un territoire «séparé» et «distinct» de celui du Maroc.



Par ailleurs, le chef de l'Etat sud-africain, Cyril Ramaphosa, a déclaré lors d'une rencontre avec son homologue mozambicain, à l'occasion de la troisième Commission binationale Afrique du Sud-Mozambique, tenue à Pretoria, que «les deux

pays partagent une vision commune sur les questions de paix, de stabilité, de développement économique, d'intégration régionale et continentale».

«Nous entreprenons des programmes pour promouvoir le développement des jeunes, l'au-

tonomisation des femmes, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois», a-t-il dit, notant que ce sont là quelques-unes des mesures concrètes prises afin de réaliser la vision de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA).

KENYA

Cinq morts dans une attaque «shebab» présumée

Cinq personnes ont été tuées vendredi par des terroristes «shebab» présumés dans le comté côtier de Lamu, au Kenya, a indiqué samedi un haut responsable de la sécurité régionale.

Le responsable a déclaré que quatre ouvriers d'une société chinoise de construction de routes avaient été la cible des balles d'un groupe lourdement armé alors qu'ils travaillaient sur un pont. «La cinquième

victime, un motard qui traversait la zone de Bodhei vers Hindi, a également été abattu dans la mêlée», a-t-il confié.

Le responsable a ajouté que les terroristes avaient aussi incendié deux véhicules de construction (munis de bennes) ainsi que plusieurs motos appartenant aux travailleurs du camp.

Il a précisé que quatre autres personnes, dont un ressortissant chinois, avaient été

grèvement blessées par balle et avaient depuis été transportées par avion vers la base navale de Manda par les Forces de défense du Kenya (KDF).

L'officier a révélé que deux contremaitres chinois avaient été brièvement pris en otage par les terroristes, puis relâchés.

Treize autres personnes ont survécu en se cachant dans les buissons et ont depuis été évacuées par les forces de sécurité.

AFRIQUE DU SUD-MOZAMBIQUE

L'Afrique du Sud et le Mozambique s'engagent à renforcer leur coopération bilatérale

Le Mozambique et l'Afrique du Sud doivent continuer à renforcer leur coopération, alors que le monde s'efforce de pallier les conséquences économiques de la crise sanitaire consécutive à la pandémie du covid-19, a indiqué vendredi le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa.

S'exprimant lors de la troisième Commission binationale Afrique du Sud-Mozambique, tenue à Pretoria en présence du Président mozambicain, Filipe Nyusi, le chef de l'Etat sud-africain a déclaré que «les deux

pays partagent une vision commune sur les questions de paix, de stabilité, de développement économique, d'intégration régionale et continentale».

«Nous entreprenons des programmes pour promouvoir le développement des jeunes, l'autonomisation des femmes, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois», a-t-il dit, notant que ce sont là quelques-unes des mesures concrètes prises afin de réaliser la vision de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Ramaphosa a, à cet égard,

souligné que la coopération porte surtout sur le secteur de l'énergie, sachant qu'actuellement, le Mozambique fournit à l'Afrique du Sud au moins 1.000 MW d'électricité par jour à partir de la centrale hydroélectrique de Cahora Bassa.

«Le Mozambique reste l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud dans la région et il existe plusieurs opportunités d'expansion», soutient-il, faisant constater que le Mozambique est doté d'importants volumes de gaz naturel qui peut profiter

non seulement aux habitants du Mozambique et de l'Afrique du Sud, mais aussi au reste de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Et d'ajouter que «la sécurité énergétique est vitale pour la croissance économique de nos pays respectifs».

Le Président sud-africain a, par ailleurs, réitéré le soutien de son pays au Mozambique dans la lutte contre l'insurrection et le terrorisme dans la région de Cabo Delgado, dans le Nord du pays.

CÔTE D'IVOIRE

La population est estimée à 28 millions d'habitants, selon les résultats préliminaires du 5e recensement

La population de la Côte d'Ivoire est estimée à 28 millions d'habitants, a indiqué vendredi une source gouvernementale.

«La population résidente permanente sur le territoire ivoirien est estimée à 28 millions par les résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat», a indiqué le ministre du Plan et du Développement, Kaba Nialé.

À l'initiative du gouvernement ivoirien, un recensement général de la population et de l'habitat a été organisé du 8 novembre au 14 décembre dernier.

Selon la ministre, les résultats préliminaires qui font état de 28 millions d'habitants en Côte d'Ivoire seront corrigés et finalisés à l'issue d'une enquête de validation dite enquête post-censitaire qui débuttera en mars 2022 et «les résultats globaux définitifs seront communiqués en mai 2022

avec les différents indicateurs». Les grandes tendances de la population à l'issue de ce recensement indiquent que la taille moyenne des ménages au niveau national s'établit à cinq personnes, le taux de masculinité demeure supérieur à 100, confirmant cette particularité de la Côte d'Ivoire où il y a plus d'hommes que de femmes et le taux de croissance démographique est en constante baisse.

D'après ces résultats, l'urbanisation rapide de la population se poursuit, la population urbaine de 2021 est sept fois supérieure à celle de 1975 et la densité de la population est en croissante progression.

Toutefois, les disparités régionales demeurent, les régions du Nord du pays restent encore faiblement peuplées. Abidjan se démarque par sa forte population et plus du cinquième de la population totale

vit dans le district d'Abidjan avec une densité trente fois supérieure à la moyenne nationale. Selon la ministre du Plan et du Développement, des activités majeures restent à réaliser en référence au calendrier d'exécution du recensement général de la population. Ces activités concernent, entre autres, la poursuite du traitement des données en vue de l'apurement de la base et la réalisation de l'enquête post-censitaire.

Les analyses thématiques se poursuivront jusqu'à la mi-2024 avec comme produits attendus, notamment les répertoires de localités, les rapports thématiques, les monographies régionales, a fait savoir Kaba Nialé.

Le récent recensement général de la population est le cinquième du genre depuis l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance en 1960.

ZIMBABWE

Le président du Zimbabwe met en garde contre toute ingérence dans les processus électoraux du pays

Le Zimbabwe ne tolérera pas les tentatives de gouvernements hostiles de s'ingérer dans les processus électoraux du pays, a averti vendredi le président Emmerson Mnangagwa dans une allocution virtuelle aux diplomates accrédités dans le pays.

Le Zimbabwe organisera des élections partielles le 26 mars pour pourvoir les plus de 100 sièges vacants à l'Assemblée nationale et dans les autorités locales, dont la plupart le sont devenus à la suite des rappels faits par le parti d'opposition MDC-T.

Il y aura également des élections générales l'année prochaine. Les élections partielles n'ont pas pu avoir lieu plus tôt en raison de la pandémie de COVID-19.

Selon le président zimbabwéen, certaines forces extérieures cherchent déjà à influencer le discours national et à déstabiliser la paix et la stabilité qui prévalent avant les élections partielles de ce mois-ci et les élections générales de l'année prochaine.

«Malheureusement, ce n'est pas nouveau pour nous et cela fait partie d'un programme de changement de régime vieux de plusieurs décennies.

J'invite ceux d'entre vous qui pourraient être enclins à poursuivre cette ingérence flagrante dans les affaires intérieures à faire leur introspection et à mettre fin à cette pratique inconvenante», a-t-il ajouté.

M. Mnangagwa a souligné que le Zimbabwe chérissait les campagnes et les élections pacifiques et non violentes, et a invité tous les diplomates accrédités et autres personnes à observer les prochaines élections partielles.

Il a enfin noté que les prochaines élections partielles et les élections générales de 2023 témoigneraient de l'engagement du gouvernement zimbabwéen à promouvoir la démocratie, le constitutionnalisme, la bonne gouvernance et l'Etat de droit.

SIERRA LEONE

La Sierra Leone annonce les dates des élections législatives et locales prévues en 2023

La Sierra Leone a annoncé vendredi les dates de ses élections législatives et locales prévues en 2023.

Le secrétaire de presse de la présidence, Yusuf Keketoma Sandi, a déclaré aux médias que l'élection des députés seniors du Parlement aurait lieu le 20 mai, et que le second tour des députés ordinaires du Parlement et des membres de conseils municipaux aurait lieu le 24 juin. La Commission électorale nationale prévoit de mener l'inscription des électeurs valides du 3 septembre au 4 octobre, a-t-il dit.

«La technologie biométrique et les centres d'inscription fixes seront utilisés pour enregistrer les données biographiques et biométriques des électeurs éligibles», a ajouté M. Sandi.

La commission électorale doit annoncer les dates de l'élection présidentielle et publier un calendrier électoral complet après des consultations avec le président Julius Maada Bio et les dirigeants de partis politiques, a-t-il indiqué.

16E SESSION DE L'APM L'approche algérienne pour le règlement des crises, la lutte antiterroriste et le crime organisé mise en avant

La délégation parlementaire algérienne participant aux travaux de la 16e session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) qui se tient à Dubaï (Emirats arabes unis) a mis en avant l'approche algérienne pour le règlement des crises, la lutte antiterroriste et le crime organisé, a indiqué jeudi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans ce cadre, la députée Fatima-Zohra Abdi a souligné que la région de la Méditerranée est «la plus exposée aux crises régionales», car faisant face à «des défis et des menaces liés à l'immigration, aux changements climatiques, aux conflits et aux crises, notamment au Moyen Orient, en Libye, en Syrie et dans la région du Sahel».

Mme Abdi a évoqué le phénomène du terrorisme et sa relation avec le crime organisé, soulignant que pour faire face à ce fléau, l'Algérie se réfère à une approche basée sur le dialogue et la conjugaison des efforts, à travers l'intensification de la coopération dans l'échange des informations, le tarissement des sources de financement et la lutte contre le crime organisé.

Par ailleurs, l'intervenante a appelé au «respect des décisions de la légalité internationale qui impose le respect du droit légitime du peuple palestinien d'établir son état indépendant avec pour capitale Al Qods», précisant que l'Algérie a «une position constante» à l'égard de la question palestinienne. Concernant la crise libyenne, elle a rappelé la position



de l'Algérie appelant les différentes parties belligérantes au «dialogue inclusif sous l'égide de l'ONU et l'accompagnement de l'Union africaine (UA) et des pays voisins en vue d'organiser les élections et unifier les institutions nationales et partant, préserver la sécurité, la stabilité, l'unité et la souveraineté de la Libye».

Elle a également évoqué la position indéfectible de l'Algérie envers la cause sahraouie, une position, a-t-elle dit, «qui s'inscrit en droite ligne des principes de sa politique étrangère et de la légalité internationale, appelant au règlement du conflit de façon à garantir le droit du peuple

sahraoui à l'autodétermination». Lors de sa participation, mercredi, à cette session dans le cadre du rapport de la 3e commission des droits de l'homme, le député Abdelwahab Yagoubi avait présenté des modifications suite aux recommandations de l'un des membres du Sénat français au sujet du Pacte mondial sur les migrations.

Ces modifications ont été acceptées par le bureau de l'APM, approuvées par les participants et saluées par le SG de l'APM, Sergio Piazzi qui a affirmé qu'elles font partie d'une vision complémentaire de l'approche de l'APM.

ONU-RUSSIE-UKRAINE Une responsable de l'ONU appelle la Russie et l'Ukraine au dialogue

Une haute fonctionnaire de l'ONU a exhorté vendredi la Russie et l'Ukraine à mettre fin au conflit en cours par le dialogue et la diplomatie, lors d'une réunion du Conseil de sécurité convoquée par Moscou pour évoquer les présumées recherches biologiques militaires des Etats-Unis en Ukraine.

«La logique du dialogue et de la diplomatie doit l'emporter sur la logique de la guerre», a déclaré Rosemary DiCarlo, sous-secrétaire générale des Nations unies pour les affaires politiques et la consolidation de la paix, lors de la réunion, notant que les trois cycles de pourparlers tenus jusqu'à présent entre les délégations ukrainienne et russe devaient être intensifiés, notamment pour obtenir en priorité des arrangements humanitaires et de cessez-le-feu.

Cette réunion faisait suite aux déclarations du porte-parole du ministère

russe de la Défense, le général Igor Konachenkov, qui avait affirmé le 6 mars que l'armée de son pays avait découvert des preuves de programmes biologiques militaires financés par les Etats-Unis en Ukraine, notamment des documents confirmant le développement de «composants d'armes biologiques».

Répondant à ces préoccupations, la haute représentante des Nations unies pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, a déclaré que «les Nations unies n'avaient connaissance d'aucun programme d'armes biologiques».

Depuis l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes biologiques en 1975, les armes biologiques sont interdites.

Avec 183 Etats parties au traité, les armes biologiques sont «universellement considérées comme abominables et illégitimes», a-t-elle souligné.

Le chef de la diplomatie palestinienne a salué à l'occasion, les relations entre les deux Etats. De son côté, M. Corchuk a réaffirmé le soutien de son pays aux droits du peuple palestinien, à la paix et à la solution à deux Etats.

PALESTINE-SLOVAQUIE Entretiens palestino-slovaques sur la situation dans les territoires palestiniens occupés

Le ministre palestinien des affaires étrangères Riyadh Al-Maliki, s'est entretenu samedi avec son homologue slovaque, Ivan Corchuk, sur la situation dans les territoires palestiniens occupés.

Lors d'une rencontre en marge du forum diplomatique d'Antalya en

Turquie, M. Al-Maliki a déploré le silence international concernant la condamnation des sionistes entant que «criminels de guerre», ce qui «les encourageait à commettre plus de crimes et de violations», contre le peuple palestinien, selon l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Le chef de la diplomatie palestinienne a salué à l'occasion, les relations entre les deux Etats.

De son côté, M. Corchuk a réaffirmé le soutien de son pays aux droits du peuple palestinien, à la paix et à la solution à deux Etats.

AFGHANISTAN L'ONU appelle à l'inclusion des femmes afghanes dans les postes de responsabilité

Les femmes afghanes doivent avoir la possibilité d'occuper des postes de dirigeante, a déclaré la cheffe des droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet.

Lors d'une courte visite jeudi dans la capitale afghane Kaboul, la Haute-Commissaire aux droits humains a déclaré que «les

filles devraient pouvoir aller à l'école et à l'université et contribuer activement à l'avenir de leur pays».

Les femmes devraient aussi être visiblement représentées dans les forces de police, les tribunaux, le gouvernement et le secteur privé, en fait dans toutes les sphères de la vie civique et publique»,

a-t-elle plaidé. Mme Bachelet a déclaré aussi que «les femmes afghanes ont le droit de manifester pacifiquement sans crainte de représailles, de parler ouvertement des problèmes de la société et d'avoir une place significative à la table de négociations, pour élaborer des solutions qui répondent

à leurs réalités et à leurs demandes». La responsable onusienne a ajouté qu'«elle parlait d'expérience pour comprendre que la paix durable, le développement économique et la réalisation des droits aux soins de santé, à l'éducation, à la justice nécessitent l'inclusion de femmes et de filles».

IRAN

Les activités nucléaires de l'Iran sont conformes aux règles de l'AIEA

Le vice-président iranien, Mohammad Eslami, a souligné, vendredi, que les activités nucléaires de son pays, étaient conformes aux règles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Selon Eslami, «les relations existantes entre l'Iran et l'AIEA sont techniques et professionnelles, et qu'aucun lien ou influence politique ne peut les détourner des règlements de l'Agence internationale de l'Énergie atomique», rapporte samedi l'agence de presse iranienne (IRNA).

A cet égard, il a évoqué le récent voyage du directeur de l'Agence internationale de l'Énergie atomique qui s'est déroulé selon lui dans le cadre d'une «interaction mutuelle» entre l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (AEOI) et l'AIEA.

DIPLOMATIE

Turquie et Arménie s'engagent à poursuivre la normalisation

Les ministres turc et arménien des Affaires étrangères se sont engagés samedi en Turquie à poursuivre le processus de normalisation entre leurs deux pays.

Le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu, cité par des médias, s'est félicité devant la presse, d'un entretien «productif et constructif» à Antalya (sud) avec son homologue Ararat Mirzoian.

M. Cavusoglu a, par ailleurs, précisé que l'Azerbaïdjan «appuie le processus» de normalisation entre la Turquie et l'Arménie.

Ankara et Erevan ont récemment entamé des contacts directs devant mener à la normalisation de leurs relations par la désignation, puis la rencontre à Moscou, le 14 janvier, de leurs envoyés spéciaux, Serdar Kilic côté turc, et Ruben Rubinyan pour l'Arménie.

Les premiers vols commerciaux depuis deux ans ont repris début février entre la Turquie et l'Arménie, mais la frontière terrestre entre les deux pays reste fermée depuis 1993, obligeant les camions à transiter par la Géorgie ou l'Iran.

NICARAGUA

L'opposante Chamorro jugée «coupable» de délits reprochés par le gouvernement

La principale opposante au Nicaragua, Cristiana Chamorro, a été reconnue coupable vendredi des crimes reprochés par le gouvernement de Daniel Ortega qui l'ont empêchée de se présenter à la présidentielle de novembre, a indiqué vendredi un membre de sa famille.

Lors du procès, son frère, Pedro Joaquin Chamorro, et trois anciens employés de la Fondation Violeta Barrios de Chamorro (FVBCH) ont également été condamnés pour des délits tels que le blanchiment d'argent et la gestion abusive.

«Ils ont tous été déclarés coupables (...) le 21 mars ils liront la sentence», a dit à Olama Hurtado, nièce de Mme Chamorro.

Cristiana Chamorro, 68 ans, était à la tête de cette fondation de promotion et défense de la liberté de la presse et de la liberté d'expression.

Mais selon le parquet, la fondation servait à recevoir de l'argent de l'étranger destiné à déstabiliser le gouvernement de Daniel Ortega et de sa vice-présidente et épouse Rosario Murillo.

Cristiana Chamorro, assignée à résidence depuis le 2 juin 2021, était donnée favorite dans les sondages pour affronter Daniel Ortega à la présidentielle de novembre.

Elle est la fille de l'ancienne présidente Violeta Barrios de Chamorro (1990-1997), qui avait battu M. Ortega dans les urnes en 1990.

«Ils veulent salir mon nom, mais ils ne réussiront pas, mais ils ne réussiront jamais à salir le nom de mon père ou de ma mère, parce que je suis innocente», a déclaré la cheffe de file de l'opposition à la fin du procès, selon le site 100% Noticias.

La décision a été prononcée à l'issue d'un procès de sept jours, sans accès pour la presse ou le public, qui s'est tenu dans une prison de la police à Managua, connue sous le nom de El Chipote.

Cristiana Chamorro, journaliste de profession, fait partie des sept candidats à la présidentielle qui ont été arrêtés l'année dernière, en plus de 39 autres opposants, à l'approche du scrutin du 7 novembre. Daniel Ortega, ancien gouverneur de 76 ans, est au pouvoir depuis 2007.

ALGER

Clôture de la résidence artistique «One Beat Sahara»

La manifestation de la résidence de création musicale «One Beat Sahara» a été clôturée, vendredi soir à l'Opéra d'Alger, avec un concert animé par les artistes ayant pris part à cette manifestation internationale en présence d'un public nombreux.

Pendant plus de trois heures, le concert de clôture a été marqué par la présentation de plusieurs chansons entre styles algérien, afro-américain et africain comme le raï, le chaâbi, le jazz, le blues et le rap, avec la participation de jeunes artistes et chanteurs algériens ainsi que d'autres issus de beaucoup de pays notamment des Etats-Unis, de Tunisie, de Mali, de Libye, et de Mauritanie.

En présence de l'ambassadrice américaine en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, le concert a vu la participation du musicien et chanteur Chakib Bouzidi, un des directeurs artistiques et initiateurs de cette manifestation, ainsi que le célèbre batteur Karim Ziad.

La manifestation de la résidence de création musicale «One Beat Sahara» s'était ouverte le 21 février dernier durant deux

semaines dans l'oasis de Taghit (wilaya de Bechar) et une semaine à Alger avec la participation de 23 musiciens algériens, américains, et en provenance de plusieurs pays africains.

Organisée par l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation vise à assurer une formation de haut niveau aux

artistes et produire des œuvres musicales nouvelles et originales et à leur ouvrir de nouvelles perspectives.

Lancée par «Found Sound Nation» en 2012, la résidence artistique «One Beat» rassemble annuellement, pendant un mois, de jeunes artistes talentueux de différents pays pour favoriser la création et sa promotion dans des tournées américaines.



FESTIVAL

Tombée de rideau à Sidi-Aich sur le 12^è festival culturel local de la musique et de la chanson Kabyles

Le rideau est tombé jeudi sur la 12^{ème} édition du festival de la musique et de la chanson Kabyles après un gala de clôture prenant et enthousiaste auquel a pris part une foule nombreuse. La salle de feu Youcef Abdjaoui, qui a abrité l'événement, s'est révélée on ne peut plus étroite, n'ayant pu accueillir l'immense public qui y a afflué.

Et beaucoup de mélomanes et de passionnés de ce genre musical ont dû suivre ses épisodes en campant dans les couloirs et les couloises,

voire à l'extérieur grâce aux amplificateurs installés aux abords de l'établissement spécialement pour eux. Et la posture valait la chandelle car le plateau, aussi riche qu'éclectique, a donné de réelles opportunités de plaisir et de réjouissance.

La soirée a débuté avec le jeune groupe «Sousta Groove», dirigé par Mamoo Benzaid, qui a littéralement mis le feu, en interprétant quelques unes de ses créations, mais surtout en débattant une dizaine de chansons fétiches

du patrimoine Kabyle, notamment «Gatlou» de Djamel Allam, «A moh a moh» de Slimane Azem ou encore «La maison Blanche», de Cheikh El Hasnaoui, déclinées sur un rythme endiable.

L'orchestre était bon, le chanteur tout autant et le public n'en demandait pas tant pour se réjouir d'autant que juste après, la place a été faite, aux jeunes talents qui ont brillé dans la compétition du festival, notamment les trois lauréats qui se sont distingués en montant sur le podium, qui, chacun à capella, a séduit à sa manière.

Le premier prix a été attribué à Si-Ali Zaidi qui, dans un genre «blues», a fait mouche, innovant ainsi dans un registre peu exploré encore et que d'aucuns qualifient déjà de professionnel et d'artiste complet.

Yasmine Cheikh, du conservatoire de musique andalouse de Bejaia, a laissé, quant à elle, une impression analogue et a pris la deuxième estrade, en interprétant une chanson en kabyle dans un style original qui a visiblement accroché le public, qu'elle a enchanté

par ailleurs en reprenant une chanson à succès et a-capella de la chanteuse Karima qui a ému au-delà de toute attente.

La chanson est un hymne à toutes les mères et fait vibrer jusqu'aux larmes toute la gente féminine présente.

Quant à la troisième place, elle a été décernée à Louisa Hammaz de Tizi-Ouzou qui, malgré son jeune âge, à peine 20 ans, s'est révélée d'une justesse et d'une maîtrise qui laissent coï. Sa voix chaude et aigue a emporté ses auditeurs, dont beaucoup n'ont pas manqué de la comparer à Nouara la diva de la chanson Kabyle.

La soirée s'est terminée en apothéose avec un défilé de jeunes chanteurs qui ont apporté un surcroît de chaleur et d'ambiance, faisant de ce rendez-vous un succès quasi-total.

L'événement en effet, outre l'animation musicale, a donné l'occasion de débattre en conférences de l'état de la chanson et des améliorations à lui insuffler, notamment au plan des textes, pour en faire de véritables pièces d'œuvre alliant musique et poésie.

L'HOMME DE THÉÂTRE ABDELKADER ALLOULA
Une source d'inspiration pour les jeunes comédiens

La personnalité et l'œuvre théâtrale d'Abdelkader Alloula, assassiné à Oran il y a 28 ans, ont constitué une source d'inspiration et un exemple à suivre pour un grand nombre de jeunes comédiens.

Abdelkader Alloula, victime d'un attentat le 10 mars 1994 alors qu'il se rendait lors d'une soirée de mois de ramadhan au théâtre d'Oran pour donner une conférence, fut très proche des jeunes, comme le souligne sa veuve Radja Alloula.

«Sa coopérative théâtrale +ter Mai+ comptant de nombreux jeunes comédiens qui donnaient des spectacles et des représentations dans divers espaces, notamment dans les établissements scolaires, dans les villages les plus reculés et à l'occasion des festivals de théâtre et remportaient d'énormes succès», a-t-elle affirmé.

Alloula, a précisé son épouse Radja, «était un habitué du festival du théâtre.

Il était accueilli comme un grand frère, n'hésitant pas à prodiguer conseils et orientations aux jeunes férus des arts des planches et aux autres artistes en matière de textes, de mise en scène et autres facettes de l'art scénique», a précisé sa veuve qui présida de la fondation, dédiée à son défunt époux.

«Homme de théâtre, il a su donner au 4^{ème} art national une nouvelle dimension aussi bien dans la forme que dans le contenu, en intégrant des formes d'expression puissées du terroir, à l'exemple de la «Halqa» et du «Goual», en utilisant la musique, la lumière, le décor, l'expression corporelle comme éléments fondamentaux de la dramaturgie», a souligné sa veuve qui préside la fondation dédiée à son défunt époux.

Alloula, a-t-elle affirmé, «a su mieux que quiconque parler et faire parler les petites gens, les laissés-pour-compte, les hommes et les femmes broyés par les aléas de la vie».

Une école nommée Alloula

Après près de trois décennies de sa disparition tragique «Sebâa Wahrane» (Le Lion d'Oran) comme aimait à l'appeler affectueusement et avec respect les oranais, ses œuvres constituent une grande source d'inspiration pour bon nombre de jeunes comédiens.

La fondation qui porte son nom offre une aide appréciable aux jeunes désirant faire des recherches sur l'œuvre et le parcours de ce monument du théâtre national.

Le metteur en scène, Mohamed Belfadel, a indiqué que «Alloula accompagnait souvent les jeunes troupes des années 80 et 90 à l'instar du TTO (théâtre des travailleurs d'Oran), les associations +El Amel+, +Hammou Boutlelis+, +Ibn Sina+ et +Noudjoun+, de véritables pépinières qui ont permis l'éclosion de bien des talents et d'exaltantes aventures» Son amour pour le 4^{ème} art l'incitait à encourager toutes les initiatives juvéniles. Les jeunes d'Oran et d'autres régions du pays le prenaient pour leur exemple et symbole dans cet art.

«Alloula a pu donner à sa personnalité plusieurs facettes, celles du comédien, de l'auteur et du metteur en scène», a affirmé Mohamed Belfadel.

«C'est Alloula qui m'a encouragé à m'investir dans le théâtre», reconnaît avec fierté, Mohamed Mihoubi, metteur en scène et président de l'association «El Amel» d'Oran.

«Il était toujours présent pour soutenir les jeunes comédiens. Il assistait aux générales de notre association et lui prodiguait conseils et orientations», a-t-il affirmé.

«J'ai beaucoup appris de lui notamment en matière d'art », a indiqué Mihoubi, qui garde encore en mémoire une des recommandations de l'artiste: «Avant d'être artiste, il faut s'armer de culture».

Mohamed Mihoubi a reconnu avoir beaucoup appris de l'expérience d'Alloula, notamment dans le monologue.

«Sa pièce + Homk Salim + adaptée du +Journal d'un fou + de Nicolas Gogol m'a motivé à suivre cet exemple et j'ai réussi à mettre en scène + Nar hi haratna + (un incendie dans notre quartier), s'est-il remémoré.

Pour sa part, le comédien Samir Zemmouri Mazouri a indiqué avoir découvert la «Halqa» grâce aux œuvres d'Alloula. «Ce qui m'a poussé à traduire en tamazight des tableaux de l'époustouflante interprétation de +Djeloul Lefhaymi+, dans la pièce +Ladjouad+ (les généreux) du défunt homme de théâtre.

Cette œuvre magistrale d'Alloula a été également traduite en tamazight et présentée au théâtre régional de Bejaia». Abdelkader Alloula, natif de Ghazaouet (Tlemcen) a fait ses études de dramaturgie et des arts de spectacle à Paris (France), avant de commencer la pratique théâtrale durant les années cinquante.

Il fut l'un des premiers, aux côtés d'Ould Abderrahmane Kaki à intégrer «Le goual» dans le théâtre de la «Halqa».

Il avait notamment à son actif, entre autres, sa trilogie le «Goual» (les dires), «Ladjouad» (les généreux) et «Li-ham» (le voile), «El Khobza», «Homk Salim», «Touffah» (les pomes), «Arlequin, valet des deux maîtres».

Ce jeudi, un centre de ressources théâtrales «Abdelkader Alloula» a été inauguré au niveau du théâtre régional d'Oran qui porte le nom du défunt. Cette structure contient sa bibliothèque personnelle, ses documents, ses textes dramatiques, des thèses et des mémoires de fin d'études ayant pris son œuvre comme objet de recherche, des photos, des articles de presse et autres documents.

Tout ce précieux fonds archivistique, don de la famille d'Alloula, sera mis à la disposition des chercheurs, des étudiants, des artistes et journalistes, a-t-on indiqué au TRO.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF: 098433015003341

MISE EN DEMEURE N° 01

Suit à l'approbation du marché N°177/2020 approuvé en date du 10/11/2020.

Projet : Renforcement du parc automobile de la commune DEBDEB par matériels et moyens de transport :

LOT 01 : Acquisition d'un Retrochargeur

LOT 03 : Acquisition de deux camions 6x4

LOT 05 : Acquisition de deux (02) camions citerne à eau potable.

LOT 06 : Acquisition de deux (02) bus des personnes.

Montant du marché en toute taxe: 105.470.000,13 DA.

Délai de livraison : Quatre (04) Jours.

- Vu le visa CF n° : 570/2020 du 23/11/2020.

- Vu de non-réponse du cocontractant à la signature de l'ordre de service Basé sur la correspondance n°: 2070/2020 datée du : 15/12/2020 et lancement de la livraison les fournitures.

Par conséquent l'entreprise : BEN ATTIA Noue Eddine représenté par: SARL IMAGE MOTORS est mise en demeure pour livrer dans un délai de trois (03) à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP.

Passé ce délai La direction de l'administration locale procédera à l'application, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

TRÈS HAUT DÉBIT Près de 200.000 km de câble en fibre optique déployés en Algérie à fin 2021

déployés à travers le territoire national à fin 2021, dans le cadre de la stratégie nationale visant à raccorder entre-elles les 58 wilayas du pays au réseau téléphonique et internet très haut débit, a annoncé le PDG du Groupe Télécom Algérie, Khaled Zarat, dans un entretien à l'APS.



Près de 200.000 Km de câble en fibre optique ont été «Près de 200.000 Km de câble en fibre optique (réseau de transport national) ont été déployés au 31 décembre 2021 dans le cadre de la mutualisation et de la sécurisation de l'infrastructure de télécommunication nationale», a précisé M. Zarat. Le réseau de transport national en fibre optique, appelé également backbone national, est constitué de 7 grandes boucles NG-DWDM (New Generation Dense Wavelength-Division Multiplexing) de grandes capacités avoisinant, actuellement, en moyenne les 3 Térabits par seconde (Tbps), réparties en sept boucles régionales.

«Ces boucles régionales sont appelées à évoluer à de plus grandes capacités, en adéquation avec l'augmentation du trafic dans le réseau et les besoins de la résilience», a-t-il ajouté.

M. Zarat a fait savoir que son Groupe, qui compte 4 filiales, «travaille actuellement à l'harmonisation de l'architecture du réseau de transport national pour une meilleure robustesse, une fiabilité sans faille et une résilience de norme internationale».

La bande passante internationale atteindra les 4Tbps en 2022 en Algérie

La bande passante internationale actuelle en Algérie augmentera progressivement pour atteindre une capacité de près de 4Tbps à la fin de l'année 2022, soit deux fois celle de 2020, a indiqué M. Zarat. «Selon les estimations de l'évolution du trafic, la bande passante internationale disponible actuellement évoluera significativement pour atteindre une capacité de près de 4Tbps à la

fin de 2022, soit deux fois la capacité disponible en 2020», a précisé M. Zarat. L'Algérie est connectée au réseau internet international par le biais de 4 câbles sous-marins et une liaison terrestre via la Tunisie. Les liaisons internationales de l'Algérie sont sécurisées à travers 3 principaux câbles de grandes capacités interconnectés respectivement avec trois stations sous-marines en Algérie et à l'étranger pour une meilleure sécurisation et partage de charge.

M. Zarat a fait savoir, dans ce sens, que «faisant suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et afin de répondre à la demande exponentielle de nos clients et partenaires, une feuille de route a été élaborée, conjointement par le ministère de la Poste et des Télécommunications et par le Groupe Télécom Algérie, relative aux liaisons internationales visant la sécurisation, diversification, fiabilisation et résilience du réseau de transport international à l'horizon 2030».

«En moyenne, nous devons disposer de plusieurs liaisons fiables en exploitation à tout moment afin de sécuriser le flux Internet à l'international. Ainsi, la perte de capacité due à l'arrêt de service sur un câble doit être compensée par les capacités excédentaires sur le reste des câbles en service», a-t-il affirmé. Il a rappelé que l'augmentation du débit Internet minimum (allant de 4 Mbps, 8 Mbps et 10 Mbps) dans le pays est «le fruit des efforts consentis par le Groupe Télécom Algérie pour la modernisation et le développement des différentes couches qui composent son infrastructure réseau, aux niveaux national et international».

RÉSEAU 4G Mobilis couvre toutes les wilayas avec un taux moyen de 66,88% (Groupe Télécom Algérie)

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis, filiale du Groupe Télécom Algérie (GTA), couvrait, au 31 décembre 2021, les 58 wilayas du pays par le réseau 4G avec un taux moyen de 66,88%, a indiqué le P-dg du Groupe Télécom Algérie, Khaled Zarat, dans un entretien à l'APS.

«Algérie Télécom Mobile (Mobilis) a respecté les obligations du cahier des charges de la licence en termes de couverture 4G à la fin de 2021.

Il arrosait les 58 wilayas, avec un taux de couverture moyenne de l'ordre de 66,88% de la population des chefs-lieux de wilaya, daïras

et communes», a précisé M. Zarat.

Mobilis a obtenu la licence d'établissement et d'exploitation de la 4G en septembre 2016 et procédé au lancement commercial de ses services en novembre de la même année, soit 3 ans, seulement, après le lancement de la 3G en Algérie.

Le P-dg du Groupe a rappelé que le cahier des charges de la licence stipule qu'après les quatre premières années, le titulaire est libre de choisir les lieux et les wilayas de déploiement et de poursuivre la densification de son réseau en tenant informée l'Autorité de

régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCÉ) à la date anniversaire de l'octroi de la Licence lorsqu'il s'agit d'une nouvelle wilaya dans laquelle il n'a pas encore lancé ses services.

S'agissant de l'amélioration de la qualité du service offerte par ATM Mobilis, notamment en termes de perception des clients, M. Zarat a affirmé que son Groupe «travaille activement et continuellement, en procédant à la réalisation du programme étape par étape, et chaque étape concernera un certain nombre de wilayas».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ILLIZI
LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 000 133019 000854
N° : 04/2022

Intitulé de l'opération : Étude et suivi pour la réalisation d'un collège B4/200R à (pos21) route Tin Tourha la commune d'illizi.

« Concours ouvert avec exigence de capacités minimales : **Étude et suivi pour la réalisation d'un collège B4/200R à (pos21) route Tin Tourha la commune d'illizi.**
Partie Fixe : mission d'étude
Partie Conditionnelle : mission suivi

LA Direction des équipements Publique De la Wilaya D'illizi lance un: **Concours ouvert avec exigence de capacités minimales: Étude et suivi pour la réalisation d'un collège B4/200R à (pos21) route Tin Tourha la commune d'illizi.**
Partie Fixe : mission d'étude
Partie Conditionnelle : mission suivi

Les bureaux d'étude publics ou privés, seuls ou constitués en groupement, ainsi que les architectes agréés, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes intéressés ayant un chef de projet Architecte justifiant d'une expérience de trois (03) années minimum, et un technicien supérieur ou licencié en bâtiment justifiant d'une expérience de deux (02) années minimum et ayant aussi exécuté au moins la mission étude et suivi ou bien étude de la réalisation d'un projet catégorie «B» durant les 10 dernières années, en cas de groupement, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, Ni au moins chaque membre du groupement devra avoir assuré au moins l'étude et suivi ou bien étude, d'un projet classé à la catégorie «A», durant les 10 dernières années.

-peuvent retirer le cahier des charges auprès de Direction des équipements publics, d'illizi (Nouvelle cité administrative).

Les offres comportent un dossier de candidature accompagné des pièces nécessaires, une offre technique, offre des prestations et offre financière. Les soumissionnaires doivent adresser et/ou déposer leurs offres auprès de la direction des équipements publics d'illizi. Dans une enveloppe fermée et anonyme contenant quatre (04) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre des prestations et Offre financière) l'enveloppe extérieur doit être anonyme et devra porter uniquement l'adressé et les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur des Equipements publics de la wilaya d'illizi.

Concours ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2022 :

Étude et suivi pour la réalisation d'un collège B4/200R à (pos21) route Tin Tourha la commune d'illizi.

Partie Fixe : mission d'étude

Partie Conditionnelle : mission suivi

« A ne pas ouvrir »

Documents requis:

1/ dossier candidature

- déclaration de candidature remplie, remplie, signée et cachetée.

- déclaration de probité remplie, signée et cachetée,

- le statut pour les sociétés

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager le bureau d'étude.

A - capacités professionnelles :

- Les bureaux d'études publics et privés seuls ou constitués en groupement, ainsi que les architectes inscrits au tableau national de l'ordre des

architectes, justifiant d'un agrément en cours de validité (mise à jour de la dernière année).

B - capacités financières:

- Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

- Bilan annuels des trois (03) dernières années pour les sociétés

C - capacité technique:

-/les moyens humains, matériels et références professionnelles :

-Une liste détaillée des moyens humains justifiant par (attestation d'affiliation à la CNAS moins de 03 mois + Diplôme) et certificats de travail pour justifier l'expérience.

- Le véhicule doit être justifié par une carte grise accompagnée du contrat d'assurance et le reste du matériel est justifié par PV de huisserie de justice datant de moins d'une (01) année.

Remarque: Toutes les pièces doivent être validés le jour de l'ouverture des plis.

2/ offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire ou la personne ayant la délégation légale de signature.

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- le cahier des charges rempli, cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté"

3/ L'offre des prestations contient :

(Documents à présenter sous format Ao)

- Un plan de l'état de lieux faisant ressortir les contraintes éventuellement apparentes et non apparentes gênant la réalisation du projet et indiquant les mesures à Prendre pour les lever à l'échelle 1/500.

- Schéma de principe et d'organisation à adopter

- Fiche technique du projet comportant sa description

- Plan de masse et aménagement à l'échelle 1/5000

-Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/1000

-Plan des façades à l'échelle 1/1000 ;

-Plan des coupes à l'échelle 1/1000 ;

- Une volumétrie et perspectives ainsi que les croquis d'ambiance et tout autre document laissé à l'appréciation du soumissionnaire.

4/ offre financière:

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission,

- L'offre financière (proposition de rémunération).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixée à trente (30) jours à partir de la première parution de la publication du concours avant 14.30, si la date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à 14.30 du même jour de dépôt des offres au siège DEP D'ILLIZI, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

JM ORAN-2022

Un riche programme pour célébrer le «j-100» de la 19^e édition

La campagne officielle de promotion de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) sera lancée jeudi prochain, coïncidant avec les 100 jours restants (j-100) du coup d'envoi de cette manifestation, prévue du 25 juin au 6 juillet 2022 à Oran, a-t-on appris jeudi auprès du comité d'organisation de cet événement sportif.

A ce propos, le responsable de la commission communication, médias et presse relevant du comité d'organisation, Mourad Boutadjine a indiqué, lors d'une rencontre avec la presse locale, qu'«un riche programme a été établi par les organisateurs à cette occasion».

Il a expliqué à cet égard que «ce programme, qui débute dans l'après-midi du 17 mars par un rassemblement protocolaire au niveau de la place de Port Saïd au Boulevard de l'Armée de libération nationale (ex Front de mer), a été préparé par le Comité d'organisation en coordination avec les associations de la société civile».

Le programme en question comporte diverses activités artistiques et culturelles, a poursuivi Mourad



Boutadjine, citant l'organisation d'une caravane de 26 anciennes voitures, portant chacune un drapeau des 26 pays participant concernés par le rendez-vous méditerranéen, pour sillonner différentes artères et rues de la ville accompagnés par des troupes artistiques et folkloriques jusqu'à la place du 1^{er} no-

vembre au centre d'Oran. Sur place, deux chapiteaux seront installés arborant les couleurs de la Méditerranée. Des plats traditionnels seront préparés pour la circonstance auxquels seront invités les citoyens oranais pour les déguster, a-t-on encore indiqué.

Cette festività symbolique célébrant le déclen-

chement du compte à rebours des JM sera clôturée par une cérémonie artistique au niveau de la salle du cinéma «Maghreb» sise à la rue Larbi Ben M'hidi, au cours de laquelle d'anciens athlètes locaux ayant décroché des médailles lors des précédentes éditions des JM seront honorés, tels que le coureur Boualem Rahoui et le boxeur Mustapha Moussa.

Dans la foulée, un ballon géant aux couleurs de l'événement sportif, de 24 mètres de long, sera posé au rond central de la pelouse du nouveau stade d'Oran (40.000 places). Lequel ballon, de fabrication locale, a battu le record en la matière détenu par l'Afrique du Sud (17 mètres), selon le conseiller du commissaire des JM, Djaffar Yefsah.

HANDBALL - ALGÉRIE

Le Sept national en stage du 12 au 20 mars à Alger

L'équipe nationale de handball seniors messieurs effectuera un stage préparatoire du 12 au 20 mars à Alger, en vue des prochaines échéances officielles, a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB) mercredi dans un communiqué.

Ce sera le premier regroupement sous la houlette du nouveau sélectionneur national Rabah Gherbi (51 ans), désigné en février dernier en remplacement du Français Alain Portes, dont le contrat n'a pas été prolongé. Gherbi est un ancien international algérien qui a déjà occupé le poste d'entraîneur adjoint des «Verts» en 2012, avant de prendre la tête de la sélection juniors ayant pris part au Mondial de la catégorie disputé à Alger en 2017.

Avant de prendre les commandes de la sélection nationale, Gherbi occupait jusqu'à janvier 2022 le poste d'entraîneur adjoint de la sélection saoudienne de handball. Il aura pour première mission de préparer le sept algérien aux Jeux méditerranéens 2022 prévus à Oran du 25 juin au 6 juillet ainsi que le prochain championnat d'Afrique des nations qui avait été reporté à une date ultérieure par l'instance africaine. Pour rappel, l'équipe nationale est inactive depuis mars 2021, date à laquelle elle avait pris part au tournoi qualificatif aux Jeux olympiques JO-2020 (reportés à 2021) à Berlin, soldés par trois défaites : devant l'Allemagne (26-34), la Slovénie (28-36), et la Suède (25-36).

ORAN

Un baptême de plongée et tir sur cibles subaquatiques pour enfants

Un baptême de plongée et de tir sur cibles subaquatiques a été organisé vendredi à la piscine de l'hôtel «Lalla Mokhtara» d'Oran au profit d'une cinquantaine d'enfants âgés de 11 à 16 ans, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la femme, par le club sportif nautique amateur de Sidi Moussa d'Oran.

Les enfants ont passé une agréable journée de distraction et de découverte pleines de sensations, où ils se sont adonnés en toute sécurité à des activités ludiques, surtout le tir sur cible à l'arbalète sans flèche. Pour la réussite de cet événement, le club nautique a fourni aux bambins du matériel de plongée (palmes, masques et tuba) et a mobilisé des plongeurs compétents et des diplômés pour les encadrer.

Cette journée pédagogique s'est clôturée par une collation et une cérémonie de remise de cadeaux à un nombre d'athlètes féminine du club Sidi Moussa qui se sont illustrés dans différentes compétitions nationales et régionales de sports nautiques.

SPORT

Naissance de la Ligue oranaise de Kempo

Le mouvement sportif à Oran vient d'être renforcé par la naissance d'une nouvelle ligue de wilaya dans le Kempo suite à la tenue de l'assemblée générale constitutive de la ligue de wilaya de cette discipline.

Cette AG, qui s'est déroulée en fin de semaine, a consacré Abdellah Hamadi comme président de la nouvelle ligue de wilaya de Kempo. L'heureux élu a été plébiscité à l'unanimité, a-t-on appris de cette instance. Outre l'élection d'un nouveau président de la Ligue oranaise de Kempo, les membres de l'AG ont procédé également à l'élection du bureau exécutif de la

naissante ligue, a-t-on encore souligné. Cette AG a vu aussi la présence du président de la fédération algérienne de la discipline, Hichem Ouhlima. Ce dernier, qui est à son deuxième mandat à la tête de cette instance, vise dans son plan d'action sportif «à développer cette discipline à travers le territoire national», et la création de la Ligue oranaise s'inscrit dans ce registre, fait-on encore savoir. Par ailleurs, le championnat national de Kempo aura lieu du 30 mars au 1^{er} mars à Mascara, selon la fédération nationale de cette discipline. Le Kempo algérien est en train de gagner

des échelons sur le plan international. La preuve : La sélection algérienne de Kempo a décroché la deuxième place lors des Mondiaux-2021 déroulés en octobre dernier à Antalya en Turquie, avec une moisson de 64 médailles dont 17 or, derrière l'Allemagne, mais devant l'Espagne (3^e), l'Indonésie (4^e) et la France (5^e), rappelle-t-on.

Le Kempo est un art martial polyvalent, sa variété technique englobe le combat à distance, au corps à corps et au sol. Il y a de nombreux styles de kempo, les plus répandus sont le Kemposhinkai, Okinawa et Américain.

CHAMPIONNAT NATIONAL UNIVERSITAIRE D'ATHLÉTISME

Début de la 2^{ème} édition à Boumerdes

Le coup d'envoi de la 2^{ème} édition du Championnat national universitaire d'athlétisme a été donné, jeudi, à l'université M'hamed Bouguera de Boumerdes, avec la participation d'une centaine d'étudiants et étudiantes.

Les participants à cet événement sportif de 4 jours, abrité par le complexe olympique Djilali Bounaïma de Boumerdes, sous le signe «Sport, éthique et éducation»

représentent différentes universités, centres universitaires, instituts et écoles supérieures du pays, outre des représentants des directions des œuvres universitaires.

La compétition a été ouverte, au cours d'une cérémonie organisée au complexe olympique Djilali Bounaïma, en présence du directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU)

Nacer Ghomri, et de la directrice de la vie estudiantine au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mme Assia Sahraoui. Selon les organisateurs, les athlètes participants se disputent les titres de cinq courses, pour chaque catégorie. Soit le sprint du 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres et 800 mètres, la course de haies du 110 mètres et 400 mètres, la course de relais

4 fois 100 mètres, la course d'endurance sur 1500 et 3000 mètres et le saut en longueur et triple.

Le tirage au sort des tours éliminatoires et des finales s'est déroulé, mercredi soir, en présence des chefs des délégations participants, alors que les lauréats de chaque catégorie et course seront primés et recevront leurs médailles lors d'une cérémonie programmée au dernier jour de la

compétition, ont signalé les organisateurs.

Cette manifestation nationale, organisée par la direction des œuvres universitaires de Boumerdes, a notamment pour objectif de promouvoir la pratique sportive en milieu universitaire, tout en clôturant une année de travail avec une activité récréative offrant des opportunités d'échanges entre les étudiants du pays.

TENNIS - JEUNES TALENTS

Tournée de prospection à l'Est du pays

La direction de la promotion et de la prise en charge des jeunes talents sportifs (DJT) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) a entamé jeudi sa tournée de prospection, à Annaba, a annoncé l'instance fédérale sur son site officiel.

«Le DJT de la FAT, Wakil Keciba a entamé sa visite au tennis club de la Tabacoop (club Usma - club rapide de Bone) avant de se rendre au club Hamra. Cette visite a été programmée à l'occasion du déroulement du circuit régional U08 et U12 à Annaba», a écrit la FAT dans un communiqué. Pour rappel, le DJT avait effectué déjà une tournée l'Ouest, fin février dernier et concerné les wilayas d'Oran et Mostaganem.

2^È ÉDITION BASKETBALL AFRICA LEAGUE 2022/DAKAR Les Tunisiens de l'US Monastir battent les marocains de l'As Salé 90-96

L'équipe tunisienne de Basketball de l'US Monastir a battu son homologue marocaine de l'As Salé 90 à 96, vendredi, lors de son troisième match de la 2^{ème} édition de la Basketball Africa League (BAL 2022), disputé vendredi au complexe sportif Dakar Arena, au Sénégal. Les Tunisiens s'étaient imposés dans les deux premiers matchs disputés face à Seydou Legacy Athlétique Club (SLAC) de la Guinée par 76 à 55 et le Ferroviario da Beira du Mozambique 77-71. Ils se qualifient ainsi pour le tournoi de Kigali prévu en mai prochain.

Le représentant du Maroc s'était incliné face au Rwanda



Energy Group par 87 à 91 dans son premier match comptant pour la première journée de cette compétition joué dimanche. Dans l'autre match du

groupe, le club rwandais Energy Group affrontera le Dakar Université Club, vendredi soir à 21 heures. À l'issue des 15 matchs qui vont se disputer à

Dakar Arena, les quatre meilleures équipes vont représenter la Conférence Sahara à la phase finale de la Basketball Africa League. Une compétition qui va regrouper les douze meilleures équipes du continent à la Kigali Arena au Rwanda, prévue du 21 au 28 mai.

Le BAL, qui est le fruit d'un partenariat entre la Fédération Internationale de Basketball (FIBA) et la NBA, est une nouvelle ligue professionnelle regroupant 12 équipes de clubs de toute l'Afrique. La première édition de la BAL, rappelle-t-on, a été remportée par le Zamaiek d'Égypte aux dépens de l'US Monastir (76-63).

LIGUE DES CHAMPIONS (GROUPE C/4^E JOURNÉE) L'ES Tunis rejoint le CRB en tête, en battant l'ES Sahel (2-0)

L'Espérance de Tunis a dominé son voisin Etoile Sportive du Sahel (2-0) (mi-temps 0-0) en match derby disputé samedi après-midi au Stade Radès, pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des Champions africaine de football, Groupe "C".



Les Rouges avaient bien tenu le coup pendant la première mi-temps, regagnant les vestiaires pour la pause citron avec une cage inviolée.

Mais à force d'insister, les Sang et Or ont fini par trouver la faille, et dès la 66e, grâce à leur défenseur algérien Abdelkader Bedrane, absent depuis quatre semaines à cause d'une blessure et qui a donc signé son retour à la compétition de la plus belle des manières.

Onze minutes plus tard, et suite à une offensive bien orchestrée par les Espérantistes, Ben Ramdahane a hérité d'une passe à hauteur de 25 mètres et a décoché un maître-tir, qui est allé se loger au fond des filets (2-0).

Une importante victoire pour l'EST, qui lui permet de rejoindre le CR Belouizdad à la pre-

mière place du groupe, avec huit points pour chaque club, alors que l'ES Sahel reste scotchée à la troisième place, avec trois unités au compteur.

En effet, dans l'autre match de ce Groupe "C", disputé la veille au soir au stade du 5-Juillet (Alger), le CR Belouizdad s'était facilement imposé face au représentant Botswanais, Jwaneng Galaxy (4-1).

Une belle victoire qui avait permis au Chabab de s'emparer dès lors de la première place au classement général, avec huit points, alors que le Jwaneng Galaxy est officiellement éliminé de la compétition, car ne disposant que d'un seul point, après quatre journées.

Lors de la cinquième et avant-dernière journée, prévue les 18-19 mars courant, le CRB

recevra l'Etoile du Sahel à Alger, alors que l'Espérance de Tunis devra se déplacer chez les Botswanais du Jwaneng Galaxy.

Programme des matchs

Programme des matchs de la quatrième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football de la CAF, prévus dimanche (heures algériennes) :

Groupe A :

14h00 : Zanaco (Zambie) - Al Ahli Tripoli (Libye) (Heroes National Stadium, Lusaka)

20h00 : CS Sfaxien (Tunisie) - Pyramids (Egypte) (Stade Olympique de Radès, Tunis)

Groupe B :

17h00 : Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Royal Leopards (Eswatini) (Orlando Stadium, Johannesburg)

20h00 : JS Saoura (Algérie) - Al-Itihad (Libye) (Stade du 5 juillet 1962, Alger)

Groupe C :

14h00 : Coton Sport (Cameroun) - TP Mazembe (RD Congo) (Stade Roume Adjia, Garoua)

17h00 : Al-Masry (Egypte) - AS Otoho (Congo) (Borg El Arab Stadium, Alexandrie)

Groupe D :

14h00 : Simba SC (Tanzanie) - RS Berkane (Maroc) (National Stadium, Dar Es-Salaam)

17h00 : ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - USGN (Niger) (Stade de l'Amitié, Cotonou).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.B/ 4E JOURNÉE) JSS-AL-ITTIHAD LIBYEN Victoire impérative pour les Bécharis

La JS Saoura recevra les Libyens d'Al-Ittihad, dimanche au stade du 5-juillet d'Alger (20h00), avec l'intention de l'emporter et consolider ses chances de qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération de la CAF, à l'occasion de la 4e journée (Gr.B) de la phase de poules. Troisième de son groupe avec 4 points, la JSS n'aura plus droit à l'erreur face à l'actuel leader (7 pts), qui reste sur une victoire en déplacement face aux Royal Leopards d'Eswatini (2-1), en match disputé dimanche dernier en mise à jour de la ire journée. Une victoire est plus qu'impérative pour les gars de Béchar, afin de prendre option pour le

prochain tour face à un adversaire qui reste jusque-là invaincu, et qui fera le déplacement à Alger avec l'objectif de préserver sa position de leader.

Pour se faire, l'entraîneur tunisien Kaïs Yaakoubi a axé l'essentiel de son travail sur l'efficacité devant les buts, d'autant qu'il a reconnu "le faible ratio" de son équipe, qui arrive à se créer des occasions de buts sans pour autant parvenir à les transformer toutes.

"Nous dev ons absolument remporter les deux prochaines rencontres qui vont se jouer chez nous, d'abord face à Al-Ittihad et ensuite devant Orlando Pi-

rates, pour valider notre billet aux quarts de finale", a souligné le coach de la Saoura. Sur le plan de l'effectif, le staff technique pourrait de nouveau compter sur les services du milieu offensif Ben Omar Mellal, qui a repris l'entraînement jeudi, lui qui a raté le dernier match de son équipe en championnat, soldé par une victoire mercredi sur le terrain du RC Relizane (2-1).

Dans l'autre match de cette poule B, les Sud-africains d'Orlando Pirates (2e, 6 pts), auront une belle occasion de faire un grand pas pour les quarts de finale, en accueillant la lanterne rouge les Royal Leopards d'Eswatini, qui restent sur une triste bilan de quatre défaites de rang.

ALGÉRIE (U23) 30 joueurs convoqués pour le stage d'Alger

Trente (30) joueurs de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) ont été convoqués pour le stage prévu du 12 au 15 mars à l'hôtel Mazafran de Zéralda (Alger), indique la Fédération algérienne (FAF).

Le sélectionneur national, Noureddine Ould Ali, a convoqué 30 joueurs pour ce stage de 4 jours, précédant un autre regroupement qui intervient durant la date Fifa en présence, cette fois-ci, des joueurs évoluant à l'étranger, prévu en Mauritanie et qui sera ponctué par deux joutes amicales face au pays hôte, précise la FAF.

Le premier test se jouera jeudi 24 mars au stade Cheikha Boïdiya (19h00, algériennes),

et que le second est fixé au dimanche 27 mars au même stade (20h00, algérienne).

Ce sera le premier regroupement sous la houlette du nouveau sélectionneur, désigné en février dernier par la FAF pour relancer cette sélection après deux ans et demi d'hibernation.

Les U23 préparent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont la première tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain.

La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer. Le tournoi est qualitatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

Liste des joueurs convoqués :

Maachou Redouane (USM Bel-Abbès), Ramdane Abdelatif (JS Kabylie), Hamidi Baha-Eddine (MO Béjaïa), Boudiaf Idris (ES Sétif), Hamidi Mohamed Réda (Paradou AC), Nechat Djabri Fares (JS Kabylie), Azzi Mohamed (CR Belouizdad), Dris Abdelhamid (NC Magra), Saber Abderaouf (MC Alger), Bendouma Abdellah (USM Bel-Abbès), Titraoui Yacine-Mohamed (Paradou AC), El Badaoui Mohamed-Fayçal (JS Saoura), Belkhadem Mohamed (CR Belouizdad), Bendoued Aymen Abdeldjalil (CS Constantine), Temine Moulder (CS Constantine), Belkhir Mohamed Islam (CR Belouizdad), Boukerma Mohamed (Paradou AC), Darfalou Khalil (ES Sétif), Arfi Hodeifa (JS Kabylie), Aot El Hadj Mohamed (USM Alger), Benbelabbes Mohamed-Iheb (JS Kabylie), Boulbina Adil (Paradou AC), Bouras Akram (CR Belouizdad), Othmani Abderrouf (USM Alger), Benyouf Zouheir (Chelghoum Laid), Bekkouche Chems-Eddine (CR Belouizdad), Bekrar Moncef (ES Sétif), Minzla Abdelkader (USM Bel-Abbès), Tamimi Abdelkader (MC Oran), Reguieg Mohamed-Imad (MC Oran).

TOURNOI DE L'UNAF (U17) Arezki Remane dévoile une liste de 26 joueurs

L'entraîneur de la sélection algérienne des moins de 17 ans (U17), Arezki Remane, a dévoilé une liste de 26 joueurs, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 14 au 24 mars au stade Omar Benrabah à Dar El-Beïda, a indiqué la Fédération algérienne (FAF).

Outre l'équipe nationale, ce tournoi verra la présence de l'Egypte, de la Tunisie, du Maroc, et de la Libye. La compétition se jouera en mini-championnat. Le premier au classement sera déclaré champion. Le tirage au sort aura lieu le 13 mars.

L'équipe nationale des U17, dirigée sur le banc par Arezki Remane, avait entamé lundi un regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en présence de 33 joueurs, liste qui sera réduite à 26 éléments qui seront appelés à prendre part à ce tournoi.

Outre ce rendez-vous, l'équipe algérienne des U-17 prépare son principal objectif, à savoir la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 qu'abritera l'Algérie du 8 au 30 avril 2023.

Liste des joueurs retenus :

Gardiens : Hamadi Tarek (ACA FAF/ SBA), Benfatih Imad (ACA FAF/ SBA), Zerimi Yanis (Amiens A C/France)

Défenseurs : Steeve Kango (Olympique Lyonnais/France), Yakoubi Nadir (ACA FAF/ SBA), Hornech Ewan (AS Saint-Etienne/France), Badani Younes (Paradou AC), Zeghadi Mohamed (Montpellier/France), Amem Faiz (ACA FAF/ SBA), Mahmoudi Ahmed-Cherif (ACA FAF/ SBA), Nemer Ziyad (ACA FAF/ SBA).

Milieux : Messahel Idriss (ACA FAF/ SBA), Abed Anes (ACA FAF/ SBA), Gassi Yakoub (ACA FAF/ SBA), Kahlouchi Abdelmalek (Paradou AC), Bechar Hedy (OGC Nice/France), Kessal Mohamed (JS Saoura), Bouhenouche Mohamed-Amine (ACA FAF/ SBA), Bouziani Salah-eddine (ACA FAF/ SBA), Amrani Youcef (ACA FAF/ SBA).

Attaquants : Bahloul Djibril (Olympique Lyonnais/France), Anatof Meslem (ACA FAF/ SBA), Ziati Abdelhafidh (ACA FAF/ SBA), Ziad Mohamed Ali Saleh (Zamalek SC/Egypte), Ammour Mohamed-Fouad (ACA FAF/ SBA), Mezouar Abdelaziz (ACA FAF/ SBA).

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (20E JOURNÉE) Un match à huis clos pour le CR Témouchent (CD/LNFA)

La Commission de Discipline de la Ligue Nationale du Football Amateur (CD/LNFA) a annoncé jeudi soir avoir infligé un match à huis clos au CR Témouchent, pour jets de projectiles sur le terrain et sur le banc des remplaçants de l'équipe visiteuse, lors de la 20e journée de Ligue 2, Groupe Centre-Ouest, disputée samedi dernier, et ayant vu son équipe l'emporter (1-0) contre le CRB Aïn Ouessara.



La sanction du CRT a été rehaussée d'une amende de 30.000 DA "pour mauvaise organisation de la rencontre et mauvais accueil de l'équipe visiteuse" a ajouté la même source dans un communiqué.

Si la sanction de la CD de la LNFA a été relativement clémente envers le CRT, c'est parce que "le jet de projectiles en direction du banc des remplaçants du CRB Aïn Ouessara n'a pas occasionné des lésions corporelles".

Néanmoins, et aussi clémente fut-elle, cette sanction représente un vrai coup dur pour le CRT, car il devra accueillir le RC Kouba sans public, alors qu'il avait besoin du soutien de ses supporters, pour augmenter ses chances de bien relever le défi dans ce duel décisif pour l'accession.

En effet, le CRT et le RCK sont actuellement co-leaders dans le Groupe Centre-Ouest, en compagnie du MC El Bayadh, qui compte également

43 points à la veille de la 21e journée.

Lors de la 21e journée, prévue ce samedi, le RC Kouba recevra la WA Boufarik au stade Benhaddad, alors que le CRT sera en déplacement à Alger, pour y défier l'ES Ben-Aknoun.

Ce n'est donc que lors de la 22e journée que le CRT pourra purger son match à huis clos, et le hasard du calendrier a voulu que ce soit à l'occasion du duel décisif pour l'accession contre le Raed koubéen.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (20E JOURNÉE) Deux matchs à huis clos pour l'USM Annaba

La Commission de Discipline (CD) de la ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé jeudi soir avoir infligé deux matchs à huis clos à l'USM Annaba, suite aux fâcheux incidents, perpétrés par ses supporters samedi dernier, juste après le match nul concédé à domicile contre le MC El Eulma (1-1), pour le compte de la 20e journée de Ligue 2, Groupe Centre-Est.

Les fans des "Tuniques Rouges" étaient en effet très déçus par ce semi-échec à domicile, surtout que leur équipe ambitionne de jouer l'accession.

Ils ont ainsi donné libre cours à leur fureur, en bombardant la main courante avec toutes sortes de projectiles, ce qui a amené la CD à sévir, en leur infligeant une sanction de deux matchs à huis clos.

"L'USM Annaba écope de deux matchs à huis clos, en plus d'une amende de 30.000 DA, pour jet en fin de partie de divers projectiles sur le terrain (chaises cassées, bouteilles...) sans causer de dommages physiques", a ajouté l'instance dans un communiqué. La CD a infligé d'autres sanctions au cours de sa dernière session, dont les plus lourdes ont été celles d'Abdelkrim Benbelkacem (JSM Tiaret) et Islam Arous (SKAF El Khemis) qui ont écopé tous les deux de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, plus 15.000 DA d'amende, pour voie de fait envers adversaire, sans lésion corporelle.

De son côté, Riadh Dahmani, le joueur de la JS Bordj Ménael, a écopé de deux matchs de suspension fermes, pour jeu brutal, alors qu'Amine Ghodbane (USM Khenchela), a pris deux matchs de suspension fermes, en plus d'une amende de 15.000 DA, pour comportement antisportif envers adversaire.

Côté entraîneurs, le coach du SKAF El Khemis, Abdennour Hamici a été à l'amende, puisque la CD lui a infligé un match de suspension ferme, en plus d'une amende de 15.000 DA, pour contestation de décision.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (20E JOURNÉE) Le match USMAN-MCEE homologué en son résultat (CD)

Le match USM Annaba - MC El Eulma, disputé samedi dernier pour le compte de la 20e journée de Ligue 2 et soldé par un résultat nul (1-1) a été finalement homologué en son résultat par la Commission de Discipline, ayant rejeté les réserves du club Eulmi concernant la participation de trois joueurs Annabis, qui selon lui avaient pris part à cette rencontre en étant sous le coup d'une suspension.

En effet, la Direction du MCEE ne semblait pas vouloir se contenter de ce résultat nul qu'avait ramené son équipe de son périlleux déplacement chez l'USMAN et a donc for-

mulé des réserves techniques contre la participation des joueurs Kamel Rabah, Samir Zerrouki et Moussa Hebbal, sous prétexte qu'ils étaient tous sur le coup d'une suspension, avec l'espoir d'engranger deux points supplémentaires, sur tapis vert.

Seulement, après vérification, la Commission de Discipline a jugé que ces réserves étaient infondées, car un des trois joueurs incriminés, en l'occurrence Kamel Rabah, a été retiré de la feuille de match avant le coup d'envoi de la rencontre, alors que les deux autres joueurs, Samir Zerrouki et Mo ussa Hebbal, étaient en

situation régulière. "Samir Zerrouki s'était abstenu de participer au match USMAN - NRBOT du 05/02/2022.

Il avait donc purgé sa suspension, tout comme son coéquipier Moussa Hebbal, qui avait purgé sa suspension à l'occasion du match JSMS - USMAN, du 04/01/2021.

Les deux joueurs étaient donc en situation régulière" a détaillé la Commission de Discipline dans un communiqué.

De ce fait, le classement du Groupe Centre-Est reste inchangé, avec l'USMAN à la troisième place, avec 39 points, et le MCEE en 14e position, avec 17 unités au compteur.

JEUNES CATÉGORIES Les Championnats des jeunes catégories clôturés avant la fin de la saison

La Fédération algérienne de football (FAF) a instruit les présidents de Ligues régionales, en collaboration avec la DTN, à l'effet de faire disputer les différents championnats des jeunes catégories avant la fin de l'actuelle saison 2021/2022, lors de la réunion tenue, jeudi, sous la présidence du président de l'instance, Amara Charaf-Eddine et en présence des membres de son bureau exécutif.

La réunion, qui a porté aussi sur la situation des Directeurs techniques régionaux (DTR), a permis au Directeur technique national (DTN) par intérim, Taoufik Koreichi de lire son exposé sur les championnats des jeunes catégories et qui a suscité un débat par les présidents des différentes ligues où chacun a fait part de ses préoccupations et de ses propositions sur les sujets, mais aussi d'autres relatifs au fonctionnement de ces dé-membrements régionaux.

Outre cette décision, le DTN par intérim a été également instruit de préparer un dossier relatif à l'établissement des critères d'accès au poste de DTR afin de le présenter au prochain bureau fédéral pour examen et validation.

Les championnats de football des jeunes catégories ont été entamés en décembre dernier, après un report de quelques jours décidé, pour éviter un chevauchement avec la période des examens scolaires, et aussi en raison du retard enregistré, jusqu'à cette date, dans l'enregistrement des demandes de licences des joueurs et des staffs par les clubs.

LIGUE 1 Benguit officiellement qualifié au sein du MCA

Le milieu de terrain algérien Abderraouf Benguit, signataire cet hiver d'un contrat de 18 mois avec le MC Alger, a été "officiellement" qualifié au sein du club algérois, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 de football, jeudi soir dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

L'enfant de Laghouat (25 ans) a rejoint le "Doyen" lors du dernier jour du mercato d'hiver, clôturé le 24 février dernier, en provenance de l'Espérance de Tunis, lui qui a décidé de mettre fin à son aventure avec le club tunisois après deux saisons de collaboration.

Benguit qui s'entraîne avec le groupe depuis son arrivée au Mouloudia, pourrait signer ses grands débuts avec le formation algéroise dimanche, lors de la réception du RC Relizane au stade Omar-Hamadi (14h00), dans le cadre de la 21e journée.

Formé au Paradou AC, Benguit (25 ans) avait rejoint ensuite l'USM Alger à titre de prêt de 2016 jusqu'en 2019, avant de tenter une expérience au sein de l'ES Tunis avec lequel il décroche deux titres de champion (2020, 2021) et une participation au Mondial des clubs 2019.

Lors du mercato hivernal, le MCA s'est contenté de Benguit comme seule recrue, au moment où le club voulait engager d'autres éléments tels que les deux attaquants du Paradou AC, Ahmed Nadir Benbouali et Merouane Zerrouki.

Au terme de la 20e journée, le MCA occupe la deuxième place au classement de Ligue 1, en compagnie de la JS Saoura avec 36 points chacun, soit à six longueurs du leader le CR Belouizdad. Le "Doyen" compte un match en moins à disputer en déplacement face au CRB.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME D'anciennes sportives internationales honorées par la FAF

D'anciennes internationales de football féminin ainsi que des sportives et actrices du mouvement sportif algérien ont été honorées par la Fédération algérienne de football (FAF), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, en marge d'un match d'exhibition de Futsal entre deux équipes formées d'anciennes joueuses internationales, tenu, jeudi, à la salle omnisports d'El Achour.

L'événement, organisé à travers la commission du football féminin de la FAF, a débuté par un match d'exhibition de Futsal entre deux équipes formées d'anciennes joueuses internationales dans une ambiance particulière, sous les yeux du président de la FAF, Amara Charaf-Eddine, accompagné de certains membres du bureau fédéral et des représentants du partenaire de la FAF, et sponsor particulier de cet événement.

À l'issue de cette belle journée, marquée par des retrouvailles et des échanges conviviaux, une cérémonie de remise de médailles et de cadeaux a été tenue en l'honneur de ces dames. À l'occasion, un vibrant hommage a été rendu à toutes les femmes algériennes, et plus particulièrement celles qui ont servi et qui continuent à servir le football féminin et sa promotion au sein du mouvement sportif national. Des personnalités marquantes ont été aussi honorées, à l'image de l'ancienne championne Olympique, Nouria Merah-Benida, la journaliste de la télévision algérienne Wassila Batiche, sa confrère et présidente de l'Association de promotion du sport féminin Dounia Hadjadj, la plus ancienne internationale Lila Bakiri, les anciennes arbitres Khaddidja Belkadi et Nassima Boudebdaba, l'actuelle arbitre internationale Lamia Athmane et la doyenne de la fédération Fadéla Abdi, ainsi que Saliha Bounemri, membre du Comité olympique et sportif algérien (COA) et le professeur à l'ES/STS, Nabila Mimouni.

LA JUVENTUS PENSE À RENATO SANCHES

Les dirigeants de la Juventus pensent toujours au fait de renforcer le milieu de terrain lors du prochain mercato et évaluent plusieurs noms, l'un d'entre eux est un joueur du LOSC. Découvrez plus de détails dans cet article. Paul Pogba, Ryan Gravenberch... les dernières rumeurs liées au futur mercato de la Juventus ne concernant que des milieux de terrain. C'est en effet ce secteur de jeu que les dirigeants veulent renforcer en priorité. Il y aura de plus sans doute un ou des des départs.

La dernière piste est celle de Renato Sanches, le milieu portugais du LOSC. Selon les informations du journaliste italien Romeo Agressi, il y aura une possible rencontre d'ici la fin du mois pour ce joueur. Le club évalue son profil pour renforcer son milieu de terrain lors du prochain mercato.



Suarez à la relance avec Gerrard ?

Le buteur uruguayen de 35 ans vit probablement ses derniers mois à l'Atlético Madrid. En fin de contrat avec les Colchoneros à l'été 2022, Luis Suarez pense à son avenir pour la saison prochaine, alors qu'il est moins titulaire ces dernières semaines sous les ordres de Diego Simeone (2 fois sur les 5 derniers matches de Liga). D'après l'Express, Steven Gerrard, le coach d'Aston Villa, penserait à l'ancien élément du FC Barcelone () et de Liverpool ().

Le coach anglais tenterait de convaincre ses dirigeants de se pencher sur le cas de l'Uruguayen, qui a pris de l'âge mais reste efficace cette saison (11 buts et 3 passes décisives en 35 rencontres toutes compétitions confondues). Newcastle United avait un œil sur Luis Suarez cet hiver, mais le club anglais n'est pas allé plus loin dans les démarches. La fin de contrat prochaine du buteur pourrait faire s'agiter ses prétendants. Aston Villa, 11e de Premier League, devra donc agir vite s'il veut que Luis Suarez paraphrase un contrat cet été.

HARRY KANE VA PARTIR POUR...

De retour au sommet de sa forme, Harry Kane pourrait bien faire faux bond aux Spurs dès cet été.

Héros des Spurs il y a quelques semaines face à Manchester City (3-2), Harry Kane a certainement relancé l'intérêt des Sky Blues, qui avaient tenté de le recruter l'été dernier contre un montant situé entre 150 et 180 millions d'euros. Le deal a finalement capoté mais le "Prince Harry" fait toujours de l'œil à Pep Guardiola à en croire la presse britannique. Dans son édition du jour, The Athletic détaille notamment que l'avenir de l'attaquant des Three Lions dépend des performances de Tottenham cette saison. Actuellement 8e de Premier League (avec 39 pts), le club londonien reste tout de même en course pour la Ligue des champions grâce à ses trois matches de retard sur Manchester United (4e, 46 pts). Ainsi, Harry Kane souhaiterait « évaluer les progrès du club avant de décider de son avenir » et les Spurs « acceptent » que la balle soit dans le camp de leur attaquant. Lié à Tottenham jusqu'en 2024, l'Anglais de 28 ans ne devrait donc pas recevoir d'offre de prolongation de contrat avant d'avoir pris la décision de rester au club. Et si les hommes d'Antonio Conte ne parviennent pas à décrocher un ticket pour la Ligue des champions, Kane n'hésitera pas à faire sa valise dès cet été.



L'ATLÉTICO MADRID ENTRE EN PISTE POUR FABIAN RUIZ

Le milieu de terrain espagnol intéresse les Colchoneros en vue du prochain mercato estival. Alors que son contrat se termine en juin 2023 avec la formation de Naples, Fabian Ruiz a récemment refusé une prolongation de la part de ses dirigeants. Aujourd'hui, le joueur de 25 ans se dirigerait vers un départ. Si Arsenal et le Real Madrid le suivent, l'Atlético Madrid serait intéressé par le joueur. Selon les infos du média AS, l'Atlético Madrid serait intéressé par le joueur sur la base d'un contrat de quatre ans. En cas de départ, les dirigeants napolitains espèrent obtenir un chèque de près de 50 millions d'euros. Concernant ses performances sur les pelouses, le natif de Los Palacios y Villafranca a inscrit cette saison six buts et délivré quatre passes décisives en 29 rencontres toutes compétitions confondues.

LIVERPOOL ACTIVE LA PISTE MARCOS LLORENTE

Les Reds envisagent une offre pour le joueur espagnol. En vue du prochain mercato d'été, la formation de Liverpool envisagerait la venue d'un milieu de terrain. Pour trouver leur bonheur, les Reds pourraient se tourner du côté de l'Espagne comme nous le révèle le média Fichajes. Ces derniers auraient coché le nom de Marcos Llorente (27 ans). Actuellement à l'Atlético Madrid, l'international espagnol dispose d'un contrat jusqu'en juin 2027. Auteur de trois passes décisives en 27 rencontres toutes compétitions confondues, sa valeur sur le mercato serait de 60 millions d'euros. Pour rappel, il était arrivé en juillet 2019 en provenance du Real Madrid pour 30 M€.



Man United veut s'attaquer à Antony

Le Brésilien intéresse fortement les Red Devils en vue du prochain mercato d'été. Une fois de plus, la formation de Manchester United devrait animer le prochain mercato d'été. A la recherche d'un joueur offensif de couloir, les Red Devils auraient un œil du côté des Pays-Bas pour trouver leur bonheur. Selon les informations publiées par Todofichajes, ils auraient jeté leur dévolu sur Antony (22 ans). Actuellement à l'Ajax Amsterdam, l'international brésilien (7 sélections, 2 but) disposerait d'un bon de sortie pour le prochain mercato. Les Lanciers auraient même déjà fixé un prix de départ à 60 millions d'euros pour lâcher le natif de Sao Paulo.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

REDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à la présentation d'un exposé conjoint des secteurs de l'Agriculture et du Commerce sur la disponibilité des matières stratégiques, ainsi que l'examen de plusieurs projets de loi, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale préside,

dimanche 13 mars 2022, une réunion du Conseil des ministres dédiée à la présentation d'un exposé conjoint des secteurs de l'Agriculture et du Commerce sur la disponibilité des matières stratégiques et les prévisions de production des matières agricoles essentielles, outre l'examen de projets de loi sur la promotion de l'investissement, les procédures civiles et pénales, et la pêche et l'aquaculture", lit-on dans le communiqué.

ARMÉE

Des parties connues pour leur "haine" continuent de "distiller leur poison" pour tenter "d'entraver la marche de la nouvelle Algérie" (El Djeich)

Des parties connues pour leur "haine" et leur "rancœur" envers l'Algérie continuent de "distiller leur poison" et de répandre des mensonges, dans le but d'entraver la marche de la nouvelle Algérie, a affirmé la revue El Djeich dans son dernier numéro. "En réaction à cette détermination déclarée de l'Algérie et de son Président à concrétiser les espoirs et les aspirations du citoyen en un avenir meilleur, certaines parties connues pour leur haine et leur rancœur envers notre pays continuent de distiller leur poison et de répandre des mensonges, dans l'espoir d'entraver la marche de la nouvelle Algérie qui mène une course contre la montre, à pas sûrs et étudiés, pour rattraper le retard et raccourcir les distances vers un avenir dont les perspectives commencent à se préciser pour tous et à différents niveaux", a écrit la revue dans son éditorial.

La revue de l'armée rappelle, à ce titre, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que "notre souveraineté dérange certaines parties, mais nous poursuivons notre chemin, mais par une volonté implacable, afin que l'Algérie occupe la place qu'elle mérite aux niveaux régional et international, avec le soutien de notre Armée nationale populaire." Elle met en garde contre les plans de ces "officines du mal" qui "entendent de nouveau remettre au goût du jour des plans obsolètes dans le but de perturber la stratégie globale adoptée par les hautes autorités afin de redresser le pays". Selon la revue El Djeich, l'objectif principal de ces officines est de "cibler en premier lieu l'Armée nationale populaire et son commandement parce qu'elle est la soupape de sécurité de l'Algérie et parce qu'elle est l'obstacle qui se dresse face à leurs plans hostiles et terroristes". "Ces cercles et officines savent pertinemment que les capacités et les potentialités de notre pays l'habilitent à concrétiser les aspirations du peuple algérien dans des délais raisonnables, avec le soutien

de l'Armée nationale populaire", a-t-elle souligné, faisant remarquer que "les résultats que notre armée a obtenus et continue d'obtenir sont ceux de la sacralisation par les éléments de cette armée nationale de leurs missions constitutionnelles, incarnation de la doctrine de sa Révolution libératrice, de leur foi profonde et ferme en les valeurs nationales, de leur conscience de l'ampleur des enjeux à relever, de leur attachement à la loyauté et à la fidélité aux sacrifices des Chouhada ainsi qu'au serment qu'ils ont prêté de servir l'Algérie en toutes circonstances et en tout temps".

La revue relève, dans ce contexte, que le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Saïd Chagnegriha, avait affirmé, en s'adressant au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que l'ANP veillera, sous sa direction visionnaire, à "accompagner ces efforts déterminés, à travers, d'une part, la poursuite du développement des industries militaires et la contribution à la préservation du tissu industriel national et, d'autre part, à ce que l'ensemble des conditions de la sécurité et de la stabilité soient réunies et à préserver le climat de quiétude à travers tout le pays" afin de réaliser la relance économique souhaitée.

En effet, en à peine deux années, de nombreux projets ont été achevés, notamment l'édifice institutionnel de l'Etat, qui permettra de créer les conditions idoines et nécessaires à l'établissement d'une base économique solide qui profitera au citoyen et assurera la prospérité au pays", a-t-elle ajouté.

Enfin, la revue El Djeich soutient que "l'Algérie restera fidèle aux sacrifices de ses Martyrs et aux principes de sa Révolution, comme elle continuera d'apporter appui et soutien à tous les peuples opprimés, épris de liberté et d'indépendance, et son armée sera prête en permanence à défendre la Nation et le peuple et demeurera une épine au pied des ennemis et des traîtres".

MATCH BARRAGE ALGÉRIE-CAMEROUN

Tebboune ordonne le lancement de l'opération de vente des billets de voyage des supporters

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a enjoint au Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane de lancer l'opération de vente des billets de voyage pour le transport des supporters de la sélection nationale au Cameroun à des prix subventionnés, indique samedi un

communiqué de la Présidence de la République. "Suite à la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de prendre en charge les supporters de la sélection nationale de football qui feront le déplacement au Cameroun pour supporter notre équipe nationale, Monsieur le Président a

enjoint au Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane de lancer, à compter de demain 13 mars 2022, l'opération de vente des billets de voyage à destination du Cameroun à des prix subventionnés, et d'assurer tous les moyens pour la réussite de cette opération", lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE-LIGUE ARABE

Aboul Gheit salue le «fort enthousiasme» de l'Algérie à l'idée d'abriter le prochain Sommet arabe

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a salué le «fort enthousiasme» de l'Algérie à l'idée d'abriter le prochain Sommet de la Ligue arabe, souhaitant que ce rendez-vous permette de «garantir une action arabe commune efficace» et de «relever les défis». Lors d'une conférence de presse animée mercredi au Caire, en marge des travaux de la 157^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, M. Aboul Gheit a dit «percevoir chez l'Algérie un fort enthousiasme à l'idée d'abriter le Sommet arabe les 1 et 2 novembre 2022»,

soulignant que «les frères en Algérie ont des idées où ils parlent de garantir une action arabe commune efficace et de relever les défis». Le SG de l'organisation panarabe a en outre rappelé que le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, «a fait part de la vision de l'Algérie quant à la forme que prendra ce sommet et les réunions ministérielles qui le précéderont, avec la tenue d'une séance de concertation entre les présidents et d'une autre séance de concertation entre le s ministres des Affaires étran-

gères», estimant que ces séances «qui n'ont pas été tenues depuis longtemps pourraient permettre d'améliorer le rendement de l'action arabe». Pour rappel, les ministres arabes des Affaires étrangères ont adopté, mercredi au Caire, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de tenir le Sommet arabe d'Alger, les 1 et 2 novembre prochain, parallèlement à la célébration du 68^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération. Le Président Tebboune «veille, en totale coordination avec ses

frères, à garantir la bonne préparation du sommet arabe. Il est convaincu que la symbolique de cette date, avec ce qu'elle représente comme valeurs de lutte commune pour la libération et l'appropriation des capacités nous permettant de décider de notre destin commun, inspirera nos dirigeants dans la prise des décisions nécessaires pour hisser l'action arabe commune à la hauteur des défis qui se posent aux niveaux local, régional et international», avait souligné M. Lamamra dans une allocution prononcée devant le Conseil ministériel de la Ligue arabe.

LA SOUS-SECRETARE D'ETAT AMERICAINE, WENDY SHERMAN L'A DÉCLARÉ : «Les relations algéro-américaines sont "larges et profondes"»

Les relations algéro-américaines sont «larges et profondes», a affirmé jeudi à Alger la Sous-secrétare d'Etat américaine, Wendy Sherman, soutenant que les deux pays aspirent à renforcer davantage leur coopération économique. «Les relations qu'entretiennent les Etats-Unis avec l'Algérie sont larges et profondes et nous aspirons à poursuivre le renforcement de notre coopération économique, ainsi que dans le domaine sécuritaire et de l'énergie propre et bien d'autres domaines», a-t-elle déclaré à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle a mis en avant la volonté des deux pays d'«accroître leur coopération commerciale et économique» et «approfondir davantage leurs relations». Qualifiant sa rencontre avec le chef de l'Etat de «très productive», la Sous-secrétare d'Etat américaine a fait savoir que le président Tebboune lui «a fait part de ses plans pour créer plus d'emplois et diversifier l'économie algérienne dans des secteurs stratégiques, notamment l'agro-industrie, les technologies de l'information et de la communication et l'énergie propre». «Ce sont des domaines dans lesquels les entreprises américaines peuvent travailler en étroite collaboration avec l'Algérie», a-t-elle assuré, rappelant la visite effectuée la semaine passée en Algérie d'une délégation de petites entreprises

américaines spécialisées dans les domaines de l'énergie éolienne, du traitement des eaux usées et des services pétroliers. Après avoir exprimé ses «sincères remerciements» au président Tebboune pour «son hospitalité et son accueil chaleureux», Mme Sherman a affirmé que les Américains sont «ravis et honorés» que le président Tebboune «envisage de visiter le pavillon américain lors de la Foire internationale d'Alger en juin prochain, où les Etats-Unis seront l'invité d'honneur». Par ailleurs, la responsable américaine a relevé une «convergence de vues» entre les deux pays sur

la question de la stabilité régionale, notamment la menace que représente la présence des forces étrangères dans la région du Sahel. «Les Etats-Unis et l'Algérie conviennent que la stabilité régionale est la clé d'un avenir pacifique et prospère pour l'ensemble de cette région. Nos deux pays sont préoccupés par la présence déstabilisante de forces étrangères et travaillent ensemble pour contrer les groupes extrémistes violents», a-t-elle affirmé. Elle a fait savoir, en outre, que sa rencontre avec le président Tebboune «a également porté sur d'importantes questions

régionales», soulignant qu'elle poursuivra la discussion qu'elle a entamée avec le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, plus tôt dans la journée. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf et du directeur général du département Amérique du Nord au ministère des Affaires étrangères, M. Mohamed Berrah.

PARLEMENT

Le Conseil de la nation prend part à la 77^e session du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine à Kigali

Le Conseil de la nation prend part aux travaux de la 77^e session du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) qu'abrite la capitale rwandaise (Kigali), a indiqué vendredi un communiqué de la Chambre haute du Parlement. Le Conseil de la nation est représenté à cette session, dont les travaux se sont ouverts jeudi, par MM. El Hadj Abdelkader Grinik, vice président du Conseil de la nation et Mohamed Salmi, membre de la même instance. Selon la même source, l'ordre du jour des travaux de la session comprend «la présentation et le débat de plusieurs points statutaires, dont l'examen de la mise en œuvre des décisions et des résolutions de la conférence de l'Union, la révision des comptes financiers des deux exercices 2021 et 2022, la préparation de la 44^e Conférence de l'UPA, ainsi que l'élaboration de l'ordre du jour des travaux de la 45^e réunion du comité exécutif». A l'occasion, M. Grinik a présenté

une intervention dans laquelle il a appelé à «la coopération, à la coordination et à la solidarité entre les Etats africains», affirmant que «l'Algérie nous velle, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'efforce de résoudre les conflits par les voies pacifiques et le dialogue dans le continent africain et de poursuivre la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé, notamment dans la région du Sahel et du Grand Sahara». Il a également mis l'accent sur «la nécessité de permettre aux peuples d'accéder à l'autodétermination, de décoloniser la dernière colonie en Afrique et d'adopter une nouvelle méthode africaine fondée sur la communauté des objectifs et de l'action collective organisée, selon les mécanismes des ensembles africains y afférents, à l'instar de l'Union africaine (UA)».